



# RAPPORT D'ACTIVITES 2004

---

Partie 1 - RAPPORT  
MORAL

Partie 2 – VIE  
ASSOCIATIVE &  
PROSPECTIVE

Partie 3 – ACTIVITES  
MENEES EN 2004

## OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION ET DE LA VILLE... EN BREF

L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) est un **outil de connaissance, de qualification et d'appui** au service des **acteurs et des décideurs** intervenant dans les champs de **l'intégration** des populations étrangères et/ou issues de l'immigration et de la **politique de la ville**.

Il a été créé, en 1992, par la Commission Régionale pour l'Insertion des Populations Immigrées (CRIPI) qui avait souhaité la mise en place d'un Observatoire Régional de l'Intégration (ORI) conçu comme un outil de développement et d'aide à la décision, spécialisé dans le champ de l'intégration des populations issues de l'immigration. La dynamique de l'Observatoire a contribué, **début 1996**, à sa **structuration en association**. Il a alors élargi son champ d'intervention à la politique de la ville et au développement social urbain, devenant ainsi l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV).

Les **activités menées** visent à permettre le recueil, la mise à disposition, la production, l'analyse, la diffusion, l'échange et/ou la confrontation de connaissances dans ces domaines d'intervention. Il s'agit de les mettre à disposition d'un tiers susceptible de les utiliser pour améliorer sa connaissance du domaine traité et, le cas échéant, orienter son intervention, sa pratique professionnelle. Implanté à Strasbourg, l'**ORIV intervient sur l'Alsace**.

### MISSIONS

**Rendre accessible l'information** : Pour se faire, l'ORIV gère un centre de documentation et répond aux demandes, quantitatives et qualitatives, qui lui sont adressées par le biais d'un suivi individualisé. L'ORIV recueille les informations nécessaires, par le repérage et le dépouillement des divers supports existants et par la participation à des réseaux. Plusieurs documents réalisés par l'ORIV visent à diffuser les connaissances produites.

**Produire des analyses et des connaissances** : Cette mission repose sur la réalisation d'études, de diagnostics ou de notes et dans la participation ou l'animation de groupes de travail dans un souci de formalisation d'une réflexion collective. L'objectif est de produire de la connaissance afin de combler des carences sur des sujets particuliers ou de permettre une meilleure compréhension des processus.

**Favoriser les échanges de connaissances** : Cette mission consiste dans la diffusion de connaissances, de pratiques et la confrontation d'expériences dans un souci de capitalisation. L'ORIV organise et/ou participe à des moments d'échanges et de débats (rencontres, séminaires, colloques, formations..) en direction d'acteurs des politiques d'intégration et de la ville, professionnels, associations, enseignants, chercheurs...

**Appuyer et accompagner les acteurs** : L'appui aux acteurs et les missions d'accompagnement consistent à mobiliser et à mettre à disposition, des acteurs, des compétences et des ressources (documentaires, techniques, pratiques, humaines...) adaptées au contexte dans lequel elles s'inscrivent (groupe de travail, mise en œuvre et/ou observation d'une politique publique...). Ces démarches sont réalisées en lien avec les acteurs et dans une logique de capitalisation et de qualification mutuelles.

### MOYENS

Par son action, l'ORIV participe à la connaissance des déséquilibres sociaux et territoriaux. C'est à ce titre que l'Etat, le FASILD (Fonds d'Actions et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations) et des collectivités (Conseil Régional d'Alsace, Communauté Urbaine de Strasbourg, Villes de Colmar, Ensisheim, Illzach, Rixheim et Wittelsheim et la Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace (CAMSA, pour les communes de Mulhouse, Kingersheim, Lutterbach, Staffelfelden, Wittenheim) ont choisi d'inscrire et de financer l'ORIV dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006. D'autres financements sont sollicités sur des projets ponctuels.

La mise en œuvre des activités est assurée par une équipe de cinq salariés, en lien avec les administrateurs de l'association.

# SOMMAIRE

## 1<sup>ERE</sup> PARTIE – RAPPORT MORAL

2004, une année d'épreuves et de promesses page 7

## 2<sup>EME</sup> PARTIE – VIE ASSOCIATIVE ET PROSPECTIVE

Activités et Fonctionnement associatif page 13

Evolution du contexte institutionnel et Prospective page 15

## 3<sup>ème</sup> PARTIE – ACTIVITES MENEES EN 2004

**Préambule** page 25

**Mettre à disposition des ressources** page 27

- Gérer la documentation et répondre aux demandes page 29
- Informer et diffuser : les outils d'information page 33
- Etre et mettre en réseaux page 37

**Produire des connaissances sur des publics et des processus** page 41

- Citoyenneté et Démocratie page 43
- Demandeurs d'asile page 45
- Jeunes filles page 47

**Elaborer des outils en direction des acteurs** page 49

- Islam page 51
- Guide de l'intégration page 55
- Discriminations et Emploi page 57
- Mixité et politique de peuplement page 61
- Personnes âgées immigrées page 63

**Accompagner des politiques publiques et des dispositifs** page 65

- Accueil des primo-arrivants et plans départementaux page 67
- Programme Régional d'Intégration des Populations Immigrées page 69
- Acteurs locaux et lutte contre les discriminations page 71
- Conseils de Quartier page 75
- Mixité et Habitat page 77
- Missions d'accompagnement et cohésion sociale page 79

<b>Mettre en débat et diffuser des connaissances</b>	<b>page 81</b>
- Présence turque en Alsace : réalités et représentations	page 83
- Racisme et Antisémitisme	page 85
- Rencontres mensuelles	page 87
- Interventions et formations	page 89

## DOCUMENTS ANNEXES

- Composition du Conseil d'Administration élu en 2004	page 91
- Programme d'activités 2005	page 92

# 1<sup>ère</sup> PARTIE

---

## RAPPORT MORAL



## 2004, UNE ANNEE D'ÉPREUVES ET DE PROMESSES

La mission de l'ORIV est d'être attentive au vivre ensemble en Alsace, de repérer les représentations, les crispations qui rendent difficiles les relations sociales, en particulier avec les populations vulnérables, venues d'ailleurs, habitant dans des territoires où se cumulent les ségrégations. Il s'agit d'essayer de comprendre ces phénomènes pour rechercher, avec les acteurs, les possibilités de les faire évoluer positivement.

Nous venons de repreciser le sens de l'action de l'ORIV après un long travail collectif de réflexion, ayant pour l'instant surtout impliqué le bureau de l'association, avec le concours extérieur de Martine Saenger. Nous aurons l'occasion de revenir plus longuement sur cette démarche au cours de cette Assemblée Générale puisque nos réflexions y seront mises en débat. Elles seront ensuite affinées avec les différentes instances de l'association.

Dans un premier temps, il est indispensable de souligner à quel point 2004 aura été une année particulière dans la mesure où, au regard de cette mission, nous nous sommes sentis interpellés de façon massive, brutale par la déferlante des **actes racistes, antisémites qui ont secoué l'Alsace, du nord au sud durant la majeure partie de l'année**. Des cimetières musulmans, juifs et chrétiens ont été profanés, des lieux de culte souillés, des personnalités emblématiques menacées, des citoyens anonymes mis en cause dans leur choix de vie. Ce phénomène n'a pas été propre à l'Alsace, la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, dans son rapport remis récemment au premier ministre, vient d'en souligner l'ampleur au niveau national, sans précédent ces dernières années. Cependant l'Alsace a été, avec la Corse, la région où se sont produits le plus de ces actes infâmes.

Nous les avons relevés de façon précise pour en saisir leur ampleur, leurs traits communs et leurs dissemblances. S'ils ont été pour certains le fait de jeunes, quelquefois très jeunes, appréhendés plus aisément par la police, d'autres portent de façon indubitable et ostensible la marque des thèses mise en avant par l'extrême droite qui, depuis 20 ans répand ses idées xénophobes et racistes dans notre région. Comment, en effet, ne pas mettre en relation ces faits avec cette présence massive, durable et qui a encore gagné du terrain comme l'ont prouvé les élections de 2004.

Au-delà de ce travail fin d'observation, il nous a paru indispensable de réagir. D'autres l'ont fait avant nous en lien à tel ou tel événement. Il s'agissait pour l'ORIV d'envisager une action collective impliquant la société civile dans son ensemble. Nous avons décidé, avec les partenaires associatifs membres de notre Conseil d'administration, d'oser prendre la parole en organisant en octobre une journée pour comprendre et agir. Elle a été un moment réussi de remobilisation, tant par le nombre important des participants venant d'un peu partout en Alsace, que par la qualité des interventions croisées entre des acteurs ayant des apports complémentaires, mais aussi parfois divergents, posant la nécessité du travail sur soi-même tout autant que le besoin d'une analyse critique de la société alsacienne. Les nombreuses interventions qui ont eu lieu depuis, en particulier dans les établissements scolaires, stimulées et soutenues par le Conseil Régional d'Alsace dans le cadre de sa belle initiative faisant du mois de mars 2005 : « le mois de l'autre », la décision du collectif Justice et Libertés d'une marche antiraciste début juin 2005 sont les signes de la vigueur retrouvée des actions contre le racisme, l'antisémitisme et la haine de l'autre.

Ces actes racistes ne sont cependant que la partie immergée d'un iceberg d'une envergure considérable. La partie moins visible, moins spectaculaire, ce sont les **discriminations au quotidien** dont sont victimes, en particulier, les populations venues du Maghreb, d'Afrique noire, de Turquie ou celles considérées comme telles de par leur apparence ou leur patronyme. Ces discriminations restent un phénomène massif malgré les rappels à la loi qui les proscrirent et les initiatives prises ces dernières années pour les réduire. Les actions développées avec le soutien financier de l'Union européenne dans le cadre du

programme EQUAL sont loin d'avoir produit autant d'effets que nous espérons. Certains de nos partenaires ayant visiblement beaucoup de mal à mobiliser leurs adhérents sur ce champ d'action n'ont pas voulu poursuivre la coopération. La journée organisée en janvier 2004, en lien avec le monde des entreprises, montre une prise de conscience de certaines d'entre elles, mais souligne aussi la longueur du chemin restant à parcourir.

Par ailleurs comment ne pas mettre en perspective la frilosité de certains responsables régionaux de services publics sur cette question, alors que dans le même temps le gouvernement a enfin mis en place la HALDE, la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité des Chances, et nommé à sa tête des personnalités de grande envergure. 2005 nous permettra de voir quels seront ses moyens mis en œuvre pour permettre une prise en compte des réalités régionales des discriminations.

De notre côté, nous continuons à travailler pour faire évoluer ces pratiques en ayant pris le portage de deux programmes EQUAL, l'un au niveau national, l'autre au niveau régional, en direction des acteurs économiques et des intermédiaires à l'emploi.

Nous sommes aussi engagés dans le travail des nouvelles Commissions Départementales pour l'Égalité des chances et la Citoyenneté, les COPEC, avec le souhait qu'elles soient davantage des instances capables de faire bouger les situations que ne l'ont été les CODAC. Encore faudrait-il qu'elles soient connues du grand public, en particulier de ceux qui sont victimes de discriminations, pour qu'avec l'aide des acteurs associatifs de proximité, ils puissent se sentir pris en compte par ces organes institutionnels.

**Ces discriminations sont sans doute l'expression du repli sur soi** d'une partie de la population alsacienne, cherchant, face à l'ouverture des frontières dans le cadre européen et de la mondialisation, à retrouver un entre soi mythifié, qui n'a sans doute jamais existé. Ces attitudes ne peuvent pas ne pas avoir des effets sur les personnes venues d'ailleurs. Parmi certaines parties de la population immigrée, des crispations ont émergé ces dernières années, que les débats fortement médiatisés sur le voile et sur l'adhésion de la Turquie n'ont fait que renforcer, contribuant à stigmatiser encore davantage ces populations. Le risque est grand de voir des communautés immigrées se replier, de voir ainsi émerger ce que certains appellent des contre communautarismes. Nous ne pouvons nous résigner à de telles logiques qui contiennent le risque de futurs affrontements ou le délitement du lien social.

C'est la raison de notre démarche sur ce que le rapport national des renseignements généraux de juillet 2004 désignait comme « **le repli communautaire** ». Ne voulant nous contenter ni des indicateurs ni des conclusions de ce rapport, interpellés par la presse sur ce sujet, il nous fallait nous mettre nous-même au travail. Au lieu de mener une étude, nous avons décidé de solliciter les acteurs locaux, observateurs les plus proches des réalités sociales, pour analyser ensemble les évolutions en cours sur le territoire alsacien. Le travail entamé en 2005 nous permet d'entrevoir la complexité de la question, de percevoir certaines évolutions problématiques, mais dont il nous semble que les tenants et les aboutissants sont souvent mal posés, les effets étant souvent pris pour des causes.

**Cette démarche de co-construction des observations, des analyses et si possible des préconisations** pour faire évoluer positivement la situation nous paraît très importante. Nous voudrions ainsi développer un réseau de partenaires locaux qui nous permette de prendre en compte, de façon la plus fine possible, les évolutions qui ont lieu en Alsace. Elle nous paraît aussi indispensable pour faire échec aux replis particularistes. Faire société, créer, renforcer le lien social, les pouvoirs publics peuvent le faciliter, en donner le cadre, mais ce sont bien les individus, les citoyens qui le mettent en œuvre. Nous avons voulu voir comment ces derniers sont aujourd'hui associés à l'action publique, en achevant notre étude sur la participation des habitants à l'action publique entamée en 2003 sur Mulhouse. Souvent souhaitée par ces derniers, s'exerçant dans la vie du quartier, à l'école, moins souvent à l'échelle de la ville, la participation suscite beaucoup de réticences, voire de blocages, prend des formes multiples parfois éloignées des formats institutionnels. Son intérêt, sa reconnaissance, la réflexion pour dépasser certaines difficultés de son



développement viennent d'être fortement soulignés lors des assises nationales de la Politique de la Ville, en particulier par les nombreux élus locaux présents.

Comprendre, en prenant du recul, en **analysant les données chiffrées, en croisant les points de vue, pour les mettre à disposition**, pour outiller les acteurs de l'action publique, élus, techniciens, professionnels de l'éducation, militants associatifs : voilà un autre axe fort de travail sur lequel nous avons avancé de façon significative ces dernières années. Le colloque organisé en partenariat avec l'ASTTu, l'ASTI et Vis-à-vis, ainsi que deux chercheurs (Samim AKGÖNÜL et Stéphane de TAPIA), sur les **40 ans de présence turque en Alsace** en a été un temps fort l'an passé, qui a réuni plus de 200 personnes. Il a montré la profondeur de l'enracinement dans notre région de cette communauté plurielle, traversée par des évolutions quelquefois contradictoires, mais qui exprime un fort besoin de reconnaissance.

Un travail du même type a été fait sur **l'accueil des populations immigrées**. La participation aux travaux sur les plans départementaux d'accueil, l'observation de la mise en place des contrats d'accueil et d'intégration, donnent à voir les efforts actuels faits par les pouvoirs publics pour une meilleure intégration des populations arrivantes. L'étude menée sur les demandeurs d'asile, montre les grandes difficultés pour une prise en compte humaine et digne d'autres populations venues chez nous pour fuir la répression et la pauvreté. Cette démarche parallèle devra nous permettre de vérifier notre hypothèse que ces deux dimensions, fortement distinguées sur le plan réglementaire, ont de très fortes interférences et interactions, particulièrement dans les représentations collectives.

Le **travail sur l'Islam** a été exemplaire au regard de cet enjeu de représentations. Mené en partenariat avec des élus locaux, des responsables de lieux de culte et des chercheurs, il a permis une découverte sur site des réalités multiples de la pratique de l'islam en Alsace. La capitalisation de ce cycle de travaux s'est ensuite faite sous forme de fiches accessibles à un grand public, bien au-delà des participants aux réunions de travail. Ces fiches thématiques trouvent aujourd'hui leur place dans un document intitulé « Etrangers et immigrés en Alsace - **Guide pour comprendre et agir** » que nous avons d'abord appelé guide de l'intégration, dont la première partie est achevée. Formalisé à la suite de la sollicitation du président du Conseil Régional, Adrien Zeller, il sera présenté, discuté et étayé, si nécessaire, le 7 mai à Sélestat en présence d'élus locaux, de maires, de conseillers généraux et régionaux avant d'être diffusé largement dans toute l'Alsace à partir de septembre (une fois la seconde partie du guide achevée).

La **coopération** qui s'est développée avec la Région alsace, comme celle qui s'est renforcée avec le FASILD, en particulier autour du travail sur l'Atlas de l'immigration à paraître prochainement, mais aussi la DRASS, et plus largement les services de l'Etat, sur le Programme Régional pour l'Intégration des Populations Immigrées, avec les DDASS sur le Contrat d'Accueil et d'Intégration et le plan d'accueil des nouveaux arrivants, avec la Ville de Mulhouse sur le relais municipal de lutte contre les discriminations et sur les conseils de quartier, avec la commune de Lutterbach et d'autres encore, montrent l'ampleur de nos coopérations avec les institutions, mais aussi la **reconnaissance sur le plan régional de notre travail**.

Cette reconnaissance se manifeste aussi, de plus en plus, au niveau national : la visite à l'ORIV de Madame Nelly Olin, ministre déléguée à l'Intégration, à l'Egalité des chances à la Lutte contre l'exclusion, en février 2005 en est le signe le plus fort.

Cette présence vient symboliser la **reconnaissance des contributions sur les questions touchant à l'intégration** que l'ORIV apporte aujourd'hui, en commun avec d'autres centres de ressources avec lesquels nous nous sommes associés, pour mettre en place un réseau national appelé Réseau RECI (Ressources pour l'Egalité des Chances et l'Intégration). Cette coopération se met aussi en place dans le domaine de la politique de la Ville, puisque vient de se constituer une conférence des centres de ressources Politique de la Ville. L'objectif est de renforcer notre coopération pour mieux outiller acteurs et décideurs, grâce à nos compétences souvent complémentaires, mais c'est aussi de chercher la pérennisation de nos financements et une reconnaissance collective.

Cette question concerne largement **l'ensemble des acteurs associatifs aujourd'hui inquiets sur la suite qui sera donnée aux coopérations avec les pouvoirs publics**, après 2006, à la fin des contrats de plan et des contrats de ville. Les incertitudes sont fortes et paraissent d'autant plus menaçantes que se multiplient les financements par appels d'offres, financements aléatoires et mettant les associations dans des situations de concurrence. Pour notre part, convaincus que la complexité des problématiques nécessitent au contraire de renforcer les coopérations, nous nous efforcerons de construire celles possibles, en cherchant à mutualiser certains de nos moyens. Les contacts établis en 2004 avec le Clapest, Migrations Santé, le Furet et plus globalement les associations membres du Conseil d'Administration de l'ORIV et qui pourraient être étendus à d'autres, nous permettent d'espérer que nous avancerons de façon significative en 2005 sur le plan régional, contribuant ainsi à rendre attentifs les pouvoirs publics sur l'importance, pour le vivre ensemble, de l'apport des acteurs associatifs qui ont besoin pour travailler de façon lucide et sereine de financements pérennes.

Si nous avons connu en 2004 une année pleine d'épreuves, à l'externe comme à l'interne, le travail mené par une équipe réduite, dont je voudrais souligner l'investissement et la qualité du travail, a été considérable. Notre action associative a permis, avec le soutien des institutions, de nous permettre d'entrevoir aujourd'hui, en dépit des difficultés, des perspectives intéressantes, prometteuses pour l'avenir.

Rudi WAGNER - Président de l'ORIV

## **2<sup>ème</sup> PARTIE**

---

# **VIE ASSOCIATIVE ET PROSPECTIVE**



---

# ACTIVITES & FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

---

L'ORIV s'inscrit, comme pour beaucoup d'autres associations intervenant sur des sujets « politiques » et « sociétaux », dans un **environnement dont l'impact sur les activités menées est très important.**

L'année 2004, quoique plus sereine sur le plan financier que 2003, a été marquée par des **évolutions notables dans les domaines d'intervention de l'ORIV.**

Ces évolutions ont été visibles dans le domaine de l'intégration et de l'immigration, puisqu'elles se sont traduites par des évolutions de la législation (dans le domaine de l'entrée sur le territoire, de l'asile...), mais aussi plus globalement par la formalisation de la politique d'intégration autour de l'accueil des primo-arrivants.

Dans le domaine de la politique de la ville, la période a été plutôt aux questionnements et à une forme d'attentisme face aux nouvelles orientations.

Par ailleurs, l'année 2004 s'est signalée par un regain de racisme et d'antisémitisme en Alsace, comme dans le reste de la France, qui a souligné, si besoin était, de l'urgence d'une action d'envergure pour mettre à bas un certain nombre de représentations et de fausses vérités, tout en permettant en parallèle la diffusion, sur un certain nombre de sujets de société, d'une parole claire et sereine en adéquation avec les valeurs de la République.

**L'activité de l'ORIV a bien évidemment été affectée par cet environnement.** L'ORIV a tenté de répondre, par les actions menées, à certains de ces défis. Il a de ce fait investi certains thèmes (comme celui du racisme et de l'antisémitisme), mais aussi a développé de nouvelles stratégies partenariales au niveau local, comme national, pour être mieux outillé, pour comprendre les évolutions, y faire face et remplir au mieux notre mission de centre de ressources.

Au-delà de ces contraintes externes, l'ORIV a dû faire face à des **difficultés internes** (départ d'un des membres de l'équipe salariée, arrêts maladie,...), qui ont également eu des **incidences sur la capacité de mise en œuvre du programme de travail.**

Sylvie EMSELLEM, qui assurait une fonction de chargée de mission et d'études, a quitté l'ORIV fin mars 2004. Ce départ a eu des effets sur le fonctionnement général de la structure (dans la mesure où dans de petites structures, l'implication des uns et des autres est fortement corrélée), mais aussi sur certains thèmes dont elle avait plus particulièrement la charge. Ce fut notamment le cas par rapport à la problématique des personnes âgées immigrées. Il faut rappeler que le principe de fonctionnement qui prévaut à l'ORIV, basé sur une capitalisation thématique par les différents chargés de mission et d'études, présente une limite intrinsèque dans le transfert de compétences et surtout de connaissances en cas de départ dudit salarié de la structure. Ce constat avait déjà été mis en avant lors du départ, il y a deux ans, d'un autre salarié. **La volonté d'un travail plus collectif avait été envisagée comme une réponse possible** à ce risque, mais n'a pas encore suffisamment été mise en œuvre pour faire ses preuves.

Cette difficulté de fonctionnement a été ressentie d'autant plus fortement que l'association, en accord avec les financeurs<sup>1</sup>, a fait le choix de ne pas recourir à une nouvelle embauche. De ce fait l'ORIV a fonctionné avec une équipe de cinq salariés au lieu de six.

Ce choix s'inscrivait dans un **contexte financier peu sûr** et dans une **perspective de réflexion quant au fonctionnement et au devenir de l'ORIV**, initiée dès fin 2003 et poursuivie en 2004.

Ces réflexions ont fortement mobilisé l'association, puisque le Conseil d'Administration a été amené à se réunir six fois au cours de l'année et le Bureau vingt-cinq fois, pour traiter du fonctionnement de l'association, mais aussi réfléchir à son devenir en terme de prospective. Les uns et les autres ont participé par ailleurs à l'une ou l'autre activités (groupe de travail, conférence-débat...) menée par l'ORIV.

---

<sup>1</sup> Le Président de l'ORIV a fait part des options retenues par l'association lors du Comité de suivi du 21 avril 2004. Les financeurs présents ont validé ces orientations et ont pris acte des effets éventuels sur le programme de travail.

# EVOLUTION DU CONTEXTE INSTITUTIONNEL & PROSPECTIVE

---

Compte tenu d'une année 2003 fortement tourmentée, en particulier sur le plan financier (gels des financements du FASILD notamment) et marquée par l'évolution du positionnement des acteurs publics (lancement de la nouvelle phase de décentralisation...) l'ORIV a ressenti, en interne, le besoin d'engager une réflexion sur les changements et mutations à venir pour s'inscrire dans une logique d'anticipation.

Cette logique « offensive » et « prévoyante » a été poursuivie en 2004, de manière plus systématique et plus approfondie. Compte tenu du temps nécessaire à cette réflexion, elle a été menée au niveau du Bureau de l'Association<sup>2</sup>. Les résultats de ces réflexions stratégiques seront ensuite débattus au sein du conseil d'Administration.

## ELEMENTS RELATIFS A LA DEMARCHE DE 2004

En 2004, l'ORIV a engagé une réflexion active sur son devenir. La démarche retenue a été différente de celle mise en œuvre l'année précédente, puisqu'elle a impliqué majoritairement les membres du Bureau et qu'elle s'est appuyée, au moins pendant une partie de l'année, sur l'intervention d'un tiers. Toutefois, les analyses formulées par ce dernier n'ayant pas suffisamment pris acte de l'environnement dans lequel évolue l'ORIV, le Bureau a préféré poursuivre sa réflexion en interne.

Au niveau du contenu, il s'agissait d'identifier les éléments de contexte et d'environnement pouvant constituer des atouts et/ou des écueils pour l'avenir de la structure et de redéfinir le sens de son intervention.

En parallèle, il semblait judicieux d'engager un travail sur le fonctionnement organisationnel de la structure (fonctionnement de l'équipe, relation équipe/bureau/CA ...).

Fin 2004, sans être totalement aboutie, la réflexion a permis d'identifier les enjeux actuels auxquels est confronté l'ORIV, mais aussi plus globalement l'ensemble des acteurs, notamment associatifs, intervenant dans les mêmes domaines que l'ORIV.

## QUELQUES ELEMENTS DE REFLEXION... POUR L'ACTION

Avant de rendre compte de ces quelques éléments (l'approche ne se veut pas exhaustive mais synthétique) et pour comprendre leur impact sur l'ORIV, il paraît important d'en rappeler le positionnement.

---

<sup>2</sup> L'équipe salariée a également été en partie impliquée dans la réflexion, notamment sur les aspects organisationnels, mais aussi par rapport à leur propre ressenti des missions et actions de l'association. La Directrice a été quant à elle plus largement amenée à apporter sa contribution aux différents niveaux de réflexion.

## L'ORIV : UN POSITIONNEMENT SPECIFIQUE

Le positionnement actuel de l'ORIV est le fruit d'une construction historique, singulière et d'une relation construite avec les partenaires.

L'ORIV est inscrit dans le Contrat de Plan Etat-Région (CPER) sur la période 2000-2006. La majorité des financements de l'association sont inscrits dans ce cadre contractuel qui s'achève fin 2006 et dont les perspectives de formalisation ne sont pas encore définies. Toutefois, les informations disponibles laissent présager d'un cadre moins propice à une inscription de l'ORIV.

Le financement de l'ORIV y est inscrit sur la base de ses missions et non d'actions, même si, chaque année, lesdites missions font l'objet d'une déclinaison concrète sous la forme d'un programme de travail.

Les activités menées par l'ORIV sont le fruit d'une négociation collective. En effet, le programme de travail annuel proposé par l'association, est soumis aux financeurs principaux, à savoir ceux du CPER, lors d'un comité de suivi (instauré par une convention-cadre). Cette structuration collective suppose néanmoins, parallèlement, un travail de proximité avec les collectivités, sachant que ces démarches diffèrent selon les partenaires et les moments (évolutions politiques, structurelles).

Ce mode d'action et de financement, développé depuis 2000, a pour effet :

- Une territorialisation renforcée des interventions qui se traduit notamment par le développement de travaux spécifiques sur un territoire, la répartition des activités sur l'ensemble de l'Alsace....
- Une possible proximité avec les acteurs au niveau des modes de prise en compte de leurs besoins et des réponses fournies (d'où le développement de nouveaux modes d'intervention ou d'outils comme les missions d'accompagnement), dans la mesure où l'intervention sur la durée est prise en charge.
- Un travail « privilégié » en direction des élus ou d'autres acteurs, facilité par la prise en charge des coûts d'intervention de l'ORIV par les financeurs inscrits au CPER.

## UNE DEMARCHE DE PROSPECTIVE

L'approche retenue a privilégié une logique de prospective, permettant notamment de se demander : à quoi faut-il s'attendre ? et sur cette base, que voulons-nous ?

S'inscrire dans une démarche de prospective permet :

- d'identifier les changements possibles et/ou souhaitables
- d'imaginer, sur cette base, des scénarios pour l'avenir
- de définir enfin une stratégie d'action (que faire si ? comment faire pour ?)

L'ORIV s'inscrit résolument, en engageant cette réflexion, dans une dynamique positive. L'association prend acte des changements, tente de les comprendre, sachant qu'elle ne partage pas pour autant les options qui les sous-tendent, mais qu'elle s'inscrit dans un principe de réalité. Il s'agit de les décrypter, pour ensuite en toute connaissance de cause, faire des choix qui seront traduits en acte.

Une partie du travail collectif a donc consisté à identifier les enjeux, en restant toujours ancré dans le présent et ce qu'est l'ORIV aujourd'hui.

## REPERAGE ET SENS DES VARIABLES EXTERNES ET INTERNES

Le premier travail a consisté dans le repérage des variables internes et externes à l'ORIV, pouvant influencer sur ses actions et son fonctionnement.

Puis il s'agissait d'identifier les composantes de ces variables : leur possible évolution et les modes d'articulation par rapport à l'ORIV.

Les variables internes relèvent plus de l'organisation.



On peut citer :

- les compétences techniques disponibles au niveau de l'équipe
- les modes de travail et de relations entre les instances décisionnelles associatives
- le mode de fonctionnement entre le Bureau et l'Equipe
- la capacité de fonctionnement et dynamique associative.

Ces différents aspects sont liés à la dimension organisationnelle qui fera l'objet d'un traitement spécifique en 2005 et seront donc traités ultérieurement. L'année 2004 ayant plus fortement mis l'accent sur les variables externes.

Les **variables externes**<sup>3</sup> sont celles liées à l'environnement de l'association.

## ÉVOLUTION DU CONTENU DES POLITIQUES PUBLIQUES DANS LES DOMAINES D'INTERVENTION DE L'ORIV

Ces évolutions sont variables selon les domaines d'intervention. Sachant que l'on se situe globalement dans un environnement en évolution et peu porteur de sens pour l'action publique, marqué par la disparition de certaines politiques publiques ou leur refonte.

Les grandes tendances relevées par rapport aux champs d'intervention de l'ORIV sont les suivantes.

Par rapport aux **questions d'immigration et d'intégration**, les années 2002 et 2003 ont été marquées par une volonté gouvernementale forte de redéfinir les politiques dans ce domaine. Le contenu de celles-ci fait apparaître une centration de l'intervention de l'Etat dans le domaine de la gestion des flux d'une part et des enjeux d'accueil d'autre part. Ce redimensionnement de la politique d'intégration et d'immigration laisse une place accrue aux collectivités, alors même que ces dernières n'ont pas, pour certaines, pris acte de ces évolutions, ou n'ont pas la possibilité de les assurer. Par ailleurs, la politique d'intégration focalise sur l'accueil qui tout en étant une étape primordiale ne peut à lui seul garantir l'intégration et l'ensemble des processus d'intégration, notamment au niveau de la société d'accueil.

La **politique française dans le domaine de la lutte contre les discriminations** se renforce, notamment du fait que la France est dépendante des orientations européennes (transposition dans le droit français des directives signées par la France...), mais aussi en raison d'une prise de conscience des effets de actes sur la cohésion sociale. Elle a donné lieu, début 2005, à la création d'une autorité administrative indépendante, la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE), prenant en compte toutes les formes de discriminations. Ce domaine reste une politique en devenir, où la place des uns et des autres n'a pas encore formellement été définie.

Dans le **domaine de la politique de la ville**, on relève un phénomène de re-centration de la « politique de la ville » sur les enjeux urbanistiques (en terme de construction / loi du 1<sup>er</sup> août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine). La notion de renouvellement urbain semble, de plus en plus, se réduire de fait à un travail sur l'habitat et son environnement immédiat dans une logique démolition-reconstruction.

Les enjeux sociaux restent présents, mais ils sont moins fortement mis en avant et relèvent d'engagements locaux (mise en place de sites expérimentaux pour l'élaboration de plans locaux de lutte contre les discriminations raciales...).

Les évolutions actuelles laissent apparaître un affaiblissement de la dimension contractuelle de certains dispositifs, mais aussi de la dimension transversale, globale et interministérielle de la politique de la ville. Ces évolutions interrogent quant au devenir de la politique de la ville, en tout cas dans la forme connue jusqu'à présent (cadre national des orientations, contractualisation...).

<sup>3</sup> Les contenus ci-dessous rendent compte d'une approche succincte de ces différentes variables.

---

PERSPECTIVE POSSIBLE POUR L'ORIV

UNE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ET, PAS SEULEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES

---

L'ORIV doit renforcer sa capacité d'analyse des politiques publiques, être en capacité de les accompagner mais surtout savoir appréhender, plus globalement, les enjeux qui affectent la société et qui transcendent les politiques publiques toujours liées au contexte dans lesquels elles s'élaborent.

---

## EVOLUTION DES RAPPORTS ENTRE L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITES ET ENTRE COLLECTIVITES

---

Dans la perspective de la mise en œuvre de la seconde phase de décentralisation, on relève deux tendances au niveau de l'Etat :

- une centralisation sur certains enjeux et thèmes considérés comme régaliens et donc relevant de l'Etat (c'est le cas de la question des flux migratoires et de l'entrée sur le territoire national des étrangers, pour ceux traités par l'ORIV)
- un retrait d'autres domaines considérés prioritairement comme des politiques territoriales relevant des collectivités (politique de la ville).

Il faut préciser que cette question de repositionnement de l'Etat dépasse le cadre exclusif de la décentralisation et renvoie plus globalement aux changements qui affectent l'Etat (réforme de l'Etat avec une concentration des moyens sur les missions régaliennes, un nouveau mode d'approche des questions et des liens entre services de l'Etat).

En fait ce qui est en jeu à travers la redistribution des champs de compétence, c'est la perte de la fonction de régulation, de tiers, voire de garant de l'Etat.

Son nouveau positionnement, les manques de moyens humains et financiers qui apparaissent, lui permettent de moins en moins de jouer ce rôle.

En arrière plan, c'est la question de l'articulation entre le local et le national qui est posée et celle de l'équité et de l'égalité de traitement sur l'ensemble des territoires des individus, notamment sur des sujets polémiques (comme la question de l'intervention en direction des populations précarisées, du logement social, de l'hébergement d'urgence...).

Quelles perspectives pour le positionnement de l'Etat compte tenu de son positionnement actuel ? Quelle place et rôle de l'Etat et des territoires ?

Ces questions posent plus largement celles des niveaux d'intervention. Comment concilier les interventions aux niveaux local et national, sachant que doivent également être pris en compte la montée en puissance du niveau européen, ainsi que de l'inter-région, du transfrontalier ?

---

PERSPECTIVE POSSIBLE POUR L'ORIV

UNE ARTICULATION DES DIFFERENTS NIVEAUX D'INTERVENTION

---

L'ORIV se doit de **renforcer son intervention à l'échelle régionale** (notamment en créant des débats dans l'espace public).

Le niveau local est important mais risque d'inscrire l'ORIV dans une dépendance exclusive et trop réductrice (manque d'éléments de mise en perspective). Il s'agit donc également de poursuivre la **reconnaissance nationale**, notamment à travers la construction d'un positionnement collectif (cf : structuration des réseaux, page 37), mais cela suppose un travail de coordination, la définition de la forme du travail à proposer et plus globalement pose la question du financement de ce type d'action. Par ailleurs, ce type de positionnement suppose un mode d'organisation approprié en interne au niveau de l'équipe.

L'autre niveau qu'il s'agit d'investir est celui de l'**inter-région**, soit à l'échelle grand Est et/ou transnationale.

Quant au niveau européen, il a été investi par l'ORIV à travers la réponse à divers programmes, appels à projet. Compte tenu toutefois du coût (financier et humain) d'inscription à ce niveau, il sera pris en compte en fonction des opportunités.

Par ailleurs, cette **redistribution des champs d'intervention des collectivités** (du fait notamment de la décentralisation) les amène à **avoir besoin de plus en plus d'éléments de connaissances, d'expertise**.

Il suffit pour s'en assurer de rappeler l'interpellation du Conseil Régional (en terme d'appui aux territoires), ou encore de l'émergence d'observatoires sur le plan national (Observatoire national des ZUS au niveau de la DIV, Observatoire des Territoires au niveau de la DATAR) qui n'ont d'autres objets que de fournir des éléments de connaissances préalables à l'action ou en lien avec l'action.

#### PERSPECTIVE POSSIBLE POUR L'ORIV

##### UN POSITIONNEMENT RENFORCÉ SUR LA FONCTION D'EXPERTISE

L'ORIV pourrait profiter de ce contexte pour mettre en avant ses compétences acquises dans le domaine de l'expertise essentiellement territorialisée et adaptée aux acteurs, s'appuyant sur la durée (dans la logique des missions d'accompagnement mises en œuvre par l'ORIV depuis quelques années).

#### ÉVOLUTION DES MODES DE CONTRACTUALISATION

De nombreuses analyses soulignent **l'évolution de la commande publique** ces dernières années ; sous plusieurs influences :

- l'Europe (notamment avec la mise en avant du recours au code des marchés publics),
- la méfiance vis-à-vis du monde associatif qui se traduit par des demandes de plus en plus « formatées » et une instrumentalisation (sorte de garant face au risque de prise de pouvoir dont les associations seraient porteuses),
- le besoin de réponse ciblée dans des délais courts,
- le développement, dans les relations entre acteurs publics, de la logique libérale,
- le renforcement des logiques de relations en vis-à-vis (méfiance envers des systèmes inter-partenariaux ayant prévalu jusque là et considérés comme trop lourds)...

Plusieurs effets ont été relevés. Les **cadres contractuels antérieurs sont donc remis en cause**, sans d'ailleurs pour l'instant qu'en soient précisés les contours à venir. Cette évolution affecte en particulier le Contrat de Plan Etat Région. Ainsi, ce dernier, cadre actuel du partenariat entre l'ORIV et ses financeurs ne semble plus constituer un outil possible pour les prochaines négociations.

Ces divers éléments ont eu pour incidence un développement des commandes sous forme d'appel d'offre. Ce type de relation induit **une mise en concurrence des structures**, notamment associatives. Leur inscription dans des procédures et logiques administratives, qu'une partie d'entre elles ne peuvent gérer à pour effet, quasi-mécanique, un renforcement des structures les plus importantes au détriment d'associations plus modestes, souvent de proximité.

On relève aussi de possibles concurrences avec le monde universitaire (montée en puissance de ce partenaire dans le champ des interventions du type études, compte tenu de la logique d'appel d'offre, mais aussi du fonctionnement interne à l'université, de plus en plus fondé sur une logique privée).

En fait ce qui est plus largement posé :

- c'est la **question de la place de l'Etat** et le développement de **nouveaux modes de contractualisation d'une part et de relations aux acteurs, notamment associatifs d'autre part**. La tendance actuelle est marquée par le développement de formes de contractualisation particulière (entre l'Etat et un individu, c'est le cas des Contrats d'Accueils et d'Intégration) ou la mise en place d'agences publiques notamment (création de l'ANRU, agence nationale de la rénovation urbaine, et prochainement de l'ANAM, agence nationale de l'accueil et des migrations),

- c'est la **question des modes de financement des associations** (subventions pour une mission, une action, une intervention spécifique dans le cadre d'appels d'offre renégociés...).

Dans ce contexte, quelle contractualisation possible dans l'avenir ? L'ORIV doit-il se positionner sur les appels d'offre ? Devrait-il plutôt valoriser d'autres types de relations, y compris avec les structures ayant obtenu l'appel d'offre ? Quels financements possibles et par rapport à quel(s) contenu(s) ?

---

## DESARROI DES POUVOIRS PUBLICS FACE A CERTAINES SITUATIONS

---

Dans le même temps, face à certaines situations (sociales comme économiques ou sociétales), les **pouvoirs publics (Etat comme collectivités) ont fait état de leur impuissance et de leur désarroi**, faisant appel alors à la mobilisation citoyenne et donc associative.

Par ailleurs, l'inscription dans des logiques de marchés et d'appels d'offre ne permet plus d'inscrire une réflexion dans la durée avec les mêmes acteurs, il existe de fait une perte des savoir-faire et de la mémoire des modes d'action et des réalités locales.

### PERSPECTIVE POSSIBLE POUR L'ORIV

#### UNE VALORISATION DE LA FONCTION RESSOURCES ARTICULEE A UNE CAPACITE D'INTERPELLATION

---

Au regard de ces deux enjeux (évolution des modes de contractualisation et difficultés face à certaines évolutions), l'ORIV souhaite articuler sa **capacité d'intervention à la fonction « ressources »<sup>4</sup> et à une dimension « centre de ressources »**. Cela signifie également que l'ORIV pose un **principe de non-réponse aux appels d'offre**, les deux approches pouvant s'avérer contradictoires.

En effet, la logique d'appel d'offre repose nécessairement sur la construction d'une demande à partir d'un enjeu identifié et cernable. Or l'ORIV pense que parallèlement à ces démarches, il est primordial que les acteurs publics disposent de **structures susceptibles d'agir sur des thèmes non explorés, dans une logique de prévention, d'alerte et d'interpellation**. Ce positionnement permet, par ailleurs, à l'ORIV de répondre aux **attentes, en terme d'expertise, de veille qui ne sont possibles que sur la durée**.

En lien avec cette fonction, l'ORIV devrait pouvoir **développer un regard critique**. Les acteurs, publics comme privés, sont institutionnalisés et ont des difficultés pour porter une analyse sur le système dont ils sont partis prenantes. Il s'agit donc pour l'ORIV, sur des enjeux définis par l'association, de donner des éléments de compréhension, de permettre la mise en débat, voire de mobiliser mais aussi **d'explorer les « friches » voire de « monter au créneau »**. En effet, en cohérence avec son engagement dans ce domaine depuis sa création, il s'agit de **soulever des questions non abordées ou problématiques, éventuellement dans une logique d'auto-saisine**, de disposer d'une capacité de « poil à gratter » (débat). Cela suppose pour l'ORIV d'identifier les domaines où des crispations existent ou peuvent se poser à terme.

---

## TENSION SUR LES FINANCES PUBLIQUES

---

Ces évolutions s'inscrivent dans un **contexte de tension accrue au niveau des finances publiques** (de l'Etat comme des collectivités). Cette situation a pour effet une mise en

---

<sup>4</sup> A travers cette notion, il s'agit tout à la fois du recueil de ressources, de leur élaboration (analyse), de leur mise à disposition (en les adaptant aux personnes et contextes locaux) et de leur diffusion (orale, écrite) dans une logique d'accompagnement des acteurs.

danger des financements associatifs et des structures d'appui ou d'accompagnement des professionnels compte tenu de leur non-visibilité immédiate et de leur coût sur la durée. Concernant la **question budgétaire**, la logique de l'Etat tend globalement à une stabilisation des dépenses publiques. Cette situation est la traduction d'une logique d'économie, mais aussi d'une inscription dans une politique libérale. Elle renforce le développement des formes de mises en concurrence qui affectent particulièrement le monde associatif, mais aussi incitent les différents acteurs publics (Etat, collectivités...) à demander des rapprochements associatifs.

#### PERSPECTIVE POSSIBLE POUR L'ORIV

##### UNE MUTUALISATION ENTRE STRUCTURES ET UNE DIVERSIFICATION DES FINANCEMENTS

L'ORIV pour répondre à cet enjeu doit pouvoir poursuivre la logique de financement actuelle qui privilégie la multiplicité des sources et leur croisement dans une logique de complémentarité. Par ailleurs, le rapprochement associatif apparaît comme une possibilité, mais dans une logique de mutualisation des moyens et des compétences et non de fusion (cf. partie sur les réseaux).

#### ATOMISATION DES RESEAUX ASSOCIATIFS

Dans le même temps, on assiste à une sorte d'éclatement, d'atomisation du milieu associatif. Le fonctionnement en réseau est de plus en plus difficile à mettre en place et s'inscrit de plus en plus souvent dans des visées à court terme, avec des réseaux à géométrie variable selon les opportunités et les moments, des mobilisations éphémères par rapport à un objet défini. Ce phénomène d'atomisation s'inscrit dans un contexte de faible mobilisation citoyenne et associative qui fait que les associations ont de plus en plus de mal à fonctionner sur une base militante (problème de disponibilités, car multiplication des lieux d'implication, perte de sens en l'absence d'évolution, individualisme, non-reconnaissance...). Il a été souligné un affaiblissement de la sensibilité par rapport à certains sujets (mobilisation plus faible), mais aussi plus globalement un environnement où il devient de plus en plus difficile d'imaginer des possibles.

#### PERSPECTIVE POSSIBLE POUR L'ORIV

##### DEVELOPPEMENT DES DEMARCHES PARTENARIALES ET DE LA MISE EN RESEAU

Dans ce contexte, l'ORIV réaffirme sa volonté de développer des démarches partenariales, dans une logique de mutualisation, notamment avec les structures à l'échelle locale, mais aussi de poursuivre le travail de mise en réseau sur le plan national (cf. page 37).

Par ailleurs, au regard des actions récentes menées par l'ORIV en terme de mobilisation des associations, il est attendu de l'ORIV, qu'il joue une fonction de tiers et de fédérateur en :

- mettant en perspective et croisant des approches entre acteurs
- structurant la dynamique collective
- proposant des débats, des temps d'échanges collectifs
- mettant à disposition des connaissances (diffusion d'éléments d'analyse, de compréhension permettant de comprendre de quoi on parle, ce qui se passe...).



# 3<sup>ème</sup> PARTIE

---

## ACTIVITES MENEES EN 2004





# PREAMBULE

Avant de présenter les activités menées au cours de l'année 2004, il est proposé de faire un détour par les enjeux qui ont guidé l'action au cours de l'année écoulée. Partant d'une analyse des modes d'intervention et des attendus des acteurs, ils sont de plusieurs ordres :

- rendre plus accessibles les ressources produites et disponibles à l'ORIV, avec un souci de régularité dans les activités
- sensibiliser les acteurs aux sujets abordés par l'ORIV, notamment en relayant et alertant par rapport à un certain nombre d'enjeux sociétaux
- favoriser les temps d'échanges et co-élaboration de points de vue
- renforcer le travail de proximité en direction des acteurs et adapter les outils produits aux acteurs.

Ces enjeux se devaient d'être déclinés à travers les différentes activités menées au cours de l'année. Pour s'assurer de leur mise en œuvre, des axes de progrès<sup>5</sup> avaient été identifiés pour chacun des objectifs poursuivis.

## METTRE A DISPOSITION DES RESSOURCES ET METTRE EN RESEAU

Axe de progrès : élaboration et diffusion d'informations (relevant de l'actualité ou de thématiques traitées par l'ORIV) à partir d'outils facilement utilisables.

En 2004, il était prévu que cet axe de progrès se traduise par la diffusion mensuelle d'informations (« Actualité sur... l'intégration et la ville »).

## PRODUIRE DE LA CONNAISSANCE PAR RAPPORT A DES PUBLICS ET DES PROCESSUS

Axe de progrès : développement de productions, de connaissances mettant en valeur les connaissances acquises.

Cet axe devait donner lieu à un développement de la fonction d'observation et une meilleure mise en valeur des connaissances acquises.

## ELABORER DES OUTILS EN DIRECTION DES ACTEURS

Axe de progrès : recherche de connaissances, analyse et élaboration d'informations adaptées au public visé, en lien avec des supports pertinents.

En 2004, cet axe devait notamment déboucher sur la production de fiches techniques thématiques (dans le cadre du « guide de l'intégration ») et leurs validations.

## ACCOMPAGNER DES POLITIQUES PUBLIQUES, DES DISPOSITIFS

Axe de progrès : développement des missions d'accompagnement d'acteurs.

Il a été prévu dans le programme de travail 2004, de développer ces missions (qui font l'objet de nombreuses sollicitations) en se laissant un crédit temps disponible.

## METTRE EN DEBAT, ORGANISER DES TEMPS D'ECHANGES

Axe de progrès : organisation de temps d'échanges réguliers permettant la rencontre et la co-production par les acteurs.

Dans le cadre du programme de travail 2004, il s'agissait notamment de mettre en œuvre un temps d'échanges régulier, auprès d'un public élargi à savoir « les rencontres mensuelles de l'ORIV ».

La **présentation des activités menées par objectifs** permettra de rendre compte du travail mené au cours de l'année 2004, mais aussi de **relever les avancées par rapport à ces axes de progrès et les écueils**.

<sup>5</sup> Cette notion renvoie à l'idée d'investir plus fortement des démarches ou modes d'intervention déjà expérimentés par l'ORIV mais souvent insuffisamment développés au regard des attentes exprimées par les uns et les autres.



# METTRE A DISPOSITION DES RESSOURCES

---

## RETOUR SUR LES ENJEUX

Pour agir dans les domaines d'intervention qui sont ceux de l'ORIV, il apparaît nécessaire de **prendre connaissance des travaux déjà menés, des pratiques d'acteurs et des expériences engagées**, au niveau local, national et/ou européen, tant les sujets sont complexes. Ainsi, il apparaît primordial afin d'engager une action optimum, de disposer d'un éventail de ressources (éléments d'information sur le cadre législatif, les dispositifs publics...).

Au regard de ces enjeux, il s'agit pour l'ORIV, d'être en mesure de répondre aux demandes qui lui sont adressées, en diffusant les connaissances disponibles tout en faisant le choix des plus pertinentes.

Certaines données complexes ou spécifiques (comme les données statistiques) ne sont pas diffusables directement, elles font donc l'objet d'un traitement particulier de la part de l'ORIV.

Enfin l'ORIV ne pouvant répondre à toutes les demandes, la mise en réseau constitue un enjeu majeur pour orienter au mieux, pour disposer d'informations complémentaires et pour renforcer la fonction ressources.

Sur le plan régional, cette mise en réseau se fait de manière implicite car elle s'appuie sur une relative interconnaissance des structures (sans pour autant qu'il y ait de formalisation de ce réseau). En revanche, sur le plan national, la mise en réseau se formalise dans un souci de capitalisation. La mise en commun des réflexions, devant permettre à l'entité collective de se positionner sur des enjeux nationaux.

## ZOOM SUR QUELQUES CONSTATS

Au regard des enjeux posés en début d'année 2004 et du travail réalisé, il apparaît qu'il a été possible de mettre en place un bulletin d'information, régulier, synthétique et qui répond aux besoins émanant des acteurs.

Toutefois, des efforts restent encore à faire sur les autres productions (Cahiers de l'ORIV, notes techniques...).

Dans cette perspective, une réflexion plus globale par rapport à l'ensemble des produits élaborés par l'ORIV et à leur mode de diffusion est prévue en 2005.



# GERER LA DOCUMENTATION & REPONDRE AUX DEMANDES

## CONTEXTE / ENJEUX

Pour assurer ses fonctions de centre de ressources, l'ORIV est conscient, depuis sa création, de la **nécessité de se doter d'un lieu ressources permettant une connaissance efficace afin d'agir sur les représentations**. Au fur et à mesure des années, ce pôle « documentation » a été renforcé. Ce centre de documentation, ouvert au public, est à la fois un outil pour les usagers, les partenaires de l'ORIV, mais aussi l'équipe.

## OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2004

La **gestion du centre de documentation** consiste en la réalisation d'un certain nombre de tâches quotidiennes incontournables pour son fonctionnement : dépouiller les revues et la presse, réaliser des commandes d'ouvrages, traiter des documents sur la base bibliographique....

L'objectif est de **mettre à la disposition des acteurs, des demandeurs, tout comme de l'équipe salariée, de la documentation et des informations** (contacts de personnes ressources), notamment suite à leurs demandes. Celles-ci peuvent être d'ordre quantitatif ou qualitatif.

Les **réponses apportées peuvent prendre plusieurs formes** : soit en direct, lors de l'accueil au centre de documentation (ce qui demande, généralement, une préparation en amont), soit par mail, courrier, ou encore par téléphone. A titre d'exemple, un travail avec l'équipe est réalisé lors de l'organisation de rencontres dans le cadre de l'élaboration du dossier du participant. Elle suppose de rechercher des informations sur un thème et/ou la réalisation d'une bibliographie.

### BILAN

Les demandes sont irrégulières. Toutefois, il est possible d'identifier des périodes très chargées (fin d'année universitaire au moment du rendu des mémoires, par exemple).

## ACTIVITES MENEES

### ◆ BILAN DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Note : Ce bilan tient compte majoritairement des demandes adressées directement au centre de documentation, il ne prend pas en compte les réponses faites par les autres membres de l'équipe.

En 2004, environ **170 personnes ont sollicité le centre de documentation**. Ce chiffre est égal à celui de l'année 2003.

Le **premier contact a eu lieu, pour une très grande majorité par téléphone (80%)**, suivi par des demandes effectuées par mail, mais aussi lors de réunions à l'ORIV ou à l'extérieur. Les personnes qui consultent le site internet trouvent des informations concises, mais sont aussi incitées à contacter l'ORIV pour en savoir « encore

### MODES DE REPONSE

Une majorité (51 %) de ces demandes, débouchent donc sur la prise d'un rendez vous au sein du centre de documentation. Les autres réponses apportées par tous les membres de l'équipe, le sont à part égale par les autres moyens existant (mail, téléphone, courrier).

plus ». Elles le font surtout par téléphone et non par mail.

**Leurs attentes sont multiples :** La moitié des personnes qui sollicite le centre de documentation, le fait pour venir consulter des documents à l'ORIV, voir en emprunter.

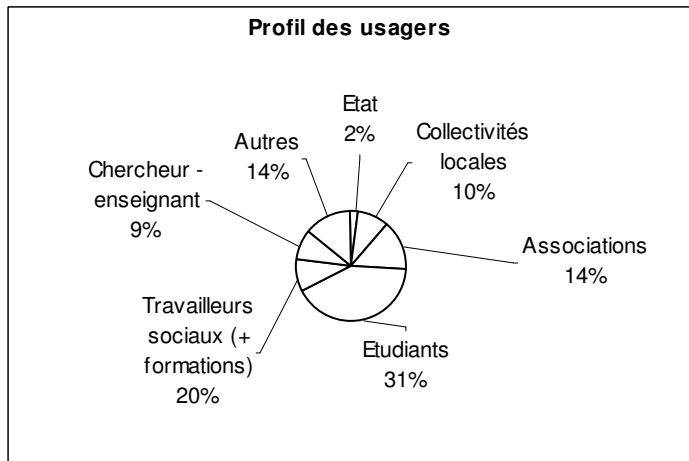
Pour un autre tiers, c'est pour des demandes de renseignements très précises (coordonnées de personnes/structures ressources, bibliographie...) et qui demandent une réponse presque instantanée.

Le dernier tiers se partage entre les demandes de publications de l'ORIV et des statistiques.

**Provenance des usagers :** Tout comme en 2003, la majorité des usagers est localisée sur le territoire de la Communauté Urbaine de Strasbourg (63 %). On constate que les demandes effectuées par des personnes en dehors de l'Alsace (20%) se maintiennent au même niveau. En général ces personnes ont découvert l'existence de l'ORIV en effectuant des recherches sur internet et en arrivant sur notre site. Il en est de même pour les 5% d'usagers venant de l'étranger (Etudiants d'Allemagne ou d'Italie). La provenance des 12% d'usagers restant, se partage entre le reste du Bas-Rhin et le Haut-Rhin.

Le **profil des personnes** qui ont recours au centre de documentation reste très varié :

Les étudiants constituent avec 31%, la part la plus importante des usagers. Mais on peut constater que les filières dont ils sont issus, ont tendance à se diversifier par rapport aux



années précédentes. Ainsi, même si les filières sociologique, sciences politiques et journalistique restent importantes, apparaissent celles d'ethnologie, d'anthropologie, d'urbanisme, et des lycéens qui recherchent des informations pour les TPE (Travaux Pratiques Encadrés). Pour beaucoup ce sont leurs professeurs, maîtres de mémoire, qui leur conseillent de venir à l'ORIV, mais le « bouche à oreille » fonctionne bien.

Les travailleurs sociaux, dont la moitié sont encore en formation (ESTES à Strasbourg, IFCAAD à Schiltigheim, ISSM à Mulhouse, formation de Conseillère en économie sociale et Familiale), représentent 20% des usagers et viennent beaucoup consulter et emprunter des documents au centre de documentation.

Sinon, par rapport à 2003, on peut constater une légère augmentation des demandes émanant des associations (14% contre 11 %), chercheurs - enseignants (9% contre 6%), des collectivités locales (10% contre 8%).

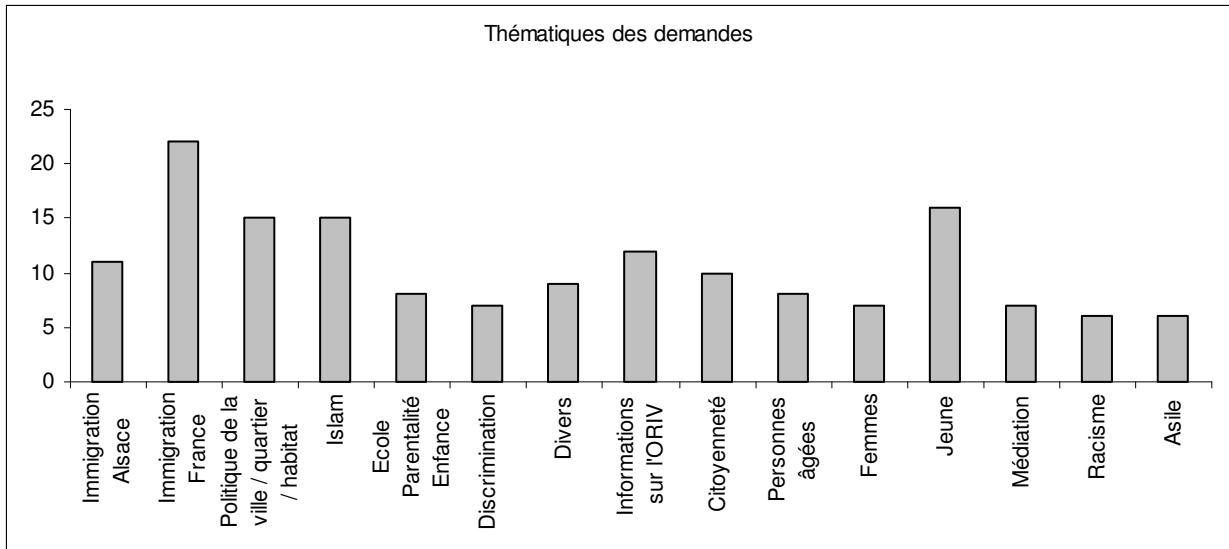
Les 14% « autres », sont des journalistes, des administrateurs de l'ORIV, ou des membres de diverses structures privées ou publiques.

### Thématiques des demandes

Les demandes adressées à l'ORIV touchent des thématiques très variées :

La question de l'immigration (l'histoire, les flux, les statistiques sur la population étrangère...) en France et en Alsace, fait comme les autres années, l'objet du plus grand nombre de demandes (7% des demandes concernent l'Alsace et 15% la France). Souvent, les sollicitations concernent une population (population turque...) ou un territoire déterminé (à l'échelle d'un quartier, ou de la région...).

Viennent ensuite, les demandes concernant le volet « Politique de la Ville ». Celles-ci consistent souvent dans la recherche de documents pour réaliser le bilan des dispositifs « Politique de la Ville » et de leurs impacts dans un domaine précis (Education, jeune, culture...) ou sur un lieu précis (Quartier strasbourgeois...). Mais ce sont aussi des questions plus générales, telle que l'historique de la politique de la ville ou des quartiers.



La thématique « Jeune » correspond à 10% des sollicitations adressées au centre de documentation. La question du rapport des jeunes issus de l'immigration à leur identité, leur culture d'origine, revient régulièrement. La moitié de ces sollicitations concerne plus particulièrement les jeunes filles issues de l'immigration maghrébine ou turque (Impact, notamment, de la journée de travail et de la rencontre mensuelle en présence d'Horia Kebabza, mais aussi du colloque sur « 40 ans de présence turque en Alsace »).

La thématique « Islam » regroupe 9% des demandes. Elle est en légère hausse depuis l'année dernière. Le débat autour de l'application de la loi sur le port des signes religieux à l'école, a provoqué un intérêt important pour la question du port du voile. De plus, les fiches techniques sur l'islam, donnent à la fois une information suffisante aux personnes qui les téléchargent sur notre site, mais provoquent également un « appel d'air », puisque nous devenons un lieu ressource sur ce thème, sur toute la France. Les Cahiers de l'ORIV sur ce thème sont aussi régulièrement demandés.

On constate également que les thématiques demandées sont sensiblement les mêmes que les années passées. Ce sont celles sur lesquelles l'ORIV travaille ou a travaillé. Par le biais des publications de l'Observatoire, mais aussi par le site Internet, les personnes en prennent connaissance.

Trois thèmes sont tout de même plus visibles en 2004 :

- L'asile (étude en cours sur ce sujet),
- La médiation sociale, le travail social et l'interculturel (étudiants en travail social et travailleurs sociaux s'interrogent plus particulièrement sur cette question),
- Le racisme (la montée des actes racistes en Alsace et en France interpelle).

Ces questions sont fortement liées aux enjeux nationaux voire internationaux.

## PERSPECTIVES POUR 2005

En ce qui concerne la gestion du centre de documentation et la réponse aux demandes documentaires, rien n'est spécifiquement prévu. Il s'agira de répondre aux demandes qui arrivent et de renforcer certaines fonctions de veille.





# INFORMER ET DIFFUSER : LES OUTILS D'INFORMATION

## CONTEXTE / ENJEUX

La diffusion de connaissances sur les thèmes traités par l'ORIV, est l'un des enjeux majeurs de la fonction du centre de ressources, en plus de celle de recueil et de traitement des informations (cf. chapitre sur la gestion de la documentation, page 29).

L'ORIV considère cette action comme centrale, dans la mesure où une meilleure connaissance des sujets traités, mais aussi des modes d'actions et des expériences, constitue un moyen d'agir sur les représentations et les méconnaissances qui sont souvent à l'oeuvre et peut donner des éléments de perspective. Cela suppose de mettre à disposition des acteurs, y compris de ceux n'étant pas directement demandeurs sur le sujet, les connaissances, en s'assurant qu'elles soient réellement accessibles à ces derniers.

## OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2004

Fort des expériences antérieures, et conscient de l'enjeu de la diffusion de l'information, il est apparu urgent, en 2004, de renforcer l'accessibilité des ressources disponibles à l'ORIV et d'assurer une plus grande régularité dans la diffusion des informations.

L'action de l'ORIV a donc consisté en un travail de diffusion nécessitant, le plus souvent au préalable, une adaptation des données aux acteurs visés et une sélection des informations à diffuser dans un souci de pertinence et d'efficacité.

### BILAN

La diffusion du bulletin mensuel d'information et la mise à jour du site internet de l'ORIV ont permis de répondre au souci de renforcement et de régularité dans la diffusion de l'information.

## ACTIVITES MENEES

La diffusion des connaissances est assurée par différents canaux : le site internet de l'ORIV, le bulletin d'information mensuel, les Cahiers de l'ORIV, mais aussi des productions plus ponctuelles, notamment dans le domaine statistique... Par ailleurs certaines informations sont disponibles à l'ORIV sur demande sans faire l'objet d'une diffusion systématique (articles de presse...).

### ◆ SITE INTERNET

Environ **18.600 personnes** ont visité le site durant l'année 2004. L'année dernière, 11.066 visiteurs avaient été recensés sur 7 mois. On constate donc une légère baisse de la fréquentation (environ 360 visiteurs en moins), qui peut s'expliquer par « l'effet nouveauté » lors de la mise en ligne du site courant 2003 qui a attiré des personnes qui n'ont plus l'occasion de l'utiliser.

Depuis la mise en ligne du site, sa mise à jour est effectuée de manière régulière, certaines rubriques étant plus particulièrement concernées :

- « Agenda » (notamment les événements organisés par l'ORIV)
- « Productions » ; pour cette dernière, de nombreuses publications ont été ajoutées en format téléchargeables. On peut citer :

- Des discriminations...à la valorisation des compétences dans le monde du travail, Dossier Ressources réalisé dans le cadre du projet européen Equal en Alsace, Janvier 2004
- Découvrir des lieux de culte musulman... dans le Haut-Rhin, Actes de la matinée d'échanges du 27 septembre 2003, Janvier 2004
- Six nouvelles fiches techniques sur l'Islam, février 2004
- Les migrations turques vers l'Europe : tendances récentes, Actes de la Conférence du 16 septembre 2003, mai 2004
- ainsi que les numéros d'Actualités sur... l'intégration et la ville.

Pour rendre compte du développement de certaines activités durant l'année 2004, des aménagements ont été apportés au site. Ainsi, dans la rubrique « Axes d'intervention de l'ORIV », une partie consacrée aux actions de l'ORIV dans le domaine de la lutte contre les discriminations a été créée.

Les pages du site les plus consultées sont celles concernant les « Productions de l'ORIV ». L'intérêt pour les publications disponibles en téléchargement, relevé l'an passé, est toujours aussi important. Les fiches portant sur le thème de l'islam sont toujours fortement téléchargées (2.232 fois pour celles sur le thème de l'islam militant - 1.650 pour celles sur les carrés musulmans - 1.580 pour celles sur les musulmans en Alsace...). 1.476 personnes ont consulté les actes de la visite des lieux de culte musulman dans le Haut-Rhin. Le numéro spécial d'Actualité sur... l'intégration et la ville sur les Personnes âgées immigrées a été téléchargé 1.475 fois. Plus globalement, toutes les productions disponibles sont régulièrement compulsées. L'Agenda et la partie concernant les axes d'intervention de l'ORIV ont été consultés environ 930 fois chacun. Les internautes se sont également beaucoup intéressés à la partie sur la présentation de l'ORIV, et celle sur le centre de documentation (permettant de connaître le fonds documentaire). Trois bibliographies disponibles sur le site ont été largement téléchargées : demandeurs d'asile - les jeunes - démocratie et participation.

#### ◆ PUBLICATIONS REGULIERES ET PONCTUELLES

##### ACTUALITES SUR... L'INTEGRATION ET LA VILLE

Ce bulletin d'information est la seule publication régulière de l'ORIV. Publié mensuellement (sauf l'été, avec la diffusion d'un numéro double juillet-août), il permet d'établir un lien entre l'ORIV et son réseau partenarial par la diffusion d'une information ciblée dans les domaines de l'intégration et de la politique de la ville.

En effet, il propose une information concise sur l'actualité nationale et locale, sur ces thèmes, tant dans le domaine législatif, des dispositifs publics... Il rend compte de l'activité de l'ORIV (colloques, groupes de travail en cours...), présente les nouveautés documentaires (ouvrages, sites internet, vidéos...). Chaque mois, un zoom est réalisé sur un sujet d'actualité ou en lien avec les thèmes de travail de l'ORIV (point sur le sujet, compte-rendu d'expériences, présentation de travaux de recherche...).

Durant l'année 2004, dix numéros sont parus, avec à chaque fois un « Zoom du mois » différent :

Les Lois (Immigration - Asile) ; La lutte contre les Discriminations (avec un complément sur « L'ORIV et les Discriminations ») ; Démocratie Participative : Etat de la réflexion ; Entrées d'étrangers, des chiffres commentés ! ; Du renouvellement urbain au plan de cohésion sociale ; La mémoire de l'immigration (avec un complément sur « Mémoire de l'immigration en Alsace » ; Effets de l'entrée en application de la loi du 15 mars 2004 ; L'élargissement de l'Union Européenne : le "Déferlement migratoire" n'aura pas lieu... ; Flux migratoires turcs vers l'Alsace, tendances récentes ; Les ressources de l'ORIV

##### POINT(S) FORT(S)

Il faut noter que des personnes contactent régulièrement l'ORIV suite à la lecture d'Actualité sur... l'intégration et la ville, pour se procurer des documents ou obtenir des compléments d'informations.

## CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE

Les Cahiers de l'Observatoire sont le support de publication des actes de rencontres ou des études réalisées par l'Observatoire. La sortie d'un numéro est fonction des travaux menés par l'ORIV.

### REALISATIONS 2004

Au cours de l'année 2004, deux cahiers de l'ORIV ont été publiés :

- Cahier n° 39 : Aïd el Kebir/ Kurban Bayrami : entre réglementation et pratiques festives - Actes de la matinée d'échanges du 17 janvier 2004 à Mulhouse (Haut-Rhin), n° 39, Mai 2004, 52 pages.
- Cahier n° 40 : Découvrir des lieux de culte musulman en Alsace... - Actes des matinées d'échanges du 27 septembre 2003 et du 15 mai 2004, n° 40, Septembre 2004, 67 pages.

## REVUE DE PRESSE

Depuis octobre 2002, celle-ci n'est plus diffusée. Mais l'équipe continue à dépouiller les journaux en lien avec les thématiques traitées par l'ORIV et toutes les semaines, les articles retenus sont affichés au centre de documentation, puis archivés. Ainsi, l'ensemble de ces articles reste disponible sur demande.

## PUBLICATIONS PONCTUELLES

Il s'agit de productions résultant d'actions ponctuelles et/ou de demandes spécifiques et qui, compte tenu du sujet traité, peuvent être mis à disposition de tous les acteurs, souvent pas le biais du site internet (documents en téléchargement).

Ces productions sont réalisées par les membres de l'équipe, en fonction des thématiques de travail.

Elles peuvent prendre différentes formes :

- Notes bibliographiques ; ainsi suite à l'organisation du colloque « 40 ans de présence turque en Alsace », une bibliographie sélective a été réalisée pour mettre en avant les documents disponibles à l'ORIV sur ce thème.
- Notes de synthèse sur un article ou un sujet d'actualité
- Eléments d'information sur la législation.

## ◆ PUBLICATIONS DANS LE DOMAINE STATISTIQUE

Les demandes adressées à l'ORIV amènent également à produire des données chiffrées. Ces demandes ont été nombreuses en 2004, comme cela était déjà le cas en 2003.

Répondre à ce type de demande nécessite fréquemment un traitement spécifique. Il s'agit à minima, de traiter les données quantitatives relatives à la demande. En effet, pour des raisons de limites statistiques, elles ne peuvent être diffusables en l'état risquant des interprétations erronées et d'en proposer une analyse accessible et pertinente (au regard des connaissances disponibles par ailleurs).

La production de notes qualitatives résulte également de travaux menés par l'Observatoire (dans le cadre des activités menées sur les primo-arrivants notamment) et de la volonté de démystifier la réalité dans ce domaine.

Plus globalement, la diffusion de ces données vise à rendre compte d'une autre réalité de l'immigration et des étrangers, à donner des éléments quantifiables sur ces populations qui font souvent l'objet de fantasmes. Toutefois la limite des données statistiques et des outils de mesure existants n'a pas permis à ce jour une diffusion d'information systématique. Elle se fait donc au cas par cas.

La participation de l'ORIV à la production par l'INSEE Alsace d'un Atlas de l'immigration s'inscrit dans cette stratégie.

Cette production est à l'initiative du FASILD national. Chaque Direction Régionale du FASILD en assure la déclinaison territoriale. En Alsace, la Direction Régionale a proposé à l'ORIV de

contribuer à cette production. Cet atlas doit répondre à un double objectif : sensibiliser les acteurs à cette question et permettre aux acteurs de disposer de connaissances adaptées en réactualisant les données.

L'ORIV s'est engagé sur ce dossier à partir du second semestre 2004. Il a contribué, en lien avec le FASILD et l'INSEE, à la définition des thèmes et des données pertinentes, à une relecture des analyses produites par l'INSEE. L'ORIV a également été amené à apporter des éléments d'analyse plus qualitatifs.

#### REALISATIONS 2004

- Les étrangers sur Mulhouse. Evolution et caractéristiques socio-démographiques, 2004, 8 pages.
- La question du logement des étrangers, 2004, 8 pages.

## PERSPECTIVES POUR 2005

---

### ◆ FAIRE EVOLUER LE SITE INTERNET

Courant du 2ème semestre 2005, une partie consacrée aux questions de discriminations sera créée. Les rubriques toujours non remplies devraient l'être (acteurs, lexique, liens..). De plus, la partie sur les « Productions de l'ORIV », sera réorganisée, pour une meilleure visibilité des publications téléchargeables.

### ◆ OPTIMISER LA DIFFUSION DE L'INFORMATION

Une réflexion sera engagée en 2005 autour des outils de diffusion et d'information produits par l'ORIV afin d'optimiser leur utilisation.

### ◆ DIFFUSER DE L'INFORMATION SUR LA PRESENCE IMMIGREE

Production de contributions spécifiques produites par l'ORIV dans le cadre de l'élaboration de l'Atlas de l'immigration.

# ETRE & METTRE EN RESEAU

## CONTEXTE / ENJEUX

Depuis sa création, l'ORIV s'est impliquée dans la structuration de **démarche en réseau**, notamment sur le plan national. Plus-value permettant la rencontre avec d'autres partenaires et l'échanges de ressources (échanges d'information, le repérage et le partage d'expériences, l'identification de personnes ressources...), elle est aussi une nécessité pour prendre en compte et répondre à certaines demandes adressées à l'ORIV.

L'ORIV s'implique, plus particulièrement, dans deux réseaux relevant de ces champs de compétences.

## OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2004

Ces deux réseaux ont connu de fortes évolutions au cours de l'année 2004, notamment quant à leur structuration et aux sens donnés à leurs modalités de fonctionnement.

En effet, dans un contexte en forte mutation, la mise en réseau est apparue comme un moyen de **disposer d'une parole collective et d'un positionnement plus prégnant** (que celui de chacune des structures individuellement). Par ailleurs, il est apparu que, face à certains questionnements, mis en avant par les politiques publiques d'Etat comme de collectivités, **une capitalisation des travaux des uns et des autres mais aussi des analyses et des modes d'approche** pouvaient constituer une **réelle plus-value** pour les différentes structures composant les réseaux mais aussi leurs financeurs.

### BILAN

Les effets de ces restructurations ne sont pas encore visibles, mais les premières actions engagées ensemble ont permis de poser collectivement des éléments d'analyse et de faire émerger une parole collective.

## ACTIVITES MENEES

### ◆ RESEAU DES CENTRES DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE

L'ORIV a participé au cours de l'année au « Réseau des centres de ressources politique de la ville ».

Ce réseau réunit l'ensemble des centres ressources politique de la ville à savoir le Centre de Ressources en Essonne, le Centre de Ressources en Guyane, le Centre de Ressources en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Centre de Ressources régional ville et hauts à la Réunion, le CR-DSU Rhône Alpes, l'Espace Picard pour l'Intégration (EPI), l'Institut Régional de la Ville (IREV) en Nord Pas-de-Calais, Pays et Quartiers d'Aquitaine, le Pôle de Ressources Départemental Val d'Oise, Profession Banlieue (Seine Saint-Denis), RésO Villes (Bretagne - Pays de la Loire), Ressources et Territoires (Midi Pyrénées) et le Centre de Ressources de la Délégation Interministérielle à la Ville.

Si le contenu de la mise en réseau n'a pas été modifié à savoir **l'organisation de temps de travail régulier** (accueil assuré par l'un des centres de ressources et préparation en binôme) **autour de thèmes d'actualité**, la participation à **des groupes de réflexion** mis en place sur le plan national dans le cadre de **démarches expérimentales**, en revanche, le principe d'animation par le centre de ressources de la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV) a été revu. En effet, compte tenu de l'évolution de la place des différents acteurs et des restructurations interne à la DIV, **le réseau a engagé une réflexion sur son mode de fonctionnement.**

Récemment le réseau s'est doté d'une **note commune faisant état de son fonctionnement**. Il y est précisé que « *Par leur mise en réseau les centres de ressources sont en capacité de mutualiser des outils, d'identifier des complémentarités et de dégager des analyses communes et des propositions à partir de leur connaissance des réalités de terrain. Ils peuvent ainsi faire remonter aux niveaux décisionnels, en particulier au niveau national, les questions auxquelles sont confrontés les acteurs locaux et les territoires. Ils peuvent, enfin, aider à la mise en œuvre des politiques nationales et à leur bonne adaptation aux contextes locaux, et accompagner les expérimentations dans un objectif de diffusion et de pérennisation.* »

Au sein du réseau, le centre de ressources national de la DIV occupe une place particulière en facilitant l'accès aux informations nationales, via notamment le Système d'information géographique, et la participation des centres de ressources locaux aux démarches nationales de réflexion, d'évaluation, de formation ou d'observation.

**POINT(S) FORT(S)**

Dans le contexte de la décentralisation qui oblige à repenser l'organisation et la diffusion des ressources à l'échelle nationale, le réseau des centres de ressources, par son fonctionnement original, son positionnement vis-à-vis de la commande publique et son ancrage territorial, peut constituer un point d'appui stratégique pour structurer le lien entre national et local.

Au cours de l'année 2004, le réseau a été amené à **réfléchir collectivement** autour du **plan de cohésion sociale**. Afin de mieux comprendre les enjeux inhérents aux divers aspects de ce plan, des intervenants extérieurs sont venus apporter leurs éclairages lors des diverses réunions qui se sont tenues dans le Val d'Oise (17 et 18/02), à Toulouse (7 et 8/07), en Seine-Saint-Denis (9 et 10/09), en Alsace (29 et 30/11). Les thèmes traités lors de ces réunions ont été la réforme des finances publiques et la dotation de solidarité urbaine (Patrick JOYEUX), le volet emploi du plan de cohésion sociale (Bernard SIMONIN), sur le volet logement et l'ANRU, sur l'Observatoire National des ZUS). Une **rencontre entre Claude BREVAN** et les centres de ressources a eu lieu le 15 juin 2004 sur le **devenir de la Politique de la Ville**. Un temps de travail, partagé avec le réseau des centres de ressources intervenant dans le domaine de l'intégration, a permis d'échanger sur les **questions de lutte contre les discriminations**. Par ailleurs, une **journée d'échanges et de réflexion sur la mission de capitalisation** a été organisée le 8 novembre à Marseille en direction des responsables « capitalisation » et/ou documentation des centres de ressources. Outre une recherche de définition commune, une présentation des pratiques locales et nationales des différentes structures a eu lieu.

◆ **RESEAU « RESSOURCES POUR L'EGALITE DES CHANCES ET L'INTEGRATION »(RECI)**

Le **Réseau Intégration s'est créé en 1999**, lors du passage en GIP de l'ADRI (Agence pour le Développement des Relations Interculturelles). Il a alors été rédigé une convention triennale entre les membres fondateurs : l'ADRI (Paris), D'Un Monde à l'Autre (Nord Pas de Calais), la Maison de la Méditerranée (Belfort) et de l'ORIV. Elle structurait le réseau autour principalement de la **mise en place d'une base documentaire commune**. Antérieurement à cette date, des rencontres informelles avaient lieu.

En 2000, le réseau est rejoint par l'EPI (Picardie) et le CID (Nantes). En 2002, une nouvelle convention de partenariat est mise en place avec la **volonté de produire des réflexions communes, d'élaborer des outils partagés, d'organiser des événements en commun**. Sont alors intégrés au réseau : le CIEMI (Paris), le Clap Sud Ouest (Bordeaux), COFRIMI (Toulouse) et Economie et Humanisme (Lyon). Ce sera le tour, quelques années plus tard, de l'ODTI (Grenoble) et tout récemment du Clapest (Strasbourg) et de l'IREV (Nord Pas de Calais).

Mais ces perspectives de travail, hormis la mise en commun de la base documentaire n'ont que peu abouti. Chaque année, un **séminaire thématique est organisé afin de mutualiser les connaissances**. Il consiste en un regroupement des différentes structures, sur deux jours, sur l'un des sites, autour d'un thème, dans une logique d'apports de connaissances

mutuels. Le 6 et 7 février 2004, le thème traité à Tourcoing a été celui des politiques publiques dans le domaine de la lutte contre les discriminations. Sur le même thème, une réunion de travail a été organisée en lien avec les centres de ressources politique de la ville.

Les autres réunions de travail organisées en cours d'année 2004 ont été consacrées à une **réflexion plus générale sur le devenir du réseau en terme de contenu comme de fonctionnement**. En effet, depuis un peu plus d'un an, plusieurs événements cumulés ont poussé les membres du réseau à repenser leur mode de collaboration :

- le constat d'une difficulté à élaborer des projets communs et, le cas échéant, à les réaliser,
- la non visibilité du Réseau Intégration,
- l'émergence d'une nouvelle logique de mise en concurrence des associations par les acteurs publics,
- le fort investissement du champ de l'intégration et des discriminations par l'Etat,
- la fermeture du GIP ADRI et la création du GIP « Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration ».

Répondre à ces enjeux suppose, en fait, **d'être en capacité d'être une force de proposition collective**. Dans cette perspective, **une formalisation du réseau autour d'une charte d'engagement et son articulation à une association de gestion a été envisagée** comme la solution la plus optimum.

A l'issue des réflexions engagées en 2004, le Réseau RECI se compose de structures intervenant dans le domaine de l'immigration, l'intégration et/ou de la lutte contre les discriminations liées à l'origine, à savoir : CLAPEST (Strasbourg), COFRIMI (Toulouse), Economie et Humanisme (Lyon), EPI (Espace Picard pour l'Intégration), GIP « Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration », IREV (Nord Pas de Calais), ODTI (Grenoble) et l'ORIV (Alsace).

Il s'est donné comme but la **production et la diffusion de connaissances**, la mise en œuvre d'une **fonction de veille**, d'observation des processus, des dispositifs et des actions, voire **d'interpellation**, la **sensibilisation et la qualification** auprès des acteurs (publics, privés, associatifs...). Il intervient par mutualisation et capitalisation des connaissances sur la base des ressources disponibles (existantes et/ou produites par chacune des structures). Par son action, il vise à optimiser, favoriser l'action des acteurs et se dote d'un espace ressources et de ressourcement (y compris pour les membres du réseau).

Cette réflexion sur la structuration a amené le réseau à se mettre en relation avec les différents acteurs nationaux intervenants dans ce domaine (FASILD, DIV...). Dans le cadre de cette refonte du Réseau, l'ORIV joue un rôle particulier dans la mesure où la directrice assure la fonction de déléguée du réseau, avec un appui conséquent du délégué adjoint, fonction occupé par le directeur de l'EPI.

**POINT(S) FORT(S)**

Nombreuses sollicitations des acteurs publics par rapport à ce réseau.

**POINT(S) FAIBLE(S)**

La structuration du réseau RECI a nécessité un temps long et la mise en œuvre effective est prévue seulement pour 2005.

## PERSPECTIVES POUR 2005

### ◆ FORMALISER & METTRE EN RESEAU

Rendre effectif la mise en place et le fonctionnement du Réseau Ressources pour l'Egalité des Chances et l'Intégration (RECI)

Poursuivre la mise en réseau et l'organisation des temps de rencontre au niveau des deux réseaux

### ◆ CAPITALISER LES REFLEXIONS

Concrétiser un temps de travail commun aux deux réseaux sur le thème de la lutte contre les discriminations.

Rendre plus visible le travail engagé dans ce domaine par les différentes structures.





# PRODUIRE DES CONNAISSANCES SUR DES PUBLICS ET DES PROCESSUS

---

## RETOUR SUR LES ENJEUX

Permettre aux acteurs publics et privés d'agir dans le domaine de l'intégration et du développement social urbain, mettre à mal certaines représentations, supposent dans certains cas de produire de la connaissance :

- soit parce qu'il s'agit d'une problématique nouvelle (jeunes filles),
- soit parce qu'il s'agit de voir comment un problème se pose, s'exprime sur un territoire alsacien (dans le Bas-Rhin, étude sur les demandeurs d'asile),
- ou encore parce qu'il s'agit d'aborder une question sous un angle spécifique (citoyenneté).

Les démarches mises en œuvre dans le cadre de la production de ces connaissances ont été conçues dans une logique d'implication des acteurs.

Les méthodes d'élaboration des connaissances retenues sont fonction du sujet étudié, dans un souci de proximité avec le sujet, mais aussi avec les acteurs et décideurs en charge de la question.

## ZOOM SUR QUELQUES CONSTATS

Il s'agissait dans ce domaine de renforcer la fonction d'observation et de mieux diffuser les connaissances acquises.

On peut considérer que par rapport au premier objectif (fonction d'observation), l'enjeu a été atteint. Les travaux menés au cours de l'année 2004 ont permis une production nouvelle et spécifique sur des sujets peu ou pas traités.

Concernant le second objectif (diffusion des connaissances), on peut relever des avancées dans la mise en valeur et la capitalisation des travaux, mais des efforts restent à faire dans ce sens en 2005.



# CITOYENNETE ET DEMOCRATIE

## CONTEXTE / ENJEUX

L'ORIV a engagé, depuis plusieurs années, une réflexion sur la participation des habitants, notamment étrangers, à la démocratie locale. Après avoir eu une approche « technique » de la participation des habitants, l'ORIV a travaillé sur la place des associations dans l'élaboration des politiques publiques, et sur l'engagement de responsables d'associations issues de l'immigration en Alsace.

## OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2004

Sur la base de ces travaux, des enseignements qui en ont résultés et face aux problématiques actuelles sur la démocratie participative, **l'association a choisi de mener une étude-action**. Après accord avec la ville de Mulhouse, c'est le quartier de la Fonderie qui a été choisi comme terrain de recherche. Le but était d'examiner s'il existait des décalages entre ce qui est proposé aux habitants en terme de démocratie participative et ce qu'ils en attendraient. D'autre part, ce travail devait permettre d'identifier les raisons de la participation et de la non-participation des habitants aux différentes démarches déjà mises en place. Parallèlement il était prévu **d'organiser des temps de débats et d'identifier, à partir d'échanges transfrontaliers, les expériences menées dans les pays limitrophes**.

### BILAN

Si l'étude a été réalisée, les temps d'échanges prévus en parallèle de l'étude n'ont pas pu être mis en place. Pourtant, des contacts avancés avaient été pris, notamment avec Marcel GAUCHET, philosophe, et auteur de « La démocratie contre elle-même ».

## ACTIVITES MENEES

### ◆ REALISER UNE ETUDE-ACTION

Après une phase de définition de la problématique de l'étude, de la méthodologie particulière à utiliser au cours de l'année 2003, **l'année 2004 a surtout consisté dans le travail de terrain et l'analyse des données recueillies**.

Le recueil des données était un enjeu majeur puisque l'association avait souhaité que l'information réside essentiellement dans le **recueil de la parole d'habitants**, à travers des entretiens ouverts menés sur un échantillon. Concrètement, ce sont 64 personnes qui ont été rencontrées au total dans le cadre d'entretiens, dont 43 habitants. Les autres sont des professionnels et des acteurs associatifs du quartier de la Fonderie.

En parallèle, un **travail de recherche sur des notions plus théoriques** a été mené, pour compléter le travail d'analyse des entretiens.

Le traitement et l'analyse des entretiens ont permis de rédiger un **rapport d'étude**, reprenant de manière organisée les principaux obstacles à la participation relevés dans les entretiens.

Un « argumentaire » intermédiaire a été présenté au

### POINT(S) FORT(S)

Le taux d'acceptation d'entretien a été élevé et les entretiens réalisés permettent d'avoir une importante quantité d'information.

### POINT(S) FAIBLE(S)

La rédaction de l'étude a demandé du temps en raison de la nécessaire mise en perspective des données et a entraîné une relative démobilitation des administrateurs.

Conseil d'Administration de l'association, ainsi qu'à l'équipe dirigeante du Centre Socio-culturel de la Fonderie, à sa demande. En effet, cet acteur du quartier avait participé à l'enquête et est actuellement dans une perspective de redéfinition de la démarche de participation des habitants sur son secteur d'intervention.

Parallèlement à l'étude, trois réunions se sont tenues avec les administrateurs de l'ORIV intéressés par le sujet. Celles-ci ont permis de faire une présentation des premiers résultats de l'étude, de comparer ces analyses aux travaux antérieurs de l'ORIV et enfin, de réfléchir aux pistes d'actions issues des arguments présentés dans l'étude.

#### ENSEIGNEMENTS POUR L'ACTION

L'analyse des informations issues de l'enquête a permis d'identifier quelques éléments qui peuvent faire obstacle à une plus grande participation. Certains obstacles sont liés aux dysfonctionnements des structures de participation, d'autres peuvent s'expliquer par des limites propres à un individu (temps disponible...). Enfin, l'étude fait apparaître qu'un obstacle majeur de la participation soit lié au manque de reconnaissance sociale du citoyen.

#### ◆ CONNAITRE DES EXPERIENCES MENEES OUTRE-RHIN

En février 2004, l'ORIV a été partenaire d'un colloque franco-allemand intitulé « Développement Social de la Ville » à Freiburg, organisé en partenariat avec la Fondation Heinrich Boll Baden-Württemberg.

Ce colloque a porté sur **les politiques de renouvellement urbain mises en place en Allemagne et en France**. Il a mis l'accent sur le partage des expériences menées de chaque côté de la frontière. Ces projets incluent le plus souvent des démarches visant à la participation des habitants. Dans ce cadre, l'ORIV a été amené à présenter le choix de la problématique de l'étude, ainsi que la méthode utilisée pour la mener à bien.

#### POINT(S) FAIBLE(S)

Malgré une réelle volonté de poursuivre la réflexion avec les organisateurs de cette conférence de Freiburg, une rencontre a été plusieurs fois reportée faute de temps de part et d'autre.

## PERSPECTIVES POUR 2005

#### ◆ DIFFUSER L'ÉTUDE

L'étude-action a permis de mettre en exergue certains obstacles à la participation. En 2005, il s'agira d'élaborer, à partir de ces conclusions, des préconisations, avec les membres de l'association et d'autres acteurs intéressés par cette problématique, et de réfléchir à la meilleure stratégie de diffusion de ces travaux.

#### ◆ REALISER UN ETAT DES LIEUX SUR LES ASSOCIATIONS DITES « ISSUES DE L'IMMIGRATION »

10 ans après un premier état des lieux de la vie associative en Alsace, l'ORIV réalisera un nouveau recensement des associations, afin de mieux connaître cette vie associative et d'interroger l'expression « associations issues de l'immigration » et ses effets sur les relations mises en place.

#### REALISATIONS EN 2004

- Rapport d'étude, « Comprendre les obstacles à la participation citoyenne ; Contribution à une autre reconnaissance du citoyen », Décembre 2004.

# DEMANDEURS D'ASILE

## CONTEXTE / ENJEUX

Nouveau thème de travail pleinement investi en 2004 par l'ORIV : la question de l'asile. Il avait été modestement investi en 2003 à travers le recueil de données statistiques et le démarrage d'une veille documentaire.

Traditionnellement l'ORIV intervenait sur les « flux permanents », (terme emprunté à la politique d'immigration), c'est-à-dire les personnes entrant en France pour s'y installer durablement, rejoignant un membre de famille ou possédant un contrat de travail.

Or, l'ORIV a relevé un développement, sans précédent, du nombre de ces personnes ainsi que de celles relevant de « flux temporaires » (notamment des demandeurs d'asile) et d'une multiplication des situations de précarité. Ces raisons ont motivé l'engagement de l'ORIV sur ce sujet et tout particulièrement sur ce dernier public.

Par ailleurs, avoir une vision d'ensemble des publics nouvellement arrivants sur le territoire, quelques soient les statuts d'entrée, permet d'interroger globalement les politiques publiques et d'identifier les modes de prise en compte de ces publics.

## OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2004

En 2004, l'objectif est d'engager un travail de production de connaissances, permettant d'identifier les effets dus à l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile sur le processus d'intégration.

Il était prévu que l'élaboration de ces connaissances passe :

- par une approche statistique permettant d'identifier le profil des demandeurs d'asile ;
- par la réalisation d'une **étude sur les trajectoires des demandeurs d'asile** à partir d'entretiens avec les structures chargées de l'accueil, de l'accompagnement et de l'hébergement de ces demandeurs et avec les demandeurs eux-mêmes ;
- par la **mise en place, parallèlement, d'un groupe de professionnels** concernés par le sujet, afin de permettre une articulation entre connaissance et action.

Compte tenu de l'importance du contexte local (et des réponses mises en œuvre en terme d'accueil des demandeurs d'asile), l'étude porte exclusivement sur le territoire bas-rhinois.

### BILAN

La mise en œuvre de l'étude a demandé plus de temps que prévu, en raison de difficultés inhérentes au sujet, mais aussi de problèmes internes à l'ORIV. Compte tenu des difficultés liées au sujet (problème dans l'obtention de données statistiques et complexité de la question et des acteurs) une méthodologie différente a été mise en place.

## ACTIVITES MENEES

### ◆ IDENTIFIER LES TRAJECTOIRES DES DEMANDEURS D'ASILE

Compte tenu des difficultés rencontrées, un travail préparatoire assez long a été nécessaire. Il a été consacré aux **aspects méthodologiques** (définition de la méthode, formation des enquêteurs, préparation des grilles d'entretiens...).

Par ailleurs il a été décidé de mettre en place un **collectif de travail**, piloté par l'ORIV, incluant des personnes venant du champ du travail social ainsi que de l'université (département de sociologie) pour mener l'étude. Ce collectif est entré dans sa phase

opérationnelle à compter du mois d'avril/mai 2004. L'ORIV a bénéficié, par ailleurs, de l'appui d'une stagiaire de l'école de travail social (ESTES), Stéphanie CORNUS, durant le mois de juin 2004.

Sur cette base et à compter de juin, des entretiens ont été menés auprès des structures bas-rhinoises chargées de l'accueil, de l'accompagnement et de l'hébergement et auprès des institutions (DDASS, préfecture...), en charge de ce public

La recherche de données statistiques s'est poursuivie, ainsi que la lecture de travaux menés par rapport à ce public. Ce souci de prise en compte des connaissances disponibles a incité l'ORIV à organiser une séance de travail avec un chercheur spécialisé sur ce thème, sur le plan national : Luc LEGOUX. Les premiers entretiens avec des demandeurs d'asile ont démarré au cours du mois de septembre 2004. Compte tenu de la difficulté pour trouver des personnes acceptant de participer à l'étude (en raison du caractère complexe du vécu, du caractère insoutenable...) et aux limites liées à la non-maitrise de la langue par une partie des demandeurs, le nombre d'entretiens réalisé évolue lentement. A la fin de l'année, environ une vingtaine de récits de vie avaient été recensés.

#### POINT(S) FORT(S)

Le sujet abordé est un sujet complexe sur lequel l'ORIV disposait de peu de données avant le lancement de ce travail. Le fonctionnement du collectif de travail permet de pallier à ce manque et crée une émulation propice à une analyse approfondie sur la base des connaissances des uns et des autres

#### POINT(S) FAIBLE(S)

Travail qui demande du temps notamment pour recueillir la parole des personnes demandeurs d'asile ou ayant été demandeurs d'asile.

#### ◆ ECHANGES-DEBATS ENTRE PROFESSIONNELS

Par ailleurs, et comme prévu, les professionnels en charge de cette question, dans le Bas-Rhin, ont été réunis à deux reprises. La première réunion a eu lieu en juin et a permis de rendre compte de l'objet de l'étude, de la démarche, de ses enjeux et d'échanger sur le public considéré. La seconde réunion a eu lieu fin septembre. Elle a permis de présenter les premiers éléments issus des entretiens avec les différentes structures et d'en débattre.

#### ENSEIGNEMENTS POUR L'ACTION

Ce travail permet :

- de poser autrement la problématique de la présence étrangère et la logique des flux d'entrées des étrangers,
- d'interroger le parcours de vie des personnes arrivant en France au-delà du statut d'entrée,
- faire comprendre les limites du système procédural français.

## PERSPECTIVES POUR 2005

#### ◆ POURSUIVRE L'ETUDE

Poursuite de l'étude démarrée en 2004

- Poursuite des entretiens menés auprès de demandeurs d'asile, analyse et rédaction du rapport final
- Organisation de temps d'échanges avec les professionnels concernés (groupes de travail)
- Diffusion écrite et orale des travaux.

#### REALISATIONS 2004

- Différentes notes de travail sur la législation, les modalités d'entrées sur le territoire, l'histoire de l'asile ont été élaborées.

# JEUNES FILLES

## CONTEXTE / ENJEUX

Durant les années 2002 et 2003, l'ORIV a souhaité **engager une réflexion sur le public « jeunes »**, en privilégiant une approche volontairement « décalée », se donnant la possibilité d'interroger le regard porté sur les « jeunes comme des ressources ou des menaces », par un travail en lien avec les professionnels de la jeunesse.

L'action menée en 2004 s'inscrit dans le prolongement de ces travaux de réflexion. Les **jeunes filles** émergeant de manière singulière dans ces travaux, il semblait intéressant de s'intéresser à elles.

## OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2004

En 2004, l'ORIV s'est donc plus particulièrement intéressé au public des jeunes filles issues de l'immigration. S'appuyant sur une sollicitation de la Communauté Urbaine de Strasbourg, l'ORIV a travaillé la **question des relations de genre** (jeunes filles - jeunes garçons) et celle **des logiques de séparation dans les activités** qui leurs sont proposées.

Pour ce faire, une **analyse de l'offre de services et de loisirs proposée aux jeunes filles issues de l'immigration** et résidentes dans les quartiers d'habitat populaire de la Communauté Urbaine de Strasbourg a été réalisée.

Ce travail devait permettre de donner des informations objectives, sur cette offre de loisirs et de services, aux professionnels de la jeunesse (travailleurs sociaux, éducateurs, notamment) intervenants auprès de ce public.

### BILAN

Un nouveau regard a été posé sur les jeunes filles résidentes dans les quartiers d'habitat populaires s'appuyant sur les expériences menées précédemment à Strasbourg. Les professionnels ont pu croiser leurs savoirs.

## ACTIVITES MENEES

### ◆ ELABORER UNE NOTE DE CADRAGE

Cette approche de l'offre de service a donné lieu à **l'élaboration d'une note de cadrage, aboutie en juillet 2004.**

Elle s'appuie sur plusieurs aspects :

- Une **analyse historique des activités** et des modalités de prise en compte du public des jeunes filles issues de l'immigration sur l'agglomération strasbourgeoise (à partir de l'examen de comptes rendus de réunions de plusieurs associations investies auprès de ce public).
- Un **recensement par questionnaire des activités** actuellement proposées par les centres socio-culturels et les clubs de prévention, exclusivement en direction des jeunes filles dans les quartiers d'habitat populaire de la Communauté Urbaine de Strasbourg.
- Une **analyse d'une quinzaine d'entretiens** menés auprès de **responsables de structures et « d'usagères » de trois sites d'activités** (Hautepierre - Lingolsheim - Strasbourg). Ces entretiens ont permis de compléter les éléments issus du recensement et de mieux comprendre les motivations des jeunes filles et le fonctionnement des animatrices.
- Une **prise en compte des travaux et réflexions** engagés sur le plan national par rapport à cette question

◆ PRODUIRE DE LA CONNAISSANCE EN S'APPUYANT SUR DES PROFESSIONNELS

En parallèle de ce travail d'analyse et de recensement par rapport à l'offre de service, **un groupe de suivi a été mis en place**. Constitué de professionnels de la jeunesse implantés sur les communes de la Communauté Urbaine de Strasbourg, il a permis, par ses échanges, d'alimenter la démarche de recensement, mais également les réflexions sur le sujet.

◆ FAVORISER LES ECHANGES

Une **journée de travail sur ce thème** a été organisée en septembre 2004. A destination des professionnels de la jeunesse, elle a permis de débattre des éléments recueillis et d'échanger avec une sociologue, Horia KEBABZA, ayant menée une étude sur les relations garçons/filles dans les quartiers d'habitat social sur Toulouse.

Cette journée a été suivie d'une **rencontre mensuelle de l'ORIV** sur le même thème qui a permis d'ouvrir la réflexion à d'autres acteurs.

POINT(S) FORT(S)

Les professionnels de la jeunesse agissant sur les quartiers d'habitat populaires de la CUS se sont fortement mobilisés et intéressés à la démarche. Parmi eux, un tiers faisait déjà partis du groupe de professionnels constitué en 2003.

POINT(S) FAIBLE(S)

Difficultés à recueillir les points de vues des jeunes filles de plus de 16 ans. Il aurait également été intéressant de recueillir l'avis de jeunes garçons.

ENSEIGNEMENTS POUR L'ACTION

Les travaux menés ont permis de prendre conscience de nouveaux rapports de genre (injonctions à la virilité pour les garçons et injonctions à la discrétion pour les filles) qui s'imposent à ces jeunes des quartiers et de la nécessité de réinterroger la conception des activités qui leurs sont proposées, afin d'enrayer ces phénomènes. En outre, les acteurs en présence ont pris conscience du faible nombre de lieux de rencontres ou d'activités exclusivement proposés aux jeunes filles. Par ailleurs, le point commun entre les jeunes filles se rendant dans ces activités n'est pas leur origine immigrée, mais bien leur lieu de résidence.

## PERSPECTIVES POUR 2005

◆ REALISER ET DIFFUSER DES CONNAISSANCES

- Réalisation et diffusion des actes de la journée du 7 octobre 2004. Il s'agit d'un dossier comprenant notamment l'intervention d'Horia Kebabza, un document synthétisant quelques questions/réponses.
- Mise à disposition durant trois mois, de la cassette vidéo « Paroles d'Ados » diffusé lors de la journée de travail, aux acteurs présents.

◆ APPORTER DES APPUIS PONCTUELS

Il est prévu en 2005, d'apporter un appui ponctuel aux professionnels de la jeunesse, demandant un accompagnement dans leur réflexion par rapport à ce public.

REALISATIONS 2004

- Note de cadrage intitulée « **Analyse de l'offre de service et d'activités proposées aux jeunes filles issues de l'immigration** dans les quartiers d'habitat populaire des communes de la C.U.S », juillet 2004, 46 pages



# ELABORER DES OUTILS EN DIRECTION DES ACTEURS

---

## RETOUR SUR LES ENJEUX

Il est de plus en plus souvent demandé à l'ORIV de produire des « outils » permettant de comprendre les processus à l'œuvre, de disposer d'éléments d'explication et/ou d'expériences, de relater des pratiques d'acteurs.

Dans tous les cas, il s'agit de mettre à disposition des éléments qui soient compréhensibles, accessibles.

Pour y parvenir l'ORIV se doit tout d'abord d'identifier les besoins des publics concernés, répertorier les ressources utiles par rapport à ce public, adapter ces connaissances au(x) public(s) visé(s) sous une forme mobilisable.

La production de ces « outils » relève soit d'une demande formulée, identifiée, soit d'une demande « pressentie » par l'ORIV (en quelque sorte par anticipation). Elle suppose par ailleurs, une fonction de veille documentaire importante.

## ZOOM SUR QUELQUES CONSTATS

Les actions menées au cours de l'année par rapport à cet objectif, font état de la capacité de l'ORIV de mettre en place de tels outils.

Toutefois, si un certain nombre de ces outils apparaissent facilement diffusables (voire même font d'ores et déjà l'objet de nombreuses demandes comme les fiches islam ou plus globalement celles du guide), d'autres outils sont peu ou pas connus voire difficilement transposables actuellement (travaux sur la mixité notamment).



# ISLAM

## CONTEXTE / ENJEUX

Sur la base des travaux antérieurs sur la question culturelle dans les communes et plus largement des échanges et démarches engagés en direction de communes rurales, l'ORIV a, sur demande des élus et en fonction de leurs questionnements, conçu des outils d'information sur les principales thématiques liées à l'islam.

## OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2004

L'objectif en 2004 était de clore ce travail qui a servi d'expérimentation à la conception du « guide de l'intégration » en direction des élus locaux. Il s'agissait :

- de poursuivre le travail d'apport de connaissances sur des sujets touchant l'islam en direction des élus et/ou techniciens alsaciens,
- de renforcer le travail avec les associations culturelles
- d'affiner la conception des outils adaptés aux élus.

### BILAN

Les participants ont été toujours plus nombreux à ces différents rendez-vous. Un noyau d'une quinzaine de personnes constituants « les fidèles » du cycle, émanant notamment d'associations culturelles.

Le public visé et concerné par les actions est l'ensemble des élus et techniciens des collectivités locales alsaciennes auxquels ont été associées les associations culturelles volontaires et les adhérents de l'ORIV, désireux d'améliorer leurs connaissances sur le sujet et prêts à confronter leurs points de vues avec ceux des autres.

## ACTIVITES MENEES

### ◆ ORGANISER DES TEMPS D'ÉCHANGES – CONNAITRE ET CONFRONTER LES EXPERIENCES

Au cours de l'année 2004, l'ORIV a été amené à organiser **deux matinées d'échanges et une soirée de clôture** durant laquelle le thème de la formation des imams a été débattu.

**MATINEE D'ÉCHANGE « AÏD EL KEBIR/ KURBAN BAYRAMI : ENTRE REGLEMENTATION ET PRATIQUES FESTIVES » 17 JANVIER 2004 [voir rapport d'activités 2003]**

**MATINEE D'ÉCHANGES « DECOUVRIR DES LIEUX DE CULTE MUSULMAN... DANS LE BAS-RHIN » 25 MAI 2004**

Suite à une forte sollicitation, une seconde matinée d'échanges portant sur les lieux de culte musulman a été organisée (Pour mémoire, la première avait eu lieu en 2003, dans le Haut-Rhin).

Cinq lieux de culte musulman, dans le Bas-Rhin (trois à Strasbourg, un à Barr et un à Sélestat), ont accueillis plus de 45 participants et ont accepté à la fois de présenter l'histoire, le fonctionnement de l'association et du lieu, mais également d'explicitier les liens tissés avec la municipalité. A cette occasion, une sensibilisation aux aumôneries pénitentiaire et hospitalière a été réalisée ; les débats ont également évoqué le commerce hallal et le rôle du Conseil Régional du Culte Musulman, dont le Président était présent sur un site. La présence de Samim Akgönül, chercheur au CNRS a permis aux participants de prendre conscience de la diversité des types de bâtis qui accueillent un lieu de culte musulman et d'appréhender la diversité des compositions associatives (pluri-origines, uniquement liées à une nationalité, en lien avec un courant religieux...). Ce fut également

un temps très fort d'échanges d'expériences et de points de vues entre participants sur cette religion qui souffre de nombreuses représentations négatives.

#### SEMINAIRE DE CLOTURE... « LA FORMATION DES IMAMS » 3 DECEMBRE 2004

La clôture du cycle « islam » s'est déroulée, en soirée, à Strasbourg, autour de deux temps forts : d'une part des exposés et d'autre part, une synthèse quantitative et qualitative de ces deux ans de réflexion sur l'islam.

Lors de la table-ronde autour de laquelle étaient réunis quatre imams strasbourgeois, les participants ont pu prendre conscience que, la plupart d'entre eux, possédaient une solide formation religieuse initiale. L'imam turc appuyant fortement sur des complémentarités nécessaires en terme de maîtrise de la langue. Tous étaient convaincus que la mise en place de formation(s) pour les cadres religieux musulmans en France, devait également jouer un rôle pour leur reconnaissance sociale. Franck Frégosi, chercheur au CNRS, a, au travers d'un historique des démarches déjà engagées sur ce sujet, particulièrement alerté sur les « effets d'annonces » politiques sur cette question. Il a explicité les atouts de formations régionales, adaptées aux besoins de chacun et explicité l'aberration à vouloir former en France exclusivement des « imams franco-français ». Par la présence de Monsieur Nabaoui, Président du Conseil Régional du Culte Musulman, le passage symbolique du relais a été passé à cette institution concernant la sensibilisation des élus locaux à ces questions.

#### POINT(S) FORT(S)

- Lors du circuit sur les lieux de culte, l'ORIV a touché un nouveau public.
- La clôture du cycle a permis de mettre en avant qu'une moyenne de plus de 40 personnes a été mobilisée par les six matinées d'échanges.
- Plus de 45 élus ou techniciens différents y ont participé, ainsi que quatorze associations culturelles et culturelles, dont dix haut-rhinoises.
- Un administrateur, Dominique CAPRILI, s'est engagé activement sur les trois années dans la coordination de ce cycle et a partagé ses expériences.

#### ◆ METTRE A DISPOSITION DES CONNAISSANCES

A l'occasion de chacune des matinées d'échanges, un **dossier du participant**, composé d'articles de presse et d'articles de fond sur le sujet abordé, mais également de textes juridiques ou sociologiques, a été élaboré. Par ailleurs, en aval, les **connaissances acquises par les experts et les témoignages ont fait l'objet d'un document synthétique, diffusé sous forme de fiches techniques**. Des articles de presse se sont également fait l'écho de ces temps d'échanges. Afin que le plus grand nombre de personnes profitent de ces connaissances, les actes et les fiches techniques ont fait l'objet d'une vaste diffusion gratuite, dans les communes alsaciennes. Par ailleurs, les fiches restent disponibles (en téléchargement) sur le site internet.

#### ◆ METTRE A JOUR LES CONNAISSANCES

L'ORIV a participé à deux colloques organisés par l'Université Robert Schuman et Marc Bloch, le CNRS, la MISHA :

- « Minorités religieuses dans l'espace européen -approches sociologiques et juridiques », en novembre 2004. Les éléments discutés, notamment concernant les différentes définitions du terme « minorité » seront mis à profit dans les réflexions engagées ultérieurement.
- « Espaces culturels et acteurs de la religiosité musulmane en France », le 18 mai. Lors de cette rencontre, des interventions ont porté sur le Tabligh en France et sur la confrérie Turque Naqshibandiy. Ces éléments ont permis d'approfondir les données mises en avant dans les fiches.

#### ENSEIGNEMENTS POUR L'ACTION

Sur des sujets aussi tendus, la réalisation de temps d'échanges a prouvé qu'il était important, voire primordial, de faire se rencontrer les acteurs et de leur permettre de partager leurs points de vues, afin que chacun progresse dans ces réflexions et actions.

---

## PERSPECTIVES POUR 2005

---

### ◆ DIFFUSER DE LA CONNAISSANCE ET CAPITALISER

- Réalisation des actes de la soirée de clôture du cycle islam
- Capitalisation de la démarche dans le cadre de l'élaboration d'un ouvrage [voir chapitre sur le guide de l'intégration, page 55] en lien avec les Editions de l'Atelier.

Aucun travail spécifique nouveau sur ce thème ne sera entrepris en 2005. Toutefois, l'ORIV sera amené à poursuivre la diffusion des travaux et à assurer une fonction d'appui, et donc de veille, sur le sujet.



#### REALISATIONS 2004

- Fiches techniques sur l'Islam, février et mars 2004
  - « Le Conseil français du Culte Musulman » (fiche 7)
  - « Lieux de culte musulman : Découvrir des lieux de culte musulman » (fiche 8)
  - « Lieux de culte musulman : Mosquées et salles de prières » (fiche 9)
  - « Lieux de culte musulman : relations municipalités et associations » (fiche 10)
  - « Aïd el Kebir / Kurban Bayrami : la réglementation » (fiche 11)
- Cahier de l'Observatoire, n° 39, Actes de la matinée d'échanges « Aïd el Kebir / Kurban Bayrami : entre réglementation et pratiques festives », publié en mai 2004, 52 pages.
- Actes des deux circuits de visites « Découvrir des lieux de culte musulman... en Alsace », septembre 2004, 64 pages



# GUIDE DE L'INTEGRATION

## CONTEXTE / ENJEUX

Le développement d'argumentaires sur les questions d'intégration et d'immigration est une préoccupation ancienne à l'ORIV. L'élaboration d'un guide, outil technique, destiné plus particulièrement aux élus est en projet depuis 2001. Ce projet est soutenu par le Président du Conseil Régional, conscient qu'un tel outil peut constituer une aide à la décision pour les élus, notamment des petites communes. Sa mise en œuvre effective a nécessité un temps de travail préalable, afin d'identifier les enjeux et les attentes des élus, les connaissances déjà à leur disposition, et de tester les outils les plus opérants (cf. partie sur l'islam, page 51).

## OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2004

L'année 2004 a permis d'engager une réflexion quant au contenu et à la forme du guide. L'année précédente avait permis de déterminer précisément son contenu lors d'une réunion d'élus du Bas-Rhin et l'interviews d'élus du Haut-Rhin qui ont permis de dégager les sujets à aborder. Il consistera en une forme écrite : un guide constitué de fiches en chapitres thématiques organisés en deux volets (le premier concerne les informations générales sur l'intégration et l'immigration et le second des thèmes particuliers comme l'habitat, l'école...) et une forme orale (l'organisation de temps d'échanges).

### BILAN

Ce travail, en particulier la mise en forme des connaissances en fiches, semble répondre à un réel besoin exprimé par de nombreux acteurs et pas uniquement des élus.

## ACTIVITES MENEES

Le guide de l'intégration a été conçu comme un « outil », permettant de répondre de manière pragmatique aux questions ou difficultés que peuvent rencontrer des élus, ou techniciens locaux alsaciens, concernant la présence étrangère ou immigrée.

### ◆ ELABORER DES CONNAISSANCES SOUS FORME DE FICHES

Sa version écrite se présente sous forme de fiches synthétiques (une question est traitée en un recto-verso) permettant de disposer d'informations juridiques, sociales et statistiques, mais aussi d'expériences ou de références aux dispositifs publics selon les cas. Il s'agit toujours d'information, de connaissances ou de pratiques permettant de comprendre et d'agir en vue d'un meilleur vivre ensemble des habitants et d'éclaircir les compétences municipales auxquelles peuvent faire appel les élus, pour contribuer à l'intégration des étrangers dans leurs communes.

L'année 2004 a été consacrée à la réalisation du premier volet du guide. Intitulé « Vers une meilleure compréhension de la présence étrangère dans votre commune », il est composé de 28 fiches réparties en six chapitres :

- Les étrangers en Alsace (chap.1)
- Immigration/intégration : y comprendre quelque chose ! (chap.2)
- Accueillir (chap.3)
- S'installer en France (chap.4)
- Les lieux et personnes ressources (chap.5)
- Représentations et incidences (chap.6)).

Une partie de ces fiches, a été élaborée à partir des connaissances et expériences acquises antérieurement au niveau de l'ORIV, dans les domaines de la politique d'intégration, des

flux migratoires ou de l'histoire de l'immigration en Alsace. La conception d'une autre partie de ces fiches repose sur l'analyse de données issues du fond documentaire de l'ORIV ou de la mise en forme et en perspective de données issues de débats ou de réflexions émanant de groupes de travail organisés ces dernières années, comme par exemple la rencontre sur « racisme et antisémitisme ».

Une **démarche d'accompagnement** de ce guide était initialement prévue en lien avec un groupe d'élus volontaires appartenant à chaque association départementale des maires. Dans le Haut-Rhin, la démarche n'a pas fonctionné. Dans le Bas-Rhin, les élus désignés n'ont pas souhaités s'impliquer dans la durée. Ces fiches techniques ont donc été établies sur la base des connaissances acquises par l'ORIV aux contacts des élus et sont validées par des élus ad hoc. Leur validation pourra donner lieu à posteriori à des réajustements.

Au cours de l'année, a également été amorcé la **réflexion sur le graphisme** du guide.

#### ◆ METTRE EN PLACE DES SEMINAIRES D'ÉCHANGES

Ce guide repose également sur une **forme orale**, caractérisée par des **séminaires d'échanges délocalisés dans des communes alsaciennes**. L'objectif est d'apporter aux élus locaux des connaissances sur ce sujet par des échanges d'expériences et de points de vues. Une réflexion alliant recherches d'intervenants locaux et nationaux, sur différents thèmes présents dans le premier volet du guide, a abouti à la conception d'un programme de séminaires.

La mise en œuvre du guide de l'intégration étant menée en lien avec le Conseil Régional, il a été proposé de **décliner ces cycles d'échanges au niveau des « pays »** (nouvelle échelle de coopération entre élus, acteurs locaux et publics). Compte tenu des caractéristiques de ces territoires (de leur taille, de la diversité de leur mode de fonctionnement...), leur engagement dans une telle démarche a nécessité la mobilisation de nouveaux moyens et la mise en œuvre de nouvelles approches plus individualisées qui se poursuivront sur 2005.

Par l'organisation de ces séminaires, l'ORIV souhaite également poursuivre la diffusion des fiches afin de tester leur pertinence et de les enrichir de témoignages et/ou d'expériences locales, voire d'identifier de nouvelles thématiques de travail.

## PERSPECTIVES POUR 2005

#### ◆ FINALISER LE GUIDE & CAPITALISER

- Constitution d'une quarantaine de fiches thématiques, constituant le second volet du « guide de l'intégration »
- Organisation et lancement de séminaires dans deux « pays ».
- Capitalisation des travaux engagés depuis plusieurs années sur le thème de l'intégration et des élus sous la forme d'un ouvrage, en lien avec les Editions de l'Atelier.

#### REALISATIONS 2004

- Elaboration de 28 fiches techniques constituant la première partie du « guide de l'intégration ».
- Réalisation d'une plaquette à destination des élus locaux alsaciens et leur proposant l'organisation de séminaires dans leur commune.

#### POINT(S) FORT(S)

- La réalisation de ce guide semble offrir à l'ORIV, un moyen concret de capitaliser les données dont il dispose, dans une forme facilement réappropriable par tous.
- L'inscription volontaire de certains « pays » alsacien dans l'organisation des séminaires pourra permettre une prise en compte de ces questions sur leurs territoires.

#### POINT(S) FAIBLE(S)

La conception et formalisation des fiches, supposent un temps long afin qu'elles soient réellement pertinentes.



# DISCRIMINATIONS & EMPLOI

## CONTEXTE / ENJEUX

L'ORIV s'est saisi de la question des discriminations en 1997. Le travail engagé depuis a connu des évolutions, au niveau du contenu comme des modalités d'intervention, du fait de la prise en compte de cette question par les acteurs publics. Ainsi l'ORIV est passé d'une logique de production de connaissances, à celle de diffusion de celles-ci et de sensibilisation des acteurs à la question, notamment dans le cadre d'appui et/ou d'accompagnement. Cette volonté d'action a amené l'ORIV à **s'inscrire dans deux démarches partenariales dans le cadre du programme européen EQUAL**, l'une engagée à l'échelle régionale et l'autre à l'échelle nationale. Cette inscription lui permet d'agir, de manière partenariale, plus particulièrement en direction des acteurs intervenant dans le monde du travail (entreprises mais aussi intermédiaires de l'emploi).

## OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2004

EQUAL est un programme d'initiative communautaire qui vise à lutter contre les discriminations, notamment liées à l'origine, dans le monde du travail. L'ORIV a maintenu son implication dans les deux projets où il est partenaire depuis 2002.

Sur le **plan régional**, l'ORIV participe à un programme d'actions interpartenarial visant à permettre l'accès, le maintien et la promotion dans l'emploi des personnes issues de l'immigration. Son implication consiste plus particulièrement en un **travail de mise à disposition d'informations et de production de notes et d'outils**.

Sur le **plan national**, l'ORIV contribue à la **conception, avec d'autres structures, d'un système d'information** (site internet) permettant de mettre à disposition des connaissances adaptées et actualisées sur cette question.

### BILAN

Les objectifs visés n'ont pas pu être complètement atteints. Toutefois les activités menées permettent à l'ORIV d'être mieux outillé pour adapter son action future en direction des acteurs économiques.

## ACTIVITES MENEES

### ◆ METTRE A LA DISPOSITION DES ACTEURS DES CONNAISSANCES ET DES RESSOURCES

Sur le plan local, l'ORIV participe, depuis 2002, avec onze autres partenaires<sup>6</sup> à une action intitulée « la diversité : une valeur ajoutée ».

En 2004, l'action de l'ORIV s'est traduite par plusieurs activités.

- Une participation aux **réunions du comité de coordination** constitué de l'OPCAREG (porteur du projet) et du CRAPT-CARRLI. Ces réunions ont permis d'évaluer la démarche collective, mais aussi d'envisager d'autres modalités de travail en commun.

- La **mise à disposition de connaissances** à partir d'une **fonction de veille**. Elle a consisté à assurer un système de veille documentaire sur les discriminations dans le monde du travail (dans le domaine législatif, des politiques publiques, de la recherche...).

Sur cette base, l'ORIV a été amené à **mettre à disposition ses connaissances dans le cadre de projets communs**. L'ORIV a ainsi contribué à l'organisation du « forum entreprises » qui s'est tenu le 20 janvier 2004 et qui visait à sensibiliser les entreprises à cette question,

<sup>6</sup> A savoir l'AFIJ, le CAFOC, le Club des Entreprises Pour l'Insertion, la CFDT Alsace, la Chambre de Commerce de d'Industrie du Bas-Rhin, la Chambre de Métiers d'Alsace, le CLAPEST, le CRAPT-CARRLI, le MEDEF Alsace, l'OPCAREG et l'URSIEA.

notamment par la présentation d'expériences menées par certaines d'entre-elles. L'ORIV a assuré la synthèse de la journée et a produit en amont une note en direction plus particulièrement du monde de l'entreprise sur l'enjeu de la lutte contre les discriminations. D'autres notes ont été produites ponctuellement sur des sujets d'actualité ainsi que dans le cadre du partenariat transnational. Dans ce cadre, l'ORIV a également accueilli, (en lien avec les étudiants de l'ESTES) le 15 septembre, les partenaires italiens, pour un échange autour de la politique d'accueil et d'intégration en France.

- La participation de l'ORIV à l'un des groupes de travail mis en place dans le cadre du projet s'est traduite en une **action de coopération** entre le CRAPT-CARRLI, le CLAPEST et l'ORIV. Elle a débouché sur la **production d'un outil** « Des experts, des ressources. Agir ensemble pour l'égal accès au monde du travail » présentant une liste de personnes ressources, d'outils, de structures pouvant servir de support à des débats et des rencontres sur le sujet.

- Une autre **action de coopération** a été mise en place en lien avec l'Union Régionale des Missions Locales et le CLAPEST. Concrètement, un **état des lieux** a été mené par le CLAPEST et l'ORIV sur la manière dont la **question des discriminations se pose au niveau des différentes missions locales et PAIO d'Alsace**. L'ORIV l'a présenté, le 18 novembre 2004, lors d'un des ateliers de la « Journée professionnelle des Missions Locales et PAIO ». Une note a été élaborée dans le cadre de cette journée dans un souci d'information et de sensibilisation de ces acteurs à la problématique des discriminations.

Par ailleurs, l'ORIV, en lien avec le CLAPEST, a été amené à **réfléchir aux modalités éventuelles de poursuite de cette action en 2005**. Un dossier a été déposé dans ce sens auprès du FSE afin d'assurer la **capitalisation des démarches antérieures, dans une logique d'actions ciblées en direction des intermédiaires à l'emploi** (en partenariat avec l'Union Régionale des Missions Locales) et **en proximité avec les acteurs de la formation, de l'orientation et de l'emploi** (en partenariat avec Univers Métiers).

#### ◆ CONCEVOIR UN SYSTEME D'INFORMATION EN DIRECTION DES ENTREPRISES

Sur le plan national, l'ORIV contribue, depuis 2002, à un projet dénommé IDREM (« stratégie d'information contre les discriminations raciales dans l'emploi »), piloté par l'ADRI<sup>7</sup>, et qui vise à **doter les opérateurs économiques d'informations actualisées**, sur les phénomènes discriminatoires dans l'emploi, mais également sur la législation, les expériences dans ce domaine et les dispositifs nationaux, régionaux ou locaux qui visent à les combattre.

L'année 2004 a été consacrée à la **conception du prototype du système d'information** (site internet) et à **l'adaptation de son contenu** dans un souci de pertinence avec les informations recueillies quant au fonctionnement et aux attentes des publics visés. En effet, le diagnostic mené en 2003 en direction des utilisateurs potentiels du système d'informations a fait apparaître un certain

##### POINT(S) FORT(S)

- La sensibilisation, directement ou indirectement, d'un certain nombre d'acteurs, notamment économiques.
- La mise en œuvre de nouvelles coopérations.
- La production d'outils.

##### POINT(S) FAIBLE(S)

- La difficile implication de certains des partenaires du projet.
- La sous-estimation (humain, temps...), au niveau de l'ORIV des moyens à mettre en œuvre pour réaliser l'action.

##### POINT(S) FORT(S)

La capacité d'adaptation du projet aux enjeux repérés et l'élaboration d'un contenu plus en phase avec les attentes des acteurs.

##### POINT(S) FAIBLE(S)

La perte de structures au niveau du partenariat, compte tenu des évolutions législatives (notamment le GELD).

<sup>7</sup> L'ADRI (Agence de Développement pour les Relations Interculturelles) pilote le projet en partenariat avec Economie et Humanisme, d'Un Monde à l'Autre, l'Espace Picard pour l'Intégration, le GELD, Forum Formation et l'ORIV.

nombre de limites. Les partenaires ont donc travaillé à la refonte du système tant au niveau de la finalité du site internet, de sa conception, des informations y figurant et du langage utilisé, qu'au niveau des actions complémentaires à mener pour répondre à l'objectif visé.

Compte tenu de ces modifications, une partie des structures impliquées dans le partenariat a décidé de solliciter l'Union Européenne pour poursuivre l'action en 2005. Un dossier a été déposé en ce sens.

#### ENSEIGNEMENTS POUR L'ACTION

Les actions menées permettent de tirer un certain nombre d'enseignements qui peuvent être vue comme des préalables à l'action en direction des entreprises :

- cibler un objet de travail précis (type d'acteurs, de structures...)
- adapter le langage à cette cible pour permettre une prise en compte optimum de la question
- mettre en place des outils d'informations les plus efficaces possibles en tentant de les articuler aux contraintes spécifiques du public ou de la structure ciblée (besoins repérés, obligation légale, effet levier d'un accord cadre...).

## PERSPECTIVES POUR 2005

Poursuite de ces deux programmes, pilotés dorénavant par l'ORIV, dans le cadre de nouvelles actions en Alsace.

#### ◆ PERMETTRE UNE APPROPRIATION DE LA QUESTION DES DISCRIMINATIONS

Produire des "outils" adaptés et mettre en place les moyens d'une appropriation de ces questions par les acteurs économiques :

- Fonctionnement d'un système de veille documentaire (recueil d'informations, d'expériences, de ressources législatives...)
- Mise en place d'actions visant à favoriser la capitalisation et la diffusion des connaissances au niveau local : diffusion régulière d'information et interventions auprès d'acteurs relais.
- Mise en place d'un site internet en direction des acteurs économiques, en particulier les petites et moyennes entreprises, et réflexions quant aux démarches d'accompagnement à mener en leur direction pour leur permettre une prise en compte optimum de cette question.

#### REALISATIONS 2004

- Des discriminations... à la valorisation des compétences dans le monde du travail, janvier 2004, 4 pages
- Missions Locales et prévention des discriminations, novembre 2004, 4 pages
- Les immigrés : pas seulement des bras ! Des éléments pour le débat... Séminaire transnational, décembre 2004, 2 pages
- Médias et immigration : des stratégies pour dépasser les préjugés ? Séminaire transnational, décembre 2004, 3 pages



# MIXITE ET POLITIQUE DE PEUPLEMENT

## CONTEXTE / ENJEUX

Suite à la parution de la loi Solidarités et Renouvellement Urbain et face au développement des discours sur la « mixité », l'ORIV avait souhaité **engager une réflexion sur cette notion**. A partir de ce questionnement, un groupe de travail avait travaillé sur ce concept, ses enjeux, ses effets. Parallèlement et afin de mieux comprendre les processus à l'œuvre (qu'il s'agisse de mixité ou de ségrégation), l'ORIV avait souhaité **confronter cette notion** (sous ses différentes acceptations : mixité des formes d'habitat dans un espace et mixité des populations dans un habitat) **à la réalité et aux pratiques des acteurs**.

## OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2004

A partir d'un **cas pratique**, l'objectif est d'**interroger la notion de mixité** (sociale, culturelle...) des populations dans le logement social, suite à une opération de renouvellement urbain.

A travers une **démarche de type recherche-action expérimentale**, il s'agit tout à la fois de questionner la notion de mixité (quel sens ? comment et pourquoi ? à quelle échelle ? ...), mais aussi en parallèle de travailler sur les politiques de peuplement mises en place, les stratégies de changement d'image du quartier, les modalités de cohabitation de ces populations...

Le travail doit permettre d'**identifier les actions à mettre en œuvre pour favoriser cette mixité**, tant au niveau des locataires, que des professionnels à travers une prise en compte de leur pratique.

### BILAN

Le travail engagé fin 2003 avait permis d'identifier les enjeux et de définir les modalités de travail. Sur cette base, et après validation par l'organisme de la démarche, il a été possible d'engager la recherche action par un travail sur documents et sur site. Le travail a été possible en raison de la confiance mutuelle et du partenariat mis en place.

## ACTIVITES MENEES

### ◆ MENER UNE RECHERCHE ACTION

Partant d'une interrogation, adressée à l'ORIV et émanant de la Colmarienne du Logement, sur les réponses à apporter par rapport à une population donnée (à savoir les locataires turcs), dans un contexte de renouvellement urbain, une **recherche-action a été engagée**. Par ailleurs, la sollicitation du bailleur a constitué une opportunité de réflexion pour l'ORIV, par rapport à l'enjeu de mixité et à la confrontation de cette notion « in situ ».

Les **échanges sur les difficultés identifiées, ont permis, début 2004, d'identifier l'objet de travail**. En fait, les obstacles relevés par le bailleur se situent moins dans le rapport d'une famille (quelle que soit son origine, ses caractéristiques sociales...) à son espace privatif (le logement) que dans son rapport au quartier, aux autres familles, aux espaces publics et aux parties communes. De ce fait il s'agit de travailler sur la gestion de la cohabitation des populations en présence sur un territoire donné. Ce qui implique une réflexion sur les relations inter-individuels, mais aussi les relations locataires-bailleur, ainsi que plus globalement sur les actions mises en œuvre sur le quartier.

Au cours de l'année, la **recherche action s'est structurée en plusieurs étapes** (menées en lien étroit avec le bailleur).

Un premier temps, assez long, a été consacré à une **identification, à partir des données disponibles et d'une observation sur site, du profil des locataires en présence.**

Ensuite une analyse a été réalisée, sur la base d'indicateurs disponibles directement ou construits dans le cadre de l'analyse, pour **apprécier les tensions existantes en terme de co-habitation entre les locataires.**

Sur la base de ces différents éléments, un second temps de travail a permis **de comprendre les modes de fonctionnement à l'œuvre** mais aussi de réinterroger la notion de mixité ainsi que la politique d'attribution.

Enfin il a été possible **d'envisager des pistes de travail en terme d'attribution** mais aussi **d'actions d'accompagnement** à l'échelle du bailleur ou plus largement du quartier.

#### ENSEIGNEMENTS POUR L'ACTION

Le travail engagé au cours de l'année a permis d'interroger de manière concrète la notion de mixité et d'identifier d'autres enjeux par rapport aux questions posées, notamment en terme de co-habitation. Le croisement des données et l'approche sur site en partant du positionnement d'un bailleur permettent également d'envisager d'autres pistes d'actions.

## PERSPECTIVES POUR 2005

---

### ◆ ACCOMPAGNER LES ACTEURS

Poursuite de la mission d'accompagnement, notamment par un travail sur les pratiques professionnelles, devant permettre de disposer d'outils pour l'action.

# PERSONNES AGEES IMMIGREES

## CONTEXTE / ENJEUX

La réflexion sur les personnes âgées immigrées a été initiée en 2001 à l'ORIV et s'est traduite par la **réalisation d'une étude** en 2002, intitulée « Des itinéraires de migrants algériens vieillissants », puis **l'organisation d'une rencontre régionale** permettant la confrontation des pratiques et expériences des acteurs, en février 2003.

Compte tenu des enjeux inhérents à ce thème, à savoir la faiblesse des connaissances sur ce public et des problématiques auxquelles ils sont confrontés (en foyer et hors foyer) et du faible nombre d'acteurs impliqués sur le sujet, l'ORIV a souhaité continuer à jouer un rôle de **sensibilisation et de diffusion de l'information**.

## OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2004

Dans la perspective du travail de mise en réseau initié en 2003, il s'agissait, en 2004, **d'appuyer les acteurs par la diffusion d'éléments de connaissances, d'expériences**.

Concrètement, il était prévu à la fois :

- la mise en place d'une fonction de veille sur les actions menées en direction de ce public,
- la production d'outils
- et l'organisation de temps d'échanges.

### BILAN

Ces objectifs n'ont été que partiellement atteints compte tenu du départ de la salariée en charge du dossier, mais aussi d'une absence de sollicitations de la part des acteurs.

## ACTIVITES MENEES

En 2004, l'ORIV a joué son rôle de **veille** en publiant un numéro spécial d'Actualité sur... l'intégration et la ville et en organisant une **réunion du groupe interinstitutionnel** mis en place au cours de l'étude, élargie aux personnes, notamment associatives, préoccupées par la mise en place d'actions pertinentes en direction des personnes âgées immigrées.

### ◆ ASSURER UNE VEILLE DES EXPERIENCES

A partir d'une veille documentaire et de contacts avec les acteurs sollicités lors de la rencontre régionale de 2003, il a été possible de faire un point sur les avancées de la question de la prise en charge des migrants vieillissants.

Ce travail a donné lieu à la production d'un écrit (sous la forme d'un numéro spécial de *Actualités sur... l'intégration et la ville*, en mars 2004) permettant de diffuser les expériences menées au niveau national et régional par différentes structures impliquées auprès de ce public.

### ◆ METTRE EN RESEAU & ECHANGER

Afin de maintenir la logique de réseau et de diffusion des informations, une réunion a été organisée le 23 novembre 2004.

Elle répondait à un triple objectif : poursuivre l'échange d'informations nationales et locales sur ce public (à partir des éléments issus d'un colloque national auquel l'ORIV a participé en novembre 2004 à Montpellier), ensuite de proposer d'échanger à partir d'une réflexion menée par Sylvie Antoni, assistante sociale de la CRAM (dans le cadre d'un DESS) enfin de dégager des perspectives futures de travail.

### POINT(S) FORT(S)

Ces démarches ont permis de conserver un lien avec le réseau mis en place antérieurement. Le numéro spécial d'Actualités sur... l'Intégration et la Ville a fait l'objet d'une large diffusion.

Les participants au groupe ont émis le souhait de participer à des rendez-vous annuels, durant lesquels ils seront tenus au courant des réflexions nouvelles et pourront échanger leurs points de vues.

#### ENSEIGNEMENTS POUR L'ACTION

Des débats, ont émergé deux préoccupations principales :

- Comment proposer aux personnes âgées immigrées des garanties pour que des conditions d'accueils leurs soient proposées (en terme de repas hallal, de chaînes télé étrangères, d'un lieu collectif de prière) dans des maisons de retraites ?
- Comment toucher et proposer de l'aide à domicile aux femmes âgées immigrées ?

## PERSPECTIVES POUR 2005

---

L'ORIV a décidé de poursuivre la fonction de veille, de mise en réseau et de diffusion des informations et expériences sur le sujet en 2005 mais tout en s'inscrivant dans une recherche de relais susceptible de porter ce sujet sur le long terme et de répondre aux attentes des différents acteurs.

#### ◆ DIFFUSER L'INFORMATION & ORGANISER DES TEMPS D'ÉCHANGES

- Mise en place d'une fonction de veille afin de disposer et de diffuser de l'information auprès des acteurs.
- Organisation de temps d'échanges et d'informations, en fonction de l'actualité, sur des thèmes précis en lien avec les préoccupations des acteurs.

#### ◆ APPORTER UN APPUI DANS LE CADRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Apporter un appui dans le cadre de la mise en œuvre du plan gérontologique, en ce qui concerne les personnes âgées immigrées, par la mise à disposition des ressources disponibles à l'ORIV.

#### REALISATIONS 2004

- Numéro spécial d'*Actualités sur... l'Intégration et la Ville*, mars 2004, Les personnes âgées immigrées.



---

# ACCOMPAGNER DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DES DISPOSITIFS

---

## RETOUR SUR LES ENJEUX

Face aux demandes exprimées par différents acteurs, l'ORIV a développé des missions d'accompagnement.

La notion de mission d'accompagnement renvoie à des démarches s'inscrivant dans la durée, où l'ORIV mobilise et met à la disposition des acteurs ayant sollicité l'intervention, des compétences et des ressources (documentaires, techniques, pratiques, humaines...) adaptées au contexte dans lequel ces démarches s'inscrivent. Elles sont réalisées en lien avec ces acteurs, dans une dimension partenariale et relèvent d'une logique de capitalisation et de qualification mutuelles.

Actuellement, ces missions d'accompagnement sont mises en œuvre dans le cadre de politiques publiques ou de dispositifs publics, mis en place par les collectivités ou divers organismes.

Répondre à ces demandes suppose une mobilisation de toutes les ressources disponibles à l'ORIV impliquant à minima un membre de l'équipe. En outre, chaque démarche d'accompagnement est originale, puisqu'elle prend la forme d'une réponse adaptée en direction des acteurs nous sollicitant.

Accompagner les acteurs dans la durée apporte, par ailleurs, à l'ORIV, une précieuse source de connaissances par rapport à la fonction d'observation, mais aussi permet une vérification de la pertinence des démarches et/ou outils proposés.

## ZOOM SUR QUELQUES CONSTATS

Comme convenu lors du comité de suivi de 2003, l'ORIV a répondu aux demandes qui lui ont été adressées en terme d'accompagnement. Toutefois, la réponse apportée, compte tenu du temps disponible au niveau de l'ORIV et de la charge de travail déjà programmée, n'a pas toujours été à la hauteur des attentes du sollicitateur.

Par ailleurs, les actions menées au cours de l'année 2004 ont réaffirmé tout l'intérêt de ces démarches mais aussi la nécessaire adaptation des ressources et des modes d'intervention à chacune des missions.

.

# ACCUEIL DES PRIMO-ARRIVANTS & PLANS DEPARTEMENTAUX

## CONTEXTE / ENJEUX

La refonte de la politique de l'intégration fait partie des principaux chantiers du gouvernement actuel. Dans cette nouvelle politique, définie lors du Comité Interministériel à l'Intégration du 10 avril 2003, l'accueil des primo-arrivants est un enjeu central. Cette volonté s'est traduite par la mise en place d'un Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI), mais aussi par la création d'un service public de l'accueil. Par ailleurs, l'Etat a également réaffirmé cet enjeu par une circulaire, du 24 novembre 2003, qui rappelle l'obligation faite à chaque département de disposer d'un plan départemental d'accueil. Cette circulaire étend par ailleurs la démarche d'accueil à toutes les personnes entrant légalement sur le territoire français et amenées à y demeurer.

## OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2004

Les deux départements alsaciens disposent d'un **plan départemental d'accueil formalisé depuis de nombreuses années** (1995 pour le Bas-Rhin et 1997 pour le Haut-Rhin). Néanmoins, cette circulaire imposait leur réactualisation, notamment du fait des évolutions liées au public accueilli.

Dans la perspective de ce travail, et compte tenu du partenariat existant antérieurement<sup>8</sup>, les DDASS, pilotes des plans départementaux, en accord avec les autres partenaires impliqués ont sollicité l'ORIV pour un accompagnement. La **mission d'accompagnement** consistait à la fois en une **mise à jour des données statistiques**, mais aussi en des **apports dans la phase d'analyse des enjeux et de définition des priorités**.

### BILAN

Les objectifs fixés ont été atteints. Le travail partenarial sur lequel s'est appuyée la réactualisation des plans a permis une meilleure connaissance des publics concernés et de leurs difficultés.

## ACTIVITES MENEES

### ◆ ACCOMPAGNER LA REACTUALISATION DES PLANS DEPARTEMENTAUX

Les deux **plans départementaux ont été réactualisés en cours de l'année 2004**. Le travail, orchestré par les DDASS, a consisté dans les deux cas en un travail collectif mené en lien avec l'ensemble des partenaires concernés par le dispositif d'accueil. Il a consisté, lors de réunions techniques, en une **relecture des plans à la lumière des nouvelles données notamment en terme de profil des primo-arrivants**. L'ORIV a, plus particulièrement, réalisé une **analyse du profil des primo-arrivants** permettant de relever leur nombre, les évolutions récentes (sur la base d'une analyse comparée des données antérieures), leur origine et leur lieu de résidence en s'appuyant sur les données transmises par l'OMI et la DDASS. Lors des réunions de travail, il a dès lors été possible **d'identifier les problématiques et difficultés actuelles** et/ou à venir de ces primo-arrivants.

Au-delà de ce premier travail de mise à plat des connaissances et des enjeux qui a débouché sur la réécriture des plans, il est apparu nécessaire, de **poursuivre la réflexion sur des**

<sup>8</sup> En effet, l'ORIV accompagne les acteurs concernés par la mise en œuvre de la politique d'accueil depuis 1995 pour le Haut-Rhin et depuis 2003 dans le Bas-Rhin.

**thématiques ciblées.** Ainsi, trois groupes de travail ont été constitués dans le Haut-Rhin sur l'accompagnement, la formation linguistique et l'accueil. Dans le Bas-Rhin des groupes ont également été mis en place, dont un ayant pour finalité de mieux identifier le profil des primo-arrivants et leurs trajectoires après leur arrivée sur le territoire français, auquel contribue plus particulièrement l'ORIV. Les premières réunions de ces groupes se sont tenues fin 2004.

**L'ORIV a présenté le plan départemental haut-rhinois** (profil des populations et problématiques rencontrées) lors d'une **visite ministérielle de Mme VAUTRIN**, alors secrétaire d'Etat à l'Intégration et à l'Egalité des chances, auprès du ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale, le 26 août, à Colmar. Une note de présentation a été élaborée en amont.

**POINT(S) FORT(S)**

Grâce à la démarche des plans départementaux, et notamment à la mise en commun des connaissances dans une optique de diagnostic partagé, il est possible de concevoir collectivement un plan d'action au bénéfice des populations.

Dans le Haut-Rhin, l'ORIV a également en début d'année, en lien avec la DDASS, poursuivi le **travail de réflexion engagé, l'année précédente, avec le Service Public de l'Emploi de Colmar.** L'objectif était de mieux connaître les primo-arrivants pour faciliter leur accès à l'emploi. Deux réunions de travail ont permis d'identifier, avec les membres du SPE, élargies aux structures assurant de la formation linguistique, le profil des primo-arrivants sur Colmar et les enjeux en terme d'apprentissage de la langue qui en découlent.

◆ **APPORTER DES APPUIS PONCTUELS**

Sur la base de **l'expertise acquise depuis plusieurs années sur le thème de l'accueil**, l'Observatoire a répondu à des **sollicitations ponctuelles** :

- Contribution à une étude européenne menée par VERES Consultant (entretien).
- Intervention sur le thème de l'accueil des primo-arrivants à l'Ecole Nationale de Santé Publique à Rennes en mai 2004.
- Participation à un séminaire de travail, de deux jours (septembre 2004), entre différents pays européens à la demande de la Direction de la Population et des Migrations. Ce séminaire a permis de confronter les différentes conceptions de l'accueil des immigrés.

La **Ville de Mulhouse**, dans le cadre de la réflexion qu'elle a engagé depuis plus d'un an sur sa politique d'intégration, a également **sollicité l'ORIV sur le thème de l'accueil.** L'ORIV est en effet intervenu en 2003, mais aussi début 2004, auprès des élus en charge de la question de l'intégration, dans le cadre de réunions de travail. Depuis que la Ville a créé un poste de chargé de mission sur l'intégration, l'ORIV y assure un appui ponctuel (sur demande). La demande sur l'accueil relève de cet appui et faisait suite à une sollicitation de l'Etat pour la mise en place d'une plate-forme d'accueil. Elle a donné lieu à plusieurs réunions de travail avec les différents services de la ville, concernés par la question (action sociale, habitat, santé, politique de la ville et intégration). L'ORIV y a présenté le sens et les enjeux de la politique d'accueil et les modalités d'accueil dans le Haut-Rhin. Dans ce cadre, l'ORIV a produit une note sur les primo-arrivants à Mulhouse.

## PERSPECTIVES POUR 2005

◆ **IDENTIFIER LES ENJEUX DE L'ACCUEIL ET ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES**

Poursuite de l'appui aux Plans Départementaux dans les deux départements, participation aux groupes de travail et production de connaissances actualisées sur le public.

**REALISATIONS 2004**

- La politique publique d'accueil des primo-arrivants. Le cas du plan haut-rhinois d'accueil des primo-arrivants, Août 2004, 6 pages.
- Primo-arrivants sur Mulhouse. Evolution et caractéristiques socio-démographiques, Octobre 2004, 7 pages.

# PROGRAMME REGIONAL D'INTEGRATION DES POPULATIONS IMMIGREES

## CONTEXTE / ENJEUX

En novembre 2003, une circulaire de la Direction de la Population et des Migrations (DPM) oblige d'élaborer, au niveau de chaque région, un Plan Régional d'Intégration des Populations Immigrées (PRIPI), c'est-à-dire un programme régional permettant l'insertion des populations immigrées. Ce document est renforcé par une assise légale depuis l'adoption de la loi de programmation pour la cohésion sociale (article 146 de la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005).

Le PRIPI fixe les grandes lignes de la politique d'intégration dans une région. Le dernier PRIPI élaboré en Alsace datait de 1987.

## OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2004

En Alsace, le pilotage de la démarche, pour aboutir à la production du PRIPI, est assuré par la DRASS en lien avec le FASILD.

Ils ont sollicité l'ORIV en juillet 2004, à l'occasion d'un Comité de Pilotage, pour assurer une **mission d'accompagnement dans le cadre de l'élaboration de ce document**. Cette mission consiste :

- en des apports de connaissance (pour le volet diagnostic),
- un appui méthodologique et technique,
- une aide à l'analyse et à la formalisation du document.

### BILAN

La mission d'accompagnement qui devait durer initialement six mois est prolongée, notamment en raison de la difficulté à obtenir des contributions de la part des services de l'Etat sur le sujet.

## ACTIVITES MENEES

Suite à la réunion du Comité de Pilotage, il a été décidé de faire du PRIPI un document permettant de rendre compte des orientations en matière d'intégration, mais aussi permettant de rendre lisible la question de l'intégration en Alsace.

Par ailleurs, la politique d'intégration étant une politique interministérielle donc transversale, il a été décidé de solliciter l'ensemble des services de l'Etat et les établissements et organismes concernés par ce public pour élaborer ce document.

De ce fait, l'élaboration du PRIPI repose sur une démarche en trois temps :

1. **Phase de diagnostic régional** consistant à identifier les besoins spécifiques aux populations concernées par le PRIPI, ainsi que les dispositifs et les actions menées actuellement.
2. **Phase de repérage des manques** à partir du diagnostic ; il s'agira d'établir les manques éventuels ainsi que les atouts sur lesquels s'appuyer pour l'établissement du programme.

3. **Phase d'identification des priorités** consistant à définir, compte tenu des constats précédents, les priorités d'intervention sur le plan régional.

La première étape débutée en juillet, devait permettre de recueillir **les contributions des différents services**. Pour se faire, l'ORIV a proposé une méthode consistant en l'envoi d'un **questionnaire** par courrier. Le questionnaire devait permettre de recenser le point de vue de chaque service sur la politique mise en œuvre, identifier le ou les publics cibles, recenser les problèmes et les actions mises en œuvre ou pouvant l'être. Pour faciliter la compréhension de la demande, une **note sur l'enjeu du PRIPI et de la politique d'intégration** a été réalisée et envoyée avec le questionnaire.

Le retour des contributions était attendu pour courant du mois de septembre. Pour les services les moins concernés par le sujet, un contact téléphonique a été assuré par l'ORIV pour recueillir les informations. En dépit de relance écrite et téléphonique par la DRASS, le nombre de contributions est resté faible.

Dans le même temps, un travail de recensement des données disponibles pour le diagnostic a été réalisé. Différentes **contributions (sur les primo-arrivants, les immigrés), écrites par l'ORIV, sont venues l'étayer.**

L'**analyse des contributions disponibles**, réalisée par l'ORIV, a permis d'établir un premier document affiné lors de réunions avec la DRASS et le FASILD. Finalement en décembre, trois **réunions thématiques** (accueil, promotion sociale, discrimination) ont été organisées pour parfaire l'analyse. Une réunion du comité de pilotage, suite à ces temps d'échanges, a permis de rassembler l'ensemble des contributions et de proposer une première trame du futur PRIPI, structurée autour de huit **axes prioritaires d'intervention.**

Il est prévu d'organiser en 2005, une réunion inter-services qui permettra de vérifier la pertinence de ces constats et d'infirmer, de confirmer ou d'étayer ces axes d'intervention.

**POINT(S) FORT(S)**

La mise en œuvre d'une démarche partenariale et une réflexion globale sur la question de l'intégration des immigrés permettant une mise en perspective de nombreux documents.

**POINT(S) FAIBLE(S)**

La difficile mobilisation des services de l'Etat déjà fortement sollicités pour l'élaboration d'autres plans (PASER, plan dans le domaine de l'illettrisme...).

---

## PERSPECTIVES POUR 2005

◆ **ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES**

Poursuivre la mission d'accompagnement pour l'élaboration du Programme Régional pour l'Intégration des Personnes Immigrées (PRIPI) Alsace, notamment par l'organisation d'une rencontre inter-services. La finalisation du PRIPI est prévue pour juillet 2005.

# ACTEURS LOCAUX & LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

## CONTEXTE / ENJEUX

L'ORIV s'est saisi de la question des discriminations en 1997. Le travail engagé depuis a connu des évolutions, au niveau du contenu comme des modalités d'intervention, du fait de la prise en compte de cette question par les acteurs publics. Ainsi l'ORIV est passé d'une logique de production de connaissances à celle de diffusion de celles-ci et de sensibilisation des acteurs à la question, notamment dans le cadre d'appui et/ou d'accompagnement.

## OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2004

La **dimension systémique des discriminations nécessite une action multiforme**, et surtout une **remise en cause des pratiques professionnelles des acteurs impliqués**. Cette prise de conscience est rarement aisée. De plus, elle n'implique pas automatiquement un changement des modes de faire.

Par ailleurs, en dépit de la multiplication des expériences et actions dans le domaine des discriminations, les acteurs apparaissent souvent démunis car elles sont peu capitalisées. Il est également extrêmement difficile pour eux, de disposer d'éléments de connaissance, de compréhension et d'actions qui soient adaptés à leur situation.

Enfin, l'évolution rapide dans le domaine de la lutte contre les discriminations, en terme de législation, de modalités d'action... nécessite une fonction de veille difficilement conciliable avec leur fonction.

Sur la base de ces constats, l'objectif de l'ORIV était de pouvoir apporter aux acteurs s'impliquant sur ce sujet, un **accompagnement en terme d'apports de ressources** comme en terme méthodologique, voire stratégique.

### BILAN

Le choix du mode d'approche retenu par l'ORIV semble avoir répondu aux attentes des acteurs. Toutefois, la démarche reste dépendante de la volonté des acteurs eux-mêmes.

## ACTIVITES MENEES

En 2004, l'ORIV a donc été amené à mettre en œuvre des **missions d'accompagnement**, qui tout en étant spécifiques à chaque territoire, consistent en une **mise à disposition de ressources documentaires**, une **intervention ponctuelle sur des thèmes** et une **aide à la formalisation**.

### ◆ PLAN D'ACTION TERRITORIALISE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Dans le cadre du dispositif français de lutte contre les discriminations, notamment à l'emploi, un dispositif expérimental a été lancé, en 2001, par la DIV (Délégation Interministérielle à la Ville), le FASILD (Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations), le DGEFP et la DPM (Direction de la Population et des Migrations).

A partir d'une approche territoriale, il s'agissait de réaliser des actions de sensibilisation, de formation des acteurs et d'accompagnement des victimes, mais aussi de faire évoluer les modes d'action grâce à une réflexion partagée entre acteurs locaux.

### POINT(S) FORT(S)

Ces missions ont permis à l'ORIV de parfaire sa connaissance sur les stratégies à mettre en œuvre en terme d'actions et de mobilisation face aux discriminations.

Le territoire du Contrat de Ville de l'Agglomération Thionvilloise (Moselle) a fait partie des six sites tests.

La phase expérimentale arrivant à terme en 2004, les **acteurs locaux ont souhaité tirer un certain nombre d'enseignements sur la démarche engagée** et ont sollicité l'ORIV pour les y aider. Le travail a consisté dans la **réalisation d'entretiens** avec les acteurs ayant contribué aux actions, la **consultation de divers documents et la participation à des réunions**. Il s'agissait de porter un regard sur un dispositif à travers ce qu'en disent les acteurs qui en ont été partie prenante. D'autre part, l'ORIV a participé, également, à **l'organisation et au déroulement des Assises Régionales**. Cet événement, qui marquait la fin de la phase expérimentale, a eu lieu le 23 avril 2004, au Conseil Economique et Social de Lorraine (à Metz). Elles ont permis un échange sur la base des actions menées, en présence de chercheurs ou de praticiens nationaux, mais aussi ont rendu visible des initiatives pouvant faire l'objet d'un développement sur d'autres territoires.

Enfin, les **éléments recueillis** (dans le cadre des entretiens, lors des Assises...) une fois analysés, ont été **présentés et discutés avec les acteurs** qui ont mis en œuvre le plan, lors d'une réunion organisée à Yutz le 23 septembre.

**POINT(S) FORT(S)**

Les enseignements issus de l'expérience thionvilloise sont, du fait de leur caractère transversal, exploitables sur d'autres sites.

◆ **VILLE DE MULHOUSE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

L'ORIV est intervenu, auprès de la Ville de Mulhouse, dans le cadre de la **mise en œuvre et du fonctionnement du Relais Municipal de Lutte contre les Discriminations**, créé début février 2004.

Compte tenu, en effet, de l'importance des discriminations, des effets produits par celles-ci (inégalité entre les individus, mise en cause des personnes, agressivité, difficulté à vivre ensemble...) et des interpellations dont les élus font l'objet, la Ville de Mulhouse a souhaité investir cette question. En 2003, l'ORIV avait contribué à la réflexion préalable à la conception de la structure. Le relais doit permettre de réduire les discriminations, d'agir sur le « sentiment de discrimination », de mieux connaître les différents enjeux et modes d'élaboration de celles-ci et de favoriser la mise en œuvre d'actions adaptées (individuelles et/ou collectives). Le Relais a été pensé dans une logique partenariale, étant entendu que les réponses à apporter sont souvent à construire collectivement.

Son action consiste à :

- mettre en place et gérer un espace permettant d'accueillir, d'écouter, d'orienter toute personne se disant victime de discriminations,
- contribuer à l'analyse des obstacles, organiser des débats permettant la rencontre entre acteurs différents...
- mettre en réseau, mobiliser et impliquer réellement les différents partenaires.

L'ORIV intervient dans **une logique d'accompagnement de la démarche, notamment sous forme de réunions régulières** (avec la responsable du Relais le plus souvent) où sont débattus les modes de prise en compte des questions, mais aussi les difficultés rencontrées, les modes d'appréhension possibles des discriminations...

Par ailleurs, la Ville de Mulhouse s'étant inscrite dans la démarche des plans territoriaux de prévention et de lutte contre les discriminations, les apports de connaissance se font également dans ce cadre. Compte

tenu des constats relevés auprès d'acteurs amenés à agir dans le domaine des discriminations, une **journée de travail**, a été organisée le 23 juin, à Mulhouse. Elle devait permettre de répondre à la souffrance des professionnels au contact avec des personnes se disant victimes de discriminations (comment agir ? dans quel registre doit se situer la réponse à apporter : l'affectif, la morale... ?), mais aussi à leur sentiment d'impuissance par rapport à cette question (apports sur le plan juridique notamment). L'ORIV a contribué à sa

**POINT(S) FORT(S)**

Par son implication au niveau du Relais, l'ORIV dispose d'un outil d'observation des discriminations et des limites des réponses possibles.



conception, à la réalisation d'un dossier à destination des participants et est intervenu pendant la journée.

Ce temps d'échanges a permis de mettre en avant les questionnements d'une responsable d'association intermédiaire, intervenant dans le domaine du service à domicile. Plusieurs réunions ont permis d'affiner le diagnostic et de **concevoir une démarche de recherche-action au sein de la structure**, afin de mieux comprendre les difficultés et d'identifier les actions possibles. Elle sera menée en 2005.

◆ **PLAN LOCAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS - HAGUENAU-BISCHWILLER**

Début 2004, l'ORIV a été sollicité pour **accompagner la réflexion engagée sur le territoire de l'arrondissement de Haguenau-Bischwiller**, par le Sous-Préfet et visant à lutter contre toutes les formes de discrimination (démarche s'inscrivant dans le cadre de la CODAC<sup>9</sup>).

Plusieurs actions ont été engagées. La première a consisté sous l'impulsion du Sous-Préfet, en lien avec le FASILD, à réfléchir au contenu du plan local de lutte contre les discriminations. Il a été soumis à un groupe de travail local, mis en place par le Sous-Préfet, réunissant les personnes concernées par le sujet, sur l'arrondissement,.

Sur la base des discussions de ce groupe, **une charte « anti-discrimination »** dans le domaine économique a été élaborée, dès fin janvier 2004.

Par ailleurs, un **séminaire d'information-sensibilisation** a été organisé, le 16 avril 2004, à l'intention des acteurs locaux sur le thème des discriminations (liées à l'origine, au handicap et de genre).

De plus, afin de présenter la charte aux chefs d'entreprises et de les sensibiliser à la question des discriminations, le Sous-Préfet les a convié à un **temps d'échanges** en présence de M. HAMDANI, responsable d'un organisme de formation et intervenant auprès de chefs d'entreprises (membre du MEDEF), le 10 mai 2004 à Haguenau (« l'égalité de traitement dans l'entreprise : un nouveau défi pour le management »).

L'ORIV a, dans le cadre de ces différentes actions, apporté son aide, par la mise à disposition de ressources (productions de notes, recherche d'exemples de chartes...), par la participation à la conception des séminaires et leur préparation (recherche d'intervenants, prises de contacts, compte-rendu), par des interventions (lors des réunions du groupe de travail et lors du séminaire).

◆ **CODAC DU BAS-RHIN ET REFLEXION SUR LE LOGEMENT**

Dans le cadre du fonctionnement de la CODAC du Bas-Rhin, le Préfet avait souhaité (dès 2000) la constitution d'un groupe de travail sur les questions de « **discriminations au logement** ». Composé de bailleurs sociaux et privés et d'associations, son animation était assurée par la DDE du Bas-Rhin. Il a fonctionné de manière active jusqu'en 2003. L'ORIV assurait une **mission d'appui**, dont la dernière réunion a été organisée en février 2004, pour permettre de finaliser le **programme d'actions** présenté en CODAC et d'échanger sur la base un **document de travail** rendant compte des réflexions antérieures.

**POINT(S) FAIBLE(S)**

Il n'a pas été possible de poursuivre le travail du groupe. La mise en place des COPEC en 2005 permettra peut-être de reprendre ces réflexions.

◆ **APPUI AUX CENTRES SOCIO-CULTURELS**

L'ORIV a été sollicité en début d'année 2004, par la Fédération des Centres Socio-Culturels, sur le thème de la lutte contre les discriminations. En lien avec le FASILD, elle avait décidé d'engager une réflexion sur ce sujet, dans un objectif de mobilisation des centres socio-culturels du Bas-Rhin et/ou de repérage des enjeux, voire des actions déjà initiées. Il s'agissait également, dans une logique formative, de les aider dans cette lutte et de trouver

<sup>9</sup> CODAC : Commission Départementale d'Accès à la Citoyenneté transformée depuis en COPEC (Commission Départementale Pour l'Egalité des Chances et la Citoyenneté)

des outils qui pourraient efficacement les accompagner dans leur travail. Cette sollicitation a donné lieu à :

- une réunion de travail sur le sujet avec la Fédération,
- une mise à disposition de données (définition des notions, éléments législatifs, modes d'intervention, personnes ressources...)
- une intervention de l'ORIV lors d'un débat, le 29 janvier 2004, (« Lutter contre les discriminations : quels moyens ? quelles perspectives ? »), en direction des centres socio-culturels,
- la production, à l'usage de la Fédération, d'une note sur « Discriminations et CSC : Quelles perspectives d'action dans le domaine des discriminations ? »

## PERSPECTIVES POUR 2005

---

### ◆ APPUYER LES ACTEURS DANS LEUR LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

- Accompagnement auprès de divers acteurs (Relais Mulhousien de lutte contre les discriminations, Plan territorial de lutte contre les discriminations, projets EQUAL...) sur le plan régional comme national (démarches territorialisées de lutte contre les discriminations)
- Réalisation d'une recherche-action auprès d'une association intermédiaire intervenant dans le domaine de l'aide à domicile.

#### REALISATIONS 2004

- Plusieurs notes ont été produites dans le cadre de ces différentes missions d'accompagnement. Se renseigner auprès du centre de documentation de l'ORIV.

# CONSEILS DE QUARTIER

## CONTEXTE / ENJEUX

L'ORIV s'est engagé sur ce thème, depuis plusieurs années. Compte tenu des connaissances et compétences acquises, la Ville de Mulhouse s'est adressée à l'ORIV, en mars 2003, pour l'appuyer dans le cadre de sa réflexion sur les conseils de quartier.

La collectivité a en effet sollicité l'ORIV sur une aide à la conception du « 10ème anniversaire des conseils de quartiers », et, notamment, à la réalisation d'un bilan sur 10 ans de fonctionnement de cette instance de démocratie participative à Mulhouse.

La mission d'accompagnement s'est poursuivie par la conception et la participation à un atelier de réflexion sur la place et le rôle des conseillers de quartiers mulhousiens, projet engagé à l'automne 2003.

## OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2004

La mission d'accompagnement menée auprès de la ville de Mulhouse s'inscrit dans l'objectif plus global de "mieux comprendre les enjeux de la démocratie pour les différents acteurs".

Par cette action, il s'agit, d'une certaine manière, de **mettre en pratique les enseignements issus des travaux précédents**, mais aussi **d'alimenter**, par cette expérience de démocratie participative impliquant une collectivité et des habitants, **les travaux déjà menés**.

### BILAN

Initialement, il avait été émis l'idée de mettre à profit d'autres collectivités les éléments de réflexion issus des travaux menés sur Mulhouse. A ce jour, aucune opportunité ne s'est présentée.

## ACTIVITES MENEES

### ◆ PARTICIPER A UN « ATELIER DE REFLEXION »

L'ORIV a donc été amené à **poursuivre la mission d'accompagnement**, engagée fin 2003, dans le cadre de l'« atelier de réflexion sur le rôle des conseillers de quartiers ».

Ce groupe de travail était composé de seize conseillers de quartiers représentant les seize conseils mulhousiens. Il s'est réuni une fois par mois de janvier à juin. L'objectif était de réfléchir au rôle du conseiller de quartier à Mulhouse, rôle jusque là non défini. Ce travail de co-production avec les conseillers, a abouti à l'écriture d'un texte sur ce que devait être le conseiller de quartier, ainsi qu'un listing des conditions souhaitables pour qu'il puisse mener à bien son travail. Ce document se présente sous forme de propositions dans différents domaines : l'accueil des nouveaux conseillers, l'animation des conseils, le traitement des demandes, etc...

Dans cette perspective, le travail de l'ORIV a consisté dans :

- **l'accompagnement méthodologique** du chargé de mission de la collectivité lors de la préparation des réunions et la rédaction des comptes-rendus,
- **l'apport d'informations et de ressources** sur cette thématique des conseils de quartiers ; pour y parvenir l'ORIV a mobilisé les ressources existantes et fait des recherches sur les lois, le contexte local et sur des expériences menées dans d'autres villes. Ces éléments ont été présentés lors des séances de travail, directement auprès des conseillers.

### POINT(S) FORT(S)

Le groupe de l'atelier de réflexion a bien fonctionné et est arrivé à des conclusions en terme de pistes concrètes, d'actions intéressantes.

Enfin, l'ORIV a aidé à la préparation de la contribution des membres de l'atelier à l'Assemblée Générale des conseils de quartiers en novembre 2003. En effet, les participants devaient exposer les conclusions de leurs travaux et leurs propositions de solutions au Maire à cette occasion.

◆ **REFLECHIR A UN OBSERVATOIRE DES CONSEILS DE QUARTIERS**

En parallèle à ce travail avec ce groupe de conseillers, et dans le cadre des réflexions engagées au niveau de la Ville, l'ORIV a travaillé sur la **définition des compétences et du mode de fonctionnement d'un éventuel observatoire des conseils de quartiers** à Mulhouse. Ce travail fait suite à une demande faite aux services techniques de la ville de Mulhouse par l'adjoint au Maire chargé des conseils de quartiers.

Il a consisté à une première identification des expériences du même type menée par d'autres villes en France, une recherche d'information et de contact, pour mettre en exergue les enjeux tenant à l'installation d'un tel outil.

◆ **« PORTER UN REGARD » SUR LES CONSEILS DE QUARTIER**

A la demande des services de la Ville et de l'adjoint au Maire chargé des conseils de quartiers, l'ORIV a poursuivi le **travail de bilan sur les 10 ans de conseils de quartiers**, commencé en 2003. Le but était de comparer ces premières analyses avec celles que l'on pouvait relever en 2004.

Concrètement, il est apparu, même si globalement les tendances sont les mêmes, qu'au cours des 10 premières années en matière de composition et de fonctionnement, que les initiatives ont été plus nombreuses qu'auparavant et le nombre d'inscriptions plus important. Ce nouveau bilan a été présenté à l'Assemblée Générale des conseils de quartiers qui s'est tenue en novembre 2004, à Mulhouse.

Par ailleurs et à la demande de membres du conseil de quartier « Centre Historique » de Mulhouse, l'ORIV a présenté le bilan quantitatif et qualitatif de leur conseil de quartier, extrait du bilan de 10 ans de fonctionnement dressé à l'occasion de l'Assemblée Générale de septembre 2003. Cette demande se faisait dans le cadre des travaux de la « commission évaluation » que ce conseil de quartier avait choisi de mettre en place.

**ENSEIGNEMENTS POUR L'ACTION**

Les conseils de quartier sont des démarches de participation citoyenne intéressantes à observer et à analyser. Accompagner une démarche municipale de réflexion et d'action autour de cette instance permet de mieux comprendre les motivations de la participation, les déceptions et les « jeux » entre acteurs.

## PERSPECTIVES POUR 2005

Il s'agira comme en 2004, d'outiller et d'accompagner les acteurs.

◆ **POURSUIVRE LA MISSION D'ACCOMPAGNEMENT SUR MULHOUSE, A TRAVERS :**

- L'atelier de réflexion sur le rôle des conseillers de quartier (bilan, suivi de la mise en place des propositions de l'atelier, définition des perspectives de travail...)
- La réflexion municipale sur la mise en place d'un observatoire local des conseils de quartier

◆ **CAPITALISER LES CONNAISSANCES ACQUISES**

Capitalisation du travail mené sur Mulhouse, afin que les éléments de réflexion et de méthode dégagés puissent être réutilisés dans d'autres démarches.

**REALISATIONS EN 2004**

- « Porter un regard sur les conseils de quartier à Mulhouse », intervention de l'ORIV lors de l'Assemblée générale des conseils de quartier, le 25 novembre 2004.

# MIXITE ET HABITAT

## CONTEXTE / ENJEUX

Suite à la parution de la loi Solidarités et Renouvellement Urbain et face au développement des discours sur la « mixité », l'ORIV avait souhaité engager une réflexion sur cette notion. A partir de ce questionnement, un groupe de travail avait travaillé sur ce concept, ses enjeux, ses effets et les pratiques à l'œuvre. Parallèlement et afin de mieux comprendre les processus à l'œuvre (qu'il s'agisse de mixité ou de ségrégation), l'ORIV avait souhaité confronter cette notion (sous ses différentes acceptations : mixité des formes d'habitat dans un espace et mixité des populations dans un habitat) à la réalité et aux pratiques des acteurs.

## OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2004

Dans la continuité des travaux menés l'année passée, l'objectif était, pour l'ORIV, d'assurer une **mission d'accompagnement** pour l'organisation :

- d'un **atelier thématique** autour de la question de la gestion dans les communes, des différentes populations et notamment des plus fragilisées (les jeunes, les personnes âgées, les personnes en situation de précarité)
- d'un **forum de l'habitat** permettant de capitaliser l'ensemble des travaux.

### BILAN

L'action menée diverge de celle prévue compte tenu de l'adaptation du contenu de la mission aux demandes exprimées par les élus.

## ACTIVITES MENEES

La démarche de recherche-action sur le territoire Bruche-Mossig-Piémont a été engagée fin 2001, sur demande de la Commission Habitat. L'objectif était, tout en aidant les acteurs locaux à « définir une politique concertée de l'habitat à l'échelle du pays par la production de connaissances et d'analyses », d'identifier les enjeux en terme de mixité des formes d'habitat.

L'ORIV a été sollicité dans ce cadre, pour assurer une mission d'accompagnement menée en lien étroit avec la chargée de mission du Pays, mais aussi une cellule technique composée des deux vices-présidents de la Commission Habitat et le Conseil Régional d'Alsace. La mission a consisté, dans un premier temps à réaliser un diagnostic. Sur la base de ces éléments, la Commission Habitat a identifié les enjeux et définie les contours d'une politique de l'habitat pour le territoire inscrit dans la Charte du Pays. Il s'agit de « permettre l'accès à un logement pour tous les habitants » et de « prendre en compte les populations dans leur diversité, dans une logique de trajectoires résidentielles... ».

Les enjeux concernent la question du bâti et du foncier (qui a été développé avec les acteurs concernés à l'occasion d'un 1er atelier thématique<sup>10</sup> en 2003), mais repose aussi sur la mise en oeuvre des conditions d'un vivre ensemble. Plus globalement, il s'agit de favoriser le droit au logement, en particulier en direction des populations les plus fragilisées (jeunes, populations vieillissantes, populations précarisées...). Les élus s'interrogent afin de savoir : Comment par une politique d'accueil, d'accompagnement, mais aussi de gestion des équipements permettre le maintien des populations présentes ainsi que l'accueil de

<sup>10</sup> Afin de favoriser la mise en oeuvre opérationnelle des orientations retenues, il a été décidé d'organiser des ateliers thématiques permettant notamment un échange d'expériences entre des opérateurs intervenant sur les sujets identifiés et acteurs.

nouveaux habitants ? Comment faire « vivre ensemble », coexister, dans un même espace des populations présentant des profils et ayant des besoins différents ?

Sur la base de ces questions, l'ORIV a aidé à la conception et à l'organisation d'un atelier thématique intitulé « un habitat pour tous : gérer le vivre ensemble », qui s'est tenu à Soultz-les-Bains, le 15 janvier.

Son objectif était de :

- permettre aux acteurs d'échanger sur ce sujet et sur les représentations qui y sont liées,
- favoriser la connaissance d'acteurs, de structures pouvant intervenir au regard de la problématique posée ou de l'un de ces aspects,
- réfléchir collectivement aux actions à mettre en oeuvre.

A cette occasion, l'INSEE a présenté une projection de populations, à 2030, afin d'identifier les enjeux (en terme d'évolution de populations) sur les différentes communes. Après un temps d'échanges, différentes structures et/ou associations, à savoir le GIP FSL, la Mission Locale, le Centre médico social, l'association Gala, le Crédit Immobilier d'Alsace, l'AREAL HLM, sont intervenues pour rendre compte de leur expérience dans le domaine du maintien dans le logement, de l'accompagnement des populations.

**POINT(S) FORT(S)**

Implication forte des acteurs locaux, notamment des élus, dans la mesure où les temps d'échanges ont été construits à partir de leurs questionnements.

**POINT(S) FAIBLE(S)**

Aboutir à ce niveau d'investissement des acteurs locaux a demandé du temps. Reste poser la question des modalités de capitalisation de ce type de démarche.

Compte tenu des attentes exprimées à l'issue de cet atelier, un **second atelier a été organisé** le 4 novembre à Wilderbach. Il s'agissait de poursuivre la réflexion sur le profil des nouveaux arrivants et les enjeux en terme de politique municipale (équipements, modalités d'accueil, vie associative...). La réalisation de cet atelier a nécessité pour l'ORIV un important travail en amont avec l'INSEE pour identifier le profil de ces nouveaux arrivants (définition des territoires, des regroupements, analyse...).

Plus globalement, la mission d'accompagnement de l'ORIV a consisté, durant l'année à travers ces ateliers thématiques, dans les démarches suivantes : proposition de la méthode et du contenu, recherche des intervenants, élaboration des outils et démarches préalables en direction des intervenants, réalisation d'entretiens préparatoires, organisation et formalisation des échanges issus de ces ateliers...

Par ailleurs, l'ORIV, en lien avec la cellule technique, a été amené à réfléchir sur le contenu et les modalités du Forum de l'habitat qui se tiendra en 2005.

**ENSEIGNEMENTS**

Faire avancer la réflexion sur un sujet aussi complexe que celui de l'habitat nécessite :

- une demande initiale (même si celle-ci fait ensuite l'objet de reformulation)
- un mandat clair et une délégation à un groupe pour la phase de réflexion (investi de ce fait sur ce sujet et légitime)
- une adaptation de la démarche aux préoccupations identifiées
- une possibilité de passer des questionnements à des perspectives d'action, notamment par la mise en relation entre acteurs, la présentation d'expériences.

## PERSPECTIVES POUR 2005

◆ **ACCOMPAGNER DES ACTEURS & CAPITALISER LES CONNAISSANCES**

Capitalisation et valorisation des travaux menés à travers l'organisation d'un Forum Habitat.

# MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT & COHESION SOCIALE

## CONTEXTE / ENJEUX

Les rapports d'activités antérieurs avaient souligné le développement des demandes d'accompagnement et d'appui émanant notamment de collectivités.

L'association, en accord avec ses financeurs, avait manifesté son souhait, compte tenu de la pertinence de ce type d'actions (en terme de proximité avec les acteurs, mais aussi comme lieu d'observation) de mieux gérer ces demandes. En 2003, l'ORIV avait été amené à définir en quoi consistait son mode d'intervention dans ce cadre (cf. page 65 ou rapport d'activités 2003).

## OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2004

Il était prévu au programme de travail 2004, compte tenu des nombreuses sollicitations ultérieures, de **conserver un temps disponible pour répondre aux demandes d'accompagnement** s'exprimant en cours d'année.

*Remarque : Cette partie ne rend pas compte de l'ensemble des missions menées en 2004. Certaines, dans un souci de cohérence, sont présentées dans la thématique correspondante.*

### BILAN

L'ORIV a répondu aux demandes exprimées au cours de l'année, mais pas forcément autant que souhaité par les demandeurs en terme de temps.

## ACTIVITES MENEES

### ◆ ACCOMPAGNEMENT D'UNE REFLEXION COLLECTIVE SUR LUTTERBACH

Suite à des difficultés survenues sur le territoire communal (voitures brûlées, dégradation...) durant l'été 2003, la Ville de Lutterbach a sollicité l'ORIV, pour l'organisation d'un débat sur les questions de violences urbaines.

L'analyse du contexte local et des événements a fait apparaître l'inadaptation de la sollicitation. Il est apparu que les problèmes identifiés au niveau de la commune relevaient plutôt d'un enjeu en terme de lien social, notamment sur le plan des relations inter-générationnelles et inter-quartiers. La Ville a donc souhaité travailler sur le fait de « vivre ensemble la citoyenneté locale ».

Dans cette perspective, la Ville a décidé, de mettre en place, dans un premier temps, un **groupe de travail**, composé de l'ensemble des acteurs et partenaires privés et associatifs sur Lutterbach. Lors des réunions du groupe, il s'agissait de mettre en perspective les connaissances des uns et des autres, afin **d'établir un point de vue « éclairé » sur la situation locale**. Ces temps de travail ont débuté fin 2003 et se sont poursuivis principalement sur le premier semestre 2004.

Une fois ce diagnostic abouti et des pistes d'action identifiées, un **débat public** a été organisé le 4 juin 2004, pour présenter le fruit de cette réflexion et notamment les pistes d'action.

L'accompagnement assuré par l'ORIV, à Lutterbach, a consisté en une aide à la conception de la démarche, une mise à disposition de ressources et de repérage d'expériences ou

d'actions, une aide à la formalisation des réflexions lors des réunions du groupe et à un appui dans le cadre de la préparation du débat public.

◆ **APPUI AU MONTAGE D'UN PROJET D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE A MULHOUSE**

Partant d'un certain nombre de constats et compte tenu des évolutions récentes, la ville de Mulhouse, au cours de l'année 2004, a souhaité **recentrer sa politique d'intégration**. Trois axes d'intervention ont été retenus : l'accueil des primo-arrivants, **l'insertion socioprofessionnelle des personnes immigrées ou issues de l'immigration**, la lutte contre les discriminations.

Les situations relevées localement, ainsi qu'un certain nombre de données statistiques, ont incité la collectivité à décider, en ce qui concerne le volet insertion socioprofessionnelle, de porter une attention toute particulière aux problématiques que rencontrent les femmes. Du fait de l'ampleur de l'action à mener, la Ville a souhaité s'engager dans une démarche collective. Elle a donc, en lien avec le CeDIFF-CIDF, décidé de mener un projet dans le cadre du programme européen EQUAL. L'objectif poursuivi dans le cadre de ce projet est de favoriser l'insertion professionnelle des femmes et des jeunes filles immigrées ou issues de l'immigration à Mulhouse, en intervenant sur les freins identifiés, tant objectifs que subjectifs (représentations...).

**L'ORIV a apporté sa contribution à l'élaboration du projet** (en mai - juin 2004) puis est intervenu, plus ponctuellement, dans la phase ultérieure d'élaboration (à compter de septembre 2004) de structuration du projet et des actions à mener, ainsi que du partenariat. L'ORIV sera amené à s'engager plus fortement en 2005.

◆ **APPUI PONCTUEL A LA CREATION D'UN ADLI A SARRE-UNION**

Depuis 2001, le centre socio-culturel de Sarre-Union s'est engagé dans un projet de médiation interculturelle. Compte tenu de l'évolution des enjeux et du contexte local, il a souhaité s'engager dans un projet de développement local d'intégration. Cette initiative bénéficiant de l'appui du FASILD et de la DDASS, il a été proposé de **créer un ADLI (Agent de Développement Local à l'Intégration) et d'étendre la réflexion au niveau de la collectivité**. Il s'agit en fait d'un dispositif d'aide à l'intégration proposé par l'Etat (circulaire du 18, septembre 2003, Direction de la Population et des Migrations), aux collectivités locales. L'ADLI consiste en un poste de médiateur. *«La finalité de la démarche de recrutement de l'ADLI est [...] de créer du lien, de favoriser la rencontre et l'échange, d'accompagner les populations dans leurs démarches d'intégration en rétablissant le dialogue et en faisant évoluer les représentations.»*

L'ORIV a été sollicité pour un **appui ponctuel en amont de la présentation à la collectivité du projet et une intervention lors de cette présentation**.

Le projet d'ADLI a été adopté par le conseil municipal de Sarre-Union le 13 mai 2004.

## PERSPECTIVES POUR 2005

---

◆ **ACCOMPAGNER LES ACTEURS**

Il s'agira :

- de répondre aux nouvelles missions d'accompagnement pouvant émerger en 2005 (en lien avec le programme de travail)
- de finaliser celle en cours (Lutterbach, Mulhouse...).



# METTRE EN DEBAT & DIFFUSER DES CONNAISSANCES

---

## RETOUR SUR LES ENJEUX

Mettre en débat et diffuser des connaissances est un objectif qui sous-tend toutes les actions réalisées par l'ORIV.

L'absence de parole dans les domaines d'intervention de l'ORIV nuit à la prise en compte optimale de ces questions, dans la mesure où elle laisse toutes les latitudes aux discours simplificateurs, voire extrêmes, ainsi qu'aux fantasmes et représentations.

Dans certains cas, l'action menée porte exclusivement sur cet enjeu :

- soit comme une finalité, c'est le cas des rencontres mensuelles
- soit comme un moyen de favoriser, sur un sujet donné, le débat public et la mise en synergie des acteurs, comme ce fut le cas pour la table-ronde du 16 octobre sur le racisme et l'antisémitisme,
- soit comme un moyen introductif à l'investissement d'une nouvelle question ou pour rendre compte d'une réflexion comme par exemple ce fut le cas pour la journée de travail sur les relations filles-garçons.

L'enjeu pour l'ORIV, relève donc de la diffusion d'une information adaptée et efficace en fonction des publics et des thématiques.

## ZOOM SUR QUELQUES CONSTATS

Par les activités menées au cours de l'année 2004, l'ORIV a permis la mise en débat de nombreux sujets et thèmes. Le nombre de personnes ayant participé à ces temps d'échanges est variable mais il est fort de constater qu'ils ont permis de toucher de nouveaux publics.

Au-delà de cette approche quantitative, ces moments ont montré de part leur qualité en terme de contenu, de la nécessité de proposer de tels temps pour faire évoluer les représentations et les pratiques.



# PRESENCE TURQUE EN ALSACE : REALITES ET REPRESENTATIONS

## CONTEXTE / ENJEUX

L'Alsace est la région française qui accueille le plus de Turcs. Ces ressortissants constituent la première nationalité étrangère installée en Alsace. Cette présence peut être qualifiée d'ancienne puisque que les premiers Turcs sont arrivés dans les années 60. Toutefois les contextes d'arrivées se différencient et les trajectoires se diversifient. Mais cette réalité plurielle est méconnue ! On constate une résurgence des clichés et des représentations concernant ces personnes : questionnements sur l'accession à la propriété, la création d'entreprises, la pratique culturelle et matrimoniale... Cette image, tronquée, des populations originaires de Turquie résulte notamment d'un manque d'argumentaires actualisés. En fait, les analyses produites localement s'appuient sur des travaux anciens et ne tiennent pas compte des travaux locaux et nationaux récents.

## OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2004

Face à ces constats, il a semblé important et urgent, **d'apporter de nouveaux éclairages afin de contribuer à la modification des représentations.**

C'est pourquoi, l'ASTTu (Association de Solidarité avec les Travailleurs Turcs, Strasbourg), l'ASTI (Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, Colmar), l'association Vis-à-Vis (Strasbourg) et l'ORIV, en lien avec des universitaires spécialisés dans ce domaine : Stéphane de TAPIA et Samim AKGÖNÜL (chercheurs au CNRS, Strasbourg) ont souhaité **organiser, en 2004, un colloque sur la présence turque en Alsace.**

### BILAN

L'organisation du colloque ne suffit pas pour modifier les représentations. Les initiatives devront être multipliées d'autant que certains discours dans le cadre du débat sur l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne renforcent les stéréotypes vis-à-vis des Turcs.

## ACTIVITES MENEES

Concrètement, **la réalisation de ce colloque s'est appuyée sur une implication forte des structures et personnes parties prenantes.** Les différentes réunions qui se sont déroulées tout au long de l'année ont été consacrées à la préparation de ce colloque : discussion sur l'analyse de la situation, choix des thèmes de réflexion, choix des intervenants, travail avec les intervenants pour préparer les temps d'intervention et à son organisation pratique.

Ce colloque intitulé « **40 ans de présence turque en Alsace : constats et évolution** » s'est déroulé les 26 et 27 novembre 2004, à Strasbourg. Plus de 200 personnes y ont participé.

Il a permis une **mise à plat des connaissances disponibles localement et nationalement** et donc une meilleure compréhension d'un fait qui appartient à la réalité alsacienne : la présence turque. De nombreux chercheurs ont été contactés et sont venus apporter leurs contributions lors de ces deux journées.

Des intervenants de terrain (médiateurs, formateurs, responsables associatifs) ont également été sollicités pour faire part de leurs actions et de leur analyse de la situation.

Sur la base de ces différentes interventions, il s'agissait de permettre une confrontation et des échanges avec les participants à savoir des élus, des techniciens des collectivités et des services de l'Etat, des intervenants sociaux, des enseignants, des acteurs associatifs...

Ce colloque avait également pour objectif de décrire, mesurer, analyser, le chemin parcouru en un peu plus de dix années depuis la précédente étude d'envergure menée par le GERIM en Alsace.

Les thèmes abordés durant le colloque ont été les suivants :

- les flux migratoires, le nombre d'étrangers
- l'accueil et les primo-arrivants (la question de la formation linguistique, les modalités de l'accueil...)
- les enjeux géopolitiques
- les pratiques matrimoniales, femmes et familles
- les jeunes dits « issus de l'immigration »
- les associations
- l'éducatif et l'enseignement de la langue turque en France
- l'économique (travail, création d'entreprise, commerce...)
- la pratique culturelle
- le rapport avec la Turquie (consulat, déplacements, les médias...).

**POINT(S) FORT(S)**

Une participation importante lors du colloque, un public diversifié qui a permis des échanges soutenus.

**POINT(S) FAIBLE(S)**

Un faible nombre de contributions portant sur la situation locale.

Sur la base des interventions et des échanges, il s'agira, dans un second temps, en 2005, d'actualiser les connaissances pour les rendre publiques, à travers notamment la production des actes de ce colloque et d'affiner certaines questions.

## PERSPECTIVES POUR 2005

---

◆ **PRODUIRE DES CONNAISSANCES ET LES DIFFUSER**

Il s'agira de disposer de connaissances actualisées sur ces populations, leurs évolutions et les problématiques qu'elles rencontrent :

- Production des actes du colloque « 40 ans de présence turque en Alsace », organisé en novembre 2004,
- Poursuite de la réflexion notamment par une enquête, menée à l'échelle européenne en lien avec l'INED, auprès de jeunes dits « de la 2ème génération » sur leur rapport à leur environnement (économique, social, culturel...).

**REALISATIONS 2004**

- Documents et contributions remis dans le dossier du participant lors du colloque.

# RACISME ET ANTISEMITISME

## CONTEXTE / ENJEUX

L'année 2004 a été marquée par la multiplication, en Alsace, des actes racistes et antisémites, faisant le plus souvent référence à l'idéologie nazie ainsi qu'à des propos xénophobes (à l'égard de différents groupes). Ces actes prennent, selon le cas, la forme de dégradations (de mosquées, de sépultures...) et de graffitis/tags, soit à dimension collective, soit visant une personne ou une structure en particulier (dans des écoles, sur des maisons, dans divers lieux, sur des sépultures...).

Il faut rappeler que des actes du même type ont déjà eu lieu antérieurement au moins en ce qui concerne la profanation de tombes juives. La période actuelle se signale toutefois par la fréquence des actes, l'évolution des « cibles » touchées (juifs, arabes, musulmans, étrangers ou personnes considérées comme telles...) ainsi que la diversité des formes prises par ceux-ci.

## OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2004

Face au développement de ces actes antisémites et racistes, l'ORIV s'est interrogé sur la réponse à apporter. Les administrateurs ont débattu sur ce point lors du Conseil d'Administration du 28 juin 2004.

A l'issue des discussions, il est apparu que ces événements avaient suscité des réactions et des initiatives, néanmoins elles revêtaient souvent un caractère ponctuel et ne mobilisaient finalement que peu de personnes. Les administrateurs se sont accordés sur la nécessité d'une **action plus collective et sur la durée permettant également d'apporter des éléments en terme d'analyse.**

### BILAN

L'organisation de la table ronde a montré qu'une démarche collective était possible... mais aussi a souligné la difficulté d'engager un travail de ce type sur la durée.

## ACTIVITES MENEES

Sur cette base, il s'agissait de définir le contenu de cette action collective, impulsée par l'ORIV, dans laquelle se sont inscrits les associations membres du Conseil d'Administration de l'ORIV, à savoir l'ASTI, l'ASTTu, l'ATMF, la CIMADE, le CLAPEST, la LICRA, THEMIS, l'URAF.

**L'action collective a en fait pris deux formes distinctes.**

Il a été décidé d'organiser, dans un délai relativement court, une **conférence de presse** permettant de faire état de la mobilisation collective et de l'implication des différentes associations. Elle s'est tenue le 8 juillet 2004, au Club de la Presse, à Strasbourg.

Par ailleurs, il a été décidé d'organiser un **temps d'échanges** permettant, d'une part, de partager les constats et analyses et, d'autre part, de définir les actions que chaque structure (compte tenu de ses missions et champ d'intervention) pourrait mener et celles à mener collectivement. Le souci d'apporter une contribution sur les analyses résulte de l'insatisfaction exprimée par les associations partenaires quant aux analyses faites.

La **préparation de cette table ronde** a nécessité des **réunions de travail** (de juillet à octobre) permettant de confronter les analyses et les enjeux à mettre en avant.

Le choix fait par les instances publiques de centrer la réponse à ces actes sur le religieux (proposition de création d'un « Comité des Cultes contre l'Intolérance ») ne permettait pas une approche globale.

La raison de ces actes est certainement à rechercher dans plusieurs directions :

- diffusion de propos, au niveau de la parole publique, qui délégitime la présence étrangère ou la place de tel ou tel acteur
- actions qui, pour certaines d'entre elles, sont le fait de quelques jeunes isolés (ayant un profil particulier : difficultés sociales, d'insertion...) qui d'ailleurs ont souvent fait l'objet d'une arrestation
- actions qui semblent, pour d'autres, relever d'un phénomène collectif et organisé (pour l'instant aucune des enquêtes n'a abouti) [il a été noté que dans un certain nombre de cas, ces faits relèvent d'attaques directes, ciblées et nominatives].

S'y ajoute également le risque (du fait de la couverture médiatique) de propagation, d'effets de mode... mais aussi de banalisation des faits. Le troisième risque identifié est celui d'une « ethnicisation » des faits.

Afin de mettre en avant la nécessité d'une approche globale de la question, les associations ont été amenées lors de la table ronde à rendre compte des différentes analyses possibles. Par ailleurs elles ont également fait état des initiatives déjà existantes et des pistes d'actions à envisager.

La table ronde s'est déroulée durant la matinée du 16 octobre, à Strasbourg et fut animée par Roland DINCKEL (journaliste). Plus d'une centaine de personnes, issues de milieux professionnels et associatifs divers, ont contribué à un débat riche et constructif.

Le 25 octobre a été organisée une réunion « débriefing » entre les organisateurs, pour envisager les modalités de poursuite. Plusieurs pistes ont été évoquées. Toutefois, l'avis commun consistait en un renforcement et une meilleure articulation entre les actions menées par chacune des structures.

#### POINT(S) FORT(S)

Les structures partenaires de la table ronde ont souligné la pertinence de ce temps de débat et l'importance du travail de coordination et de mise en réseau de l'ORIV.

## PERSPECTIVES POUR 2005

### ◆ FAVORISER LA MISE EN RESEAU, PRODUIRE ET DIFFUSER DES RESSOURCES

- Permettre une mise en réseau des acteurs, notamment associatifs, et une veille des actions dans ce domaine
- Organiser des temps d'échanges pour mieux comprendre les processus à l'œuvre (conférences-débat...).

### ◆ SENSIBILISER LES ACTEURS A CETTE QUESTION

Créer des "outils" pour permettre une sensibilisation, notamment des professionnels de l'éducation.

#### REALISATIONS 2004

- Dossier « Actes racistes et antisémites en Alsace », octobre 2004, 9 pages.

# RENCONTRES MENSUELLES

## CONTEXTE / ENJEUX

Dès 2003, dans un contexte national marqué par les tensions et les représentations, l'ORIV avait mis en avant son souhait de renforcer les démarches de **sensibilisation des acteurs** et plus largement des citoyens, par la diffusion des **connaissances existantes et par la mise en débat**, sous toutes ses formes, des questions abordées par l'ORIV. En dépit d'un développement des débats en 2003, il est apparu qu'une action dans ce domaine gagnerait à s'inscrire dans la durée et la régularité, mais aussi dans une plus grande proximité. C'est dans cette perspective qu'ont été initiées, en 2004, à titre expérimental, les « rencontres mensuelles de l'ORIV ».

## OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2004

A travers cette initiative, l'ORIV s'était engagé à **proposer, des temps d'échanges**, tous publics, sur les thématiques traitées par l'ORIV ou sur des sujets en lien avec l'actualité.

Il était prévu de mettre en place un rendez-vous régulier pour débattre. Ces rencontres devaient permettre aux participants de mieux appréhender la complexité des sujets et d'en débattre avec un ou des intervenants.

Il était prévu que ces rencontres soient organisées alternativement, dans les grandes villes de la région : Mulhouse, Colmar et Strasbourg, afin de permettre à tous de s'y rendre.

### BILAN

Deux aspects n'ont pas été respectés :  
- la régularité mensuelle  
- l'alternance départementale.

## ACTIVITES MENEES

### ◆ ORGANISER DES RENCONTRES MENSUELLES

Sept rencontres mensuelles ont été organisées au cours de l'année :

- « La rénovation urbaine : un nouvel enjeu ? » avec Claude Lanvers, délégué adjoint à la Délégation Interministérielle à la Ville (16 Janvier à Strasbourg)
- « Quels enjeux aujourd'hui, autour de la laïcité ? » avec Gilbert Vincent, philosophe (19 Février à Strasbourg)
- « Les discriminations raciales à l'emploi : du diagnostic à la mise en œuvre d'action », avec Michel Baudemont, administrateur de l'ORIV et auteur d'une thèse portant sur les discriminations raciales à l'emploi (25 Mars à Mulhouse)
- « Les associations issues de l'immigration, quelle réalité aujourd'hui en Alsace ? », avec le témoignages de l'association Eveil Meinau et l'Asti (26 Mai à Colmar)
- « Migration et asile, entre fantasmes et réalité », avec Luc Legoux, enseignant-chercheur (24 Juin à Strasbourg)
- « Les relations filles/garçons dans les quartiers d'habitat populaire », avec Horia Kebabza, chercheur et auteur d'un rapport sur ce thème (7 Octobre à Strasbourg)
- « La Turquie dans l'Europe et hors de l'Europe : quels enjeux ? » avec Semih Vaner et Ragip Ege , chercheurs (le 25 Novembre à Strasbourg).

Ces débats sont proposés en début de soirée (18h15-20h30), à partir d'une ou plusieurs interventions.

Quatre des sujets traités étaient en lien avec le programme de travail : les discriminations, les relations filles-garçons, les demandeurs d'asile, les associations issues de l'immigration.

Les trois autres thèmes étaient en lien avec l'actualité : le débat sur la loi portant sur le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles collèges et lycées publics, la loi de cohésion urbaine, la présence turque en Alsace.

Le(s) intervenant(s) provenaient de la région ou d'ailleurs en France. Leurs profils étaient pluriels : travailleurs sociaux, décideurs, auteurs, militants associatifs ou encore chercheurs... Ils ont introduit et amorcé le débat par la présentation de leur point de vue, avant de proposer un échange et de laisser une large place aux questions des participants.

Les débats se sont toujours avérés animés et le nombre moyen de participants a été de 29 avec des écarts allant de 10 participants à plus de 50 participants.

A deux occasions, ces rencontres ont été menées en partenariat avec d'autres associations. Ce fut le cas pour la rencontre sur les associations issues de l'immigration, avec l'ASTI et le débat sur l'adhésion de la Turquie à l'Europe, avec l'ASTTU.

**POINT(S) FORT(S)**

L'analyse des profils des personnes présentes fait état de leur extrême diversité. L'ORIV a par ailleurs pu toucher des personnes extérieures à son réseau habituel, notamment lors de rencontres menées en partenariat avec d'autres associations.

**POINT(S) FAIBLE(S)**

Le taux de fréquentation est variable.

**ENSEIGNEMENTS POUR L'ACTION**

Un travail avec la presse régionale a été recherché avec l'envoi systématique d'un dossier de presse et/ou d'un communiqué de presse. Si d'une manière régulière, des informations indiquant la tenue du débat étaient mentionnées, rares ont été les articles de fond produits à cette occasion. Un travail complémentaire doit être mené.

## PERSPECTIVES POUR 2005

◆ **POUR SUIVRE LES RENCONTRES MENSUELLES**

Sur la base de ce bilan, il a été décidé de poursuivre les rencontres mensuelles, dans un souci d'une plus grande fidélisation des participants (calendrier établi à l'avance et diffusé, fichier d'invitation incluant les personnes ayant participé aux précédentes rencontres...). L'alternance départementale devra également être mieux respectée.

**REALISATIONS EN 2004**

- Il n'était pas prévu que ces rencontres fassent l'objet d'actes.
- La rencontre sur les discriminations, a toutefois fait l'objet d'une note reprenant synthétiquement les échanges. Elle est disponible sur demande.



# INTERVENTIONS & FORMATIONS

## CONTEXTE / ENJEUX

L'Observatoire est interpellé, depuis de nombreuses années, au niveau local mais aussi dans une certaine mesure sur le plan national, afin de **rendre compte des travaux engagés au sein de la structure, des réflexions qui en résultent et de l'analyse produite**, mais aussi pour **diffuser une information circonscrite**.

Les demandes adressées à la structure sont prises en compte sous certaines conditions :

- inscription du sujet parmi les axes de travail de l'ORIV et possibilité pour l'ORIV d'apporter quelque chose,
- pertinence de l'intervention au regard du type d'acteurs et du programme de travail de l'année.

Ces sollicitations<sup>11</sup> relèvent soit d'interventions orales ponctuelles (donnant parfois lieu à une production écrite), soit s'inscrivent dans le cadre de formations, en particulier de travailleurs sociaux.

## OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2004

L'intérêt de ce type de démarche, en 2004, comme les années précédentes, réside dans la possibilité de **rendre compte d'une réflexion** (donc de la formaliser), mais aussi de la **confronter avec d'autres et donc de l'enrichir**.

Les interventions orales sont également l'occasion de **rencontrer un certain nombre d'acteurs, d'élargir le réseau des personnes-ressources, de permettre une diffusion plus large des sujets et préoccupations traités** au niveau de l'ORIV.

Dans le **domaine de la formation**, l'enjeu est un peu différent. Il s'agit de permettre **d'informer, de travailler avec de futurs professionnels**, en particulier travailleurs sociaux, qui seront confrontés dans leur pratique professionnelle ultérieure et/ou lors de leurs stages à un certain nombre de sujets. On s'inscrit plutôt dans une **logique de sensibilisation**.

### BILAN

Au cours de l'année 2004, la plupart des sollicitations ont été honorées dans la mesure où elles répondaient aux conditions énoncées précédemment.

## ACTIVITES MENEES

### ◆ DIFFUSER LES CONNAISSANCES & ANALYSES PRODUITES PAR L'ORIV

Au cours de l'année 2004, l'ORIV a ainsi été amené à **intervenir à plusieurs reprises**<sup>12</sup>. Les sollicitations ont pu donner lieu à **différentes formes d'intervention** :

- Soit, et c'est le cas le plus fréquent, il s'agit d'une **demande d'intervention en tant qu' « expert »**, « porteur de connaissances » sur un sujet donné, le plus souvent traité par l'ORIV.

Par exemple :

Intervention auprès de la CODAC de Belfort, le 14 mai sur les discriminations et les processus à l'œuvre.

Intervention à l'ENSP (Ecole Nationale de Santé Publique) à Rennes, le 12 mai 2004 sur le thème des politiques d'accueil.

<sup>11</sup> Ne sont pas prises en compte dans ce cadre les interventions entrant dans le cadre d'une activité menée par ailleurs.

<sup>12</sup> Les exemples ne visent pas l'exhaustivité des interventions mais plutôt à rendre compte de leur diversité.

Intervention à la demande de l'ECAAL (l'Eglise de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine), le 25 septembre sur les représentations et les regards portés sur l'étranger, à Strasbourg.

- Soit la sollicitation réside dans une **demande d'appui méthodologique**, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de temps d'échanges
- Soit la demande consiste en une **fonction de tiers, d'aide à la synthèse ou d'apports ponctuels** dans le cadre d'une réflexion, d'un colloque.

Par exemple :

Intervention pendant deux jours (8 et 9 novembre 2004) dans le cadre d'une rencontre européenne entre pairs (« peer review ») sur le thème des politiques d'accueil des étrangers, à la demande de la Direction de la Population et des Migrations (DPM), Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale.

#### ◆ INTERVENIR DANS LE CADRE DE FORMATION

L'intervention de l'Observatoire dans le cadre d'écoles de formation, en particulier dans le domaine du travail social, s'est mise en place depuis quelques années et a tendance à se développer lentement. Les interventions réalisées en 2004 relèvent de trois cas de figures :

- Module de formation élaboré conjointement par l'école de formation et l'ORIV.

Un module de formation optionnel, d'environ 42 heures, intitulé « migrations » a en effet été élaboré par l'ESTES en lien avec l'ORIV, en 2000. La formation est assurée conjointement par une formatrice de l'ESTES et l'ORIV. Chaque année, le contenu de l'enseignement dispensé et les apports de l'ORIV sont définis en fonction de l'actualité ou d'un enjeu défini comme central. En 2004, l'accent avait été mis sur les politiques publiques en matière d'intégration et leur évolution.

- Cours mis en place par une école et pouvant être reconduits.

Intervention à l'IFCAAD, auprès de conseillères en économie sociale et familiales (ORIV a assuré 2 fois 3 séances).

- Modules de formation continue (relevant le plus souvent d'un appel d'offre et mis en place par une structure associative partenaire de l'ORIV). Ceci est plus ponctuel.

Intervention auprès d'agents d'accueil ou en contact avec du public (Centre Médico-Sociaux...) du Conseil Général du Bas-Rhin, à la demande du CLAPEST.

Le plus souvent, les contenus portent sur la présence étrangère en Alsace (histoire et caractéristiques), sur les politiques publiques dans ce domaine et les enjeux de l'immigration, de l'accueil et de l'intégration.

#### POINT(S) FORT(S)

Ces interventions (ponctuelles et dans le cadre de formation) contribuent à une diffusion-sensibilisation des thèmes traités par l'ORIV.

#### POINT(S) FAIBLE(S)

Dans le cadre des interventions orales, comme des formations, l'ORIV répond à des demandes, mais n'est pas force de propositions, faute de temps et de choix en ce sens pour l'instant.

## PERSPECTIVES POUR 2005

Poursuite des réponses aux sollicitations et aux demandes de formation en lien avec le programme de travail et en fonction des disponibilités.

#### REALISATIONS 2004

Rédaction de notes suite aux interventions, notamment :

- Intervention du 25/09: « le phénomène des migrations », septembre 2004, 7 pages
- Note dans le cadre de la « peer review » sur « accueil et intégration des nouveaux migrants », 3 pages.

---

# ANNEXE 1 : COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE JUIN 2004)

---

## PERSONNES MORALES

Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI)

Association de Solidarité avec les Travailleurs Turcs (ASTTU)

CIMADE

Comité de Liaison pour l'Alphabétisation et la Promotion (CLAPEST) : Assesseur

LICRA

Union Régionale des Associations Familiales (URAF)

THEMIS

## PERSONNES PHYSIQUES

Michel BAUDEMONT

Jacques BRABANT

Dominique CAPRILI : Trésorier adjoint

Yves CARABIN: Assesseur

Alice CHAVANNES

Fabrice DHUME

Mustapha EL HAMDANI

Michel FOU DRAT

François GIORDANI

Guy GIRAUD: Assesseur

Sylvie JAECKLE: Assesseur

Alain JUND: Assesseur

Jeannette MOEREL : Secrétaire

Zoubida NAILI

Laurence PALMER : Trésorière

Liliana SABAN

Tuncer SAGLAMER

Elisa TERRIER : Vice-Présidente

Rudi WAGNER : Président

Benoît ZELLER

## ANNEXE 2 : PROGRAMME D'ACTIVITES 2005

---

### SENS DE L'INTERVENTION

L'ORIV s'est engagé, courant 2004, dans **une démarche de prospective** sur les orientations de travail, le sens de l'action menée, les modes d'intervention de l'association et les modalités d'organisation. Ce souci de réflexion résulte d'un **environnement en forte mutation** et de la **perspective prochaine de fin du Contrat de Plan Etat Région** (dans lequel est inscrit une partie du financement de l'ORIV) : décentralisation, évolution de la politique de la ville, mise en place de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et de l'Observatoire National des ZUS, loi de programmation sur la cohésion sociale, développement des enjeux gouvernementaux en terme d'immigration et d'accueil, développement de la dimension européenne, évolution des relations aux associations (marchés publics, appel d'offre...)...

Ce **contexte et les réflexions engagées** amènent l'association :

- à se questionner sur la politique de la ville et sur la question, plus large, de l'appui aux territoires
- à proposer, au cours de l'année, une réflexion et une action dans le domaine de « l'observation » des territoires
- à développer des liens plus importants avec des partenaires sur le plan national (structuration de mise en réseau, réponse à des sollicitations nationales...)
- à prioriser les actions menées et à favoriser l'appui aux acteurs dans un souci d'adaptation des productions à ces derniers et d'accompagnement des démarches.

D'où une **action orientée au cours de l'année 2005**, autour de **trois enjeux** :

Poursuivre l'appui aux acteurs avec une adaptation renforcée des contenus et des accompagnements proposés.

Développer la mise en réseau des structures et acteurs (y compris nationaux) dans un souci de capitalisation et de mise en perspective optimisée des savoirs et pratiques.

Réfléchir à la dimension « observation » et à la question des « territoires » d'intervention pertinents pour en faire une plus-value pour l'action.

Ces orientations influent sur le contenu du programme de travail. Pour 2005, il en est proposé une lecture à partir du **sens donné à l'action de l'association**.

En effet, la mise à disposition de ressources, la production de connaissances, la diffusion et l'organisation de temps d'échange et l'accompagnement des acteurs s'inscrivent dans une volonté de l'ORIV de répondre à un **quadruple enjeu** :

- Améliorer les connaissances concernant les populations et les publics
- Renforcer le lien social par une meilleure appréhension des leviers d'intervention
- Ressourcer les acteurs locaux
- Agir afin de modifier les représentations

A ces axes thématiques s'ajoutent des **activités transversales permettant d'intervenir pour et avec les acteurs** (mise à disposition de ressources, mise en débat...).

---

# CONTENU DU PROGRAMME DE TRAVAIL

## AMELIORER LES CONNAISSANCE DES POPULATIONS

Mieux connaître les **populations et publics** concernés par les politiques publiques en matière d'intégration et/ou de politique de la ville afin de permettre une adaptation des actions.

### ACCUEIL DES PRIMO-ARRIVANTS

- Identifier les enjeux de l'accueil et accompagner les politiques publiques
- Poursuite de l'appui aux Plans Départementaux d'Accueil dans les deux départements.
- Participation au travail de réactualisation de ces plans (notamment sur le volet statistique)
  - Contribution à une meilleure connaissance des populations accueillies et des problématiques rencontrées.

### DEMANDEURS D'ASILE

- Identifier les conséquences engendrées par l'accueil et l'accompagnement de ce public sur leur processus d'intégration
- Poursuite de l'étude démarrée en mai 2004 (analyse quantitative et travail sur les trajectoires, fonctionnement d'un groupe de travail associant des professionnels)
- Poursuite des entretiens menés auprès de demandeurs d'asile, analyse et rédaction du rapport final
  - Organisation de temps d'échanges avec les professionnels concernés (groupes de travail)
  - Diffusion écrite et orale des travaux.

### POPULATIONS ORIGINAIRES DE TURQUIE

- Disposer de connaissances actualisées sur ces populations, leurs évolutions et les problématiques qu'elles rencontrent
- Production des actes du colloque « 40 ans de présence turque en Alsace », organisé en novembre 2004, et poursuite de la réflexion notamment par une enquête, menée à l'échelle européenne avec l'INED, auprès de jeunes dits « de la 2ème génération » sur leur rapport à leur environnement (économique, social, culturel...).

### POPULATIONS IMMIGREES EN ALSACE

- Produire des savoirs nouveaux et accessibles au plus grand nombre sur ces populations
- Contribution à l'Atlas de l'immigration (document produit par le FASILD et l'INSEE).

### JEUNES

- Assurer un appui ponctuel auprès d'acteurs sur la base des travaux menés antérieurement.

## RENFORCER LE LIEN SOCIAL

Disposer d'éléments de connaissance sur les leviers du lien social et les mécanismes, processus à l'œuvre pour permettre son renforcement.

### VIE ASSOCIATIVE ISSUE DE L'IMMIGRATION

- Voir l'évolution et la réalité de la vie associative « issue de l'immigration » en Alsace

Faire un état des lieux, en s'appuyant sur les travaux précédents de l'ORIV, permettant de comprendre le sens de cette notion en la confrontant à la réalité de ces associations, leurs actions...

- 1er temps : Réalisation de cet état des lieux pour voir : Ce que recouvre cette notion ? Qui sont ces associations...? Un groupe de travail, regroupant des associations et des acteurs concernés par le sujet sera mis en place pour accompagner la réflexion.
- 2ème temps : Approfondissement de la réflexion sur un ou des aspects particuliers identifiés comme des enjeux notamment par les membres du groupe de travail.

## CITOYENNETE ET PARTICIPATION

- Mieux comprendre les enjeux de la démocratie pour les différents acteurs
  - Diffusion écrite et orale de l'étude réalisée en 2004 sur Mulhouse.
  - Réalisation d'un travail de capitalisation de la démarche d'accompagnement menée en direction de la Ville de Mulhouse sur les conseils de quartiers.
  - Comparaison des modes d'approche de la question de la participation par l'organisation de temps d'échanges avec des acteurs allemands.

## HABITAT ET MIXITE

- Accompagner des acteurs (élus) autour de la question de la mixité
  - Capitalisation et valorisation des travaux menés depuis trois ans dans le cadre de la mission d'accompagnement menée sur ce thème sur le Pays Bruche Mossig Piémont.
  - Accompagnement de la réflexion d'un bailleur sur les modalités de mise en œuvre d'une politique de peuplement dans une logique de mixité dans l'habitat, suite à une opération de renouvellement urbain.

## RESSOURCER LES ACTEURS

**Mettre à la disposition des acteurs (élus, techniciens des collectivités, intervenants sociaux, services de l'Etat...) des ressources mobilisables face aux défis et évolutions de la société.**

## INTEGRATION ET ELUS

- Sensibiliser les acteurs, notamment les élus et techniciens des collectivités, et mettre à leur disposition des connaissances pour une meilleure prise en compte des questions d'intégration. Cela passe par la poursuite de la réalisation du "Guide de l'intégration" :
  - Production de fiches thématiques (second volet du guide)
  - Organisation de séminaires d'échanges (permettant la mise en réseau, les échanges d'expériences entre acteurs et la diffusion du guide).

- Capitaliser les connaissances acquises et les diffuser

Production d'un ouvrage (Editions de l'atelier) sur le thème de l'intégration permettant, en lien avec un groupe de travail impliquant des personnes parties prenantes de cette démarche engagée depuis plusieurs années à l'ORIV, d'en tirer les enseignements.

## INTEGRATION ET POLITIQUES PUBLIQUES

- Accompagner les politiques publiques  
Poursuite de l'appui à la mise en œuvre du Programme Régional pour l'Intégration des Personnes Immigrées (PRIPI) Alsace.

## ISLAM

- Sensibiliser les acteurs et mettre à disposition des outils  
Réalisation et diffusion des actes de la soirée d'échanges et de clôture du cycle islam.

## PERSONNES AGEES IMMIGREES

- Permettre une meilleure prise en compte de ce public par les politiques publiques par une action de sensibilisation et d'accompagnement, tout en recherchant un relais possible pour porter cet enjeu au-delà de 2005 :
  - Mise en place d'une fonction de veille afin de disposer et de diffuser de l'information auprès des acteurs.
  - Organisation de temps d'échanges et d'informations (3 par an environ) sur des thèmes précis en portant une attention particulière aux acteurs intervenant dans les coordinations gérontologiques.

## POLITIQUE LOCALE ET « VIVRE ENSEMBLE »

- Favoriser la réflexion sur le vivre ensemble  
Animation d'une réflexion collective sur ce sujet sur la commune de Lutterbach.

## AGIR SUR LES REPRESENTATIONS

Modifier les **représentations** véhiculées par rapport à certaines « catégories » de population et/ou de territoires.

## DISCRIMINATIONS

- Produire des "outils" adaptés et mettre en place les moyens d'une appropriation de ces questions par les acteurs économiques
  - Fonctionnement d'un système de veille documentaire (recueil d'informations, d'expériences, de ressources législatives...) incluant une dimension européenne
  - Mise en place d'actions visant à favoriser la capitalisation et la diffusion des connaissances au niveau local : diffusion régulière d'information et interventions auprès d'acteurs relais.
  - Mise en place d'un site internet en direction des acteurs économiques, en particulier les petites et moyennes entreprises, et réflexions quant aux démarches d'accompagnement à mener en leur direction pour leur permettre une prise en compte optimum de cette question.
- Appuyer les acteurs dans leur lutte contre les discriminations par une production de connaissances adaptées
  - Accompagnement auprès de divers acteurs (Relais Mulhousien de lutte contre les discriminations, Plan territorial de lutte contre les discriminations, projets EQUAL...) sur le plan régional comme national (démarches territorialisées de lutte contre les discriminations)
  - Recherche-action auprès d'une association intermédiaire intervenant dans le domaine de l'aide à domicile.

## RACISME ET ANTISEMITISME

- Favoriser la mise en réseau, produire et diffuser des ressources sur ce thème
  - Permettre une mise en réseau des acteurs, notamment associatifs, et une veille des actions dans ce domaine
  - Organiser des temps d'échange pour mieux comprendre les processus à l'œuvre (conférences-débat...).
- Sensibiliser les acteurs à cette question  
Créer des "outils" pour permettre une sensibilisation, notamment des professionnels de l'éducation.

## MEMOIRE

- Faire évoluer les représentations par un travail sur la mémoire, notamment par l'accompagnement d'une action mise en œuvre par la Fédération Bas-Rhinoise des Centres Socio-Culturels.

## ENJEUX SOCIETAUX

☛ Mettre en débat et échanger autour de sujets d'actualité par l'organisation de temps de débat (ponctuels ou sous forme de groupe de travail). L'objectif est de permettre l'expression sur des thèmes d'actualité et la co-production de ressources pour l'action.

## INTERVENIR POUR ET AVEC LES ACTEURS

Etre au service des acteurs suppose :

- De mettre à leur disposition des ressources grâce au fonctionnement du Centre de documentation, à la mise en œuvre de fonction de veille, à la mise à jour et au suivi du site internet mais aussi à la production d'éléments statistiques, à la réalisation d'un bulletin mensuel d'information (« Actualités sur... l'Intégration et la Ville) et au suivi de la presse.
- De favoriser la circulation des ressources existantes ou produites (interventions, mise en débat).
- De susciter les échanges (ponctuellement ou régulièrement par l'organisation de rencontres mensuelles).
- De les appuyer dans leurs réflexions en amont de l'action ou de la décision.
- De mettre en réseau.